NO PAPER RIGHTS

REIMPRESSION INTERDITE

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Canadian Heritage | Patrimoine canadien

NEW CANADIAN PERSPECTIVES

Francophone Minorities: Assimilation and Community Vitality

Michael O'Keefe

Second Edition

Canada

The opinions expressed in this publication are those of the author and do not necessarily reflect federal government policy or opinion.

Canadian Cataloguing in Publication Data

O'Keefe, Michael, 1959-

Francophone minorities: assimilation and community vitality

2nd edition
(New Canadian Perspectives, ISSN 1203-8903)
Text in English and French on inverted pages.
Title on added t.p.: Minorités francophones.
Includes bibliographical references.
ISBN 0-662-64786-6
Cat. no. CH3-2/2001

1. Canadians, French-speaking -- Social life and customs.
2. Canadians, French-speaking -- Intellectual life.
3. Canadians, French-speaking -- Cultural assimilation.
I. Canada. Canadian Heritage.
II. Title.
III. Title: Minorités francophones.
IV. Series.

FC136.O53 2001 971'.004114 C00-980116-2E
F1027.O53 2001

© Department of Canadian Heritage, 2001

On the *New Canadian Perspectives* Series

"This series offers a multidisciplinary perspective of language in Canada. ...of great interest to those concerned with sociolinguistic dynamics in Canada."

Journal of Language and Social Psychology
June 2000

On the first edition of *Francophone Minorities: Assimilation and Community Vitality*

"...provides a fascinating macrosocial perspective on the matter, utilizing the concept of ethnolinguistic vitality as the organizing theme for the study.

...has significant implications for the study of language policy and language planning internationally, and its findings will be of importance and concern for those involved in many similar contexts.

...this is a very well-written and cogent text, and is a very enjoyable read."

Timothy Reagan
Language Problems and Language Planning
University of Connecticut
Summer 1999

"...this overview on assimilation and the vitality of Francophone minority communities gives us an encouraging portrait of the subject and opens the way to constructive research on and for the minority communities." (translation)

Sylvie Roy, University of Toronto
Canadian Modern Language Review,
December 1999

TABLE OF CONTENTS

Introduction 1

1. Defining the Concepts 5

2. The Federal Policy Context 27

3. The Public Debate 33

4. Trends and Analysis 45

5. Youth, Education and Economic Indicators 71

Conclusion: Density is Not Destiny 87

Selected Bibliography 91

Appendix A: Language Rights, The Canadian Charter of Rights and Freedoms 95

Appendix B: Part VII, The Official Languages Act (1988) 99

101-04174/

INTRODUCTION

The question of the vitality of French-speaking communities outside Quebec is both emotionally and politically sensitive. The public debate within Canada about the future of these communities is one that inevitably revolves around the question of assimilation. Often assimilation is referred to as if it were a simple, precise and clearly definable phenomenon. The reality is somewhat more complex and merits a thorough exploration. In fact, though often used, it is a concept that has defied simple statistical definitions.

This publication will attempt to explore the concepts of assimilation and community vitality, as well as the statistical evidence regarding the vitality of the Francophone communities outside Quebec. It will also seek to highlight trends and attempt to clarify certain issues related to the current demographic reality of Francophone communities outside Quebec. The two interrelated concepts of language community vitality and assimilation will both be used. The former is clearly the larger concept and encompasses the purely demographic concept of assimilation, as well as other non-demographic dimensions of community vitality.

The term "community vitality", when applied to a minority language community, is relatively new. The link between the vitality of a language and the vitality of the community of people speaking that language is both obvious and incontrovertible. The two are at once distinguishable and inseparable. The factors which reinforce the vitality of a language inevitably have an impact on the primary language community. This relationship is implicit in much of this text.

The first chapter of the text will focus on the theory and concepts of community vitality both here in Canada and internationally. The

voluminous literature on the subject illustrates the universal nature of linguistic cohabitation in the 21st century. The issues that modern language planning seeks to address are, however, far from new. Canada has been and continues to be in the forefront of both the theory and the practice of language planning. While blazing the trail has its advantages, the growing body of experience from other countries is both interesting and instructive. The second chapter will give a broad description of the policy context at the federal level.

The third chapter explores the use of the concepts of assimilation and vitality within the public debate in Canada. Policy does not evolve in a vacuum. From the point of view of the policy maker, the use of concepts within the democratic discourse forms part of the environment in which policy evolves and must therefore be taken into account in the formulation of language policy. Clearly, the various subjective assessments reflected in the debate on language policy offer unique insights into different dimensions of the Canadian experience.

The fourth chapter will focus on the demographic data regarding the present health of the Francophone communities outside Quebec. The text attempts to look at the wide variety of data available that cast light on the vitality of these communities. This part of the text provides a comprehensive profile of the demolinguistic data that is relevant to any discussion of the vitality of Francophone communities outside Quebec. Naturally, community vitality is not merely a matter of statistics or demography. The data can however complement the subjective perspective of these communities and provide essential insights and objective points of reference which no doubt enhance our understanding of the subject of Francophone minority community vitality.

The fifth chapter deals with issues of youth, education and economic attainment of Francophones from the point of view of the importance and consequences of access to education in one's first language. This new chapter was added for the second edition and reflects our growing understanding of the crucial shared role which the family and the school settings have in the production and reproduction of language in society.

The final chapter will offer a few concluding remarks on the lessons learned and suggest some points of departure for a future research agenda. Language is still a relatively new field of inquiry, one where much research remains to be undertaken and many of the concepts currently in use will no doubt be refined in the future.

Language planning and policies predate any serious effort to systematically examine their impact within society. The research and concepts that are necessary for successful language planning are relatively recent. In Canada, the research in the area began in earnest in the 1960s with the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism. Its research alone would justify it being regarded as one of the most important royal commissions in Canadian history. Even three decades later many of its concepts remain relevant to the debate on languages, though our understanding of language in our society has evolved considerably.

Public policies that focus on the retention or even the revival of languages are a relatively recent phenomenon. In most countries they are essentially post second world war policies. It is perhaps too early in many cases to judge which approaches are most successful and which need to be re-examined in the light of experience. Moreover, there are clearly areas related to community vitality that are not influenced by language policy, such as fertility rates. Canada's official languages policy has existed for some three decades, or one generation. This is a relatively short time to try to influence fundamental social patterns. However, there is growing evidence that these policies are beginning to have an impact and that language planning is an area where public policy can be effective.

DEFINING THE CONCEPTS

What is assimilation? How do we measure vitality? There exists no widely accepted definition of what constitutes assimilation. The various statistics often used in public debate give the impression that there is an official or at least generally accepted definition. This is not the case. The patterns of language use within a minority context are often complex and the coexistence of one or more languages is an intrinsic part of the reality of any minority community.

Twenty years ago the concept of assimilation was generally focused on ethnicity; in recent years this focus has changed and is now primarily linguistic. The comparison between ethnic origin and mother tongue is now rarely seen. The problems associated with the ethnicity data are numerous and well known. They include growing numbers of multiple responses, non-comparability of data from one census to another due to changes in the question used and the large number of "Canadian" responses.[1] It is also a poor tool for linguistic analysis because it tells us neither when nor where the transfer took place—making the data unusable for public policy formulation since it is essential from a policy point of view to be able to distinguish between the current situation and that of previous decades and centuries.

Moreover, as a result of the family name, knowledge of the paternal ethnic origin is more like to be retained, while the maternal language is substantially more likely to be transmitted. This artificially inflates

1. Most Francophones outside Quebec report only a single ethnic origin (68%). The most frequently reported single ethnic origin is French(43%), followed by Canadian (21%), one percent report British origins. All other single ethnic origins represent less than 4% of ethnic origins. A third of persons with French as their mother tongue report multiple origins (31.9%).

the apparent level of non-transmission of a language. As a result of these problems, demographers interested in language issues have almost universally abandoned ethnicity in favour of purely linguistic data. The addition of other questions such as the home language question has no doubt facilitated a shift away from the ethnic focus.

Most of the data on the vitality of language communities within Canadian society comes from Statistics Canada.[1] It is therefore noteworthy that the word assimilation rarely, if ever, appears in Statistics Canada publications and the agency has never proposed or endorsed a statistical definition of assimilation or the rate of assimilation.

Webster's New World Dictionary defines assimilation as "the cultural absorption of a minority group into the main cultural body" whereas the Petit Robert speaks of "*absorption*" and "*intégration*." Webster's defines the verb to assimilate as to become like or alike, to be absorbed and incorporated.

In *Vision d'avenir*, Bernard provides a culturally based definition of the concept:

> Assimilation...is the complete absorption of a person or group into the culture of another group. The community replaces its original cultural identity with that of the dominant group. Moreover, the integration does not necessarily involve the loss of cultural identity, but signifies rather a smooth insertion into the receiving society. The phenomena of acculturation and assimilation comprise several degrees between the complete adherence of an individual to the schema of his original culture and his total adherence to the schema of another culture.[2]

1. This publication will focus on minority language community vitality and not ethnolinguistic vitality, nor will it focus on intergroup relations as a significant measure of vitality. Within Quebec, in particular, much of the language debate has tended to focus on the relative strength of languages.This text will instead look at the factors that permit a stable and sustainable minority language community to survive.

2. Roger Bernard, *Le déclin d'une culture : recherche, analyse et bibliographie: Francophonie hors Québec 1980-1989, Vision d'avenir*, livre I (Ottawa : Fédération des jeunes Canadiens Français, 1990), p. 15.

In a linguistic context, there are a number of dimensions that can be looked at, including the language learned in childhood, the ability to speak a language, the actual use of the language, and the identification with a particular language community. Much of the statistical evidence on assimilation is perhaps best looked at as a continuum which includes both the process and its final outcome. Indeed, when people use the word assimilation the distinction between the process of assimilation (patterns of use and language shift) and the result (assimilation as the definitive loss of a language or non-transmission) is often unclear or entirely absent. There is inevitably a grey area or a language frontier where the French language and community come into contact with other languages (essentially English). This language frontier can be looked at not only in geographic terms (the bilingual belt), but also in social units(exogamous families).

Albert Breton provides a clear and useful description of the process of linguistic assimilation:

> The first step consists in learning a second language; the second in dropping the original language. Dropping a language means that the language is unused, unlearnt, and eventually forgotten. In general, this is not likely to be experienced by individuals in the course of their lifetime as only a few are likely to forget a language in which they were once fluent. It is therefore best to think of the process of linguistic assimilation as taking place over two generations or more.[1]

It is possible to look at a number of indicators of the relative strength or weakness of languages in the context of linguistic cohabitation, for instance, in mixed families and other social contexts, as interesting indicators of potential assimilation. Often in the past, analysts have failed to place sufficient emphasis on the social context of the phenomenon—the heart of the issue is people, not numbers.

It is preferable to avoid a rush to judgement as to whether assimilation has taken place when the ability to speak the language remains, and the

1. Albert Breton, "The Cultural Yield on Languages and Linguistic Assimilation" in Albert Breton(ed.), *Exploring the Economics of Language*, New Canadian Perspectives, p. 91.

minority language is used in other contexts (for instance, outside the home) or plays an important, albeit a minority role, within the family setting. The presence of two languages within society inevitably creates points of contact and overlap between languages and language communities. Naturally, the boundaries between the two official language communities are far from water-tight. Where language is concerned, the understandable desire for simplicity must give way to a complex reality, not vice versa.

Two other questions need to be addressed: 1) What is required for a stable minority language community? 2) How do we measure the vitality of linguistic communities? Many of the implicit definitions of assimilation used in the literature would require the minority community to gain ground at the expense of the majority community. For instance, in order for there to be absence of assimilation they require that all the offspring of Francophone parents, even in exogamous families become Francophones. This is clearly unrealistic. Under this logic even English in Canada outside Quebec would have to be said to be subject to assimilation.

It is, however, possible to identify a point of equilibrium between languages when, in terms of transmission of the language from parent to child, a language group neither gains nor loses in relation to other languages. This equilibrium between minority and majority communities is a more realistic target and would theoretically produce sustainable, numerically stable minority language communities. For instance, to produce a stable community, in exogamous families (one Francophone and non-Francophone parent) inter-generational transmission of the minority mother tongue should be 50%, and 100% in endogamous families (two Francophone parents).

Although this publication will mostly focus on the demographic elements of vitality, it is important to note that most of the literature on vitality does not limit the concept to its purely demographic elements, as McConnell notes:

> Although absolute and relative numbers play an important part in any measure of vitality (witness the hundreds of mother tongues throughout the world that are acquiring an increasing number of speakers as shown in their vital

> statistics), other indices than demographic obviously play an important role.[1]

Several authors have proposed models of the factors that influence vitality; for instance Giles, Bourhis and Taylor[2] look at three factors:

> The above authors' attempt to analyze the concept of vitality into its constituent parts or "three-factored view of reality," namely: 1) Status—pertaining to a configuration of prestige variables, (i.e. economic, social, socio-historical, language), 2) Demographic—relating to the numbers of group members and their distribution and 3) Institutional Support—referring to the extent to which a language group receives formal and informal representation in the various institutes of a nation, region or community.[3]

Status factors have not traditionally had a large place in the Canadian literature. Little research has focused on the status of French within Canadian society and the degree to which federal language policies have altered the status of French. Perhaps this is simply because status is more difficult to measure than demolinguistic variables. Many theorists have, however, pointed to status as an important factor in vitality.

> The status variables are those related to a speech community's prestige, its socio-historical status, and prestige of its language and culture not only within the immediate confines of its territory, but internationally as well.[4]

1. Grant D. McConnell, *The Macro-Sociolinguistic Analysis of Language Vitality, Geolinguistic Profiles and Scenarios of Language Contact in India*, International Center for Research on Language Planning (Sainte-Foy: Presses de l'Univ. Laval 1991), p. 161.

2. They define ethno-linguistic vitality as "The vitality of an ethno-linguistic group is that which makes a group likely to behave as a distinctive and active collective entity in inter-group situations", quoted in H. Giles, ed., *Language Ethnicity and Intergroup Relations* (London : Academic Press, 1977).

3. Grant D. McConnell, *op.cit.*, p. 158.

4 Jake Harwood, Howard Giles and Richard Y. Bourhis, "The Genesis of Vitality Theory: Historical Patterns and Discoursal Dimensions," *International Journal of the Sociology of Language*, 108 (1994).

The work of Rodrigue Landry with Allard and Bourhis indicates that the degree of ethnolinguistic vitality of a community is a strong predictor of the propensity to use the first language. In the absence of ethnolinguistic vitality, according to the research, the tendency to assimilate is quite high. Their model identifies those factors that lead to the use of the first language and under what circumstances bilingualism will be either additive or subtractive. That is to say, what impact the acquisition of a second language will have on the use and mastery of the first language. This is an important issue in the case of Francophones outside Quebec, given their high rate of bilingualism. (See Model of the Determinants of Additive and Subtractive Bilingualism, p. 11) Their work, which focuses both on language use as well as language knowledge, adds an interesting additional dimension to our understanding of the dynamics of language in minority communities.

The theories regarding the vitality of languages permit the identification of key factors that influence the vitality of language; many of these have direct implications for policy making and language planning efforts.

Key Factors

Symbolic—Is the language an official language? Are there official activities that cannot be accomplished in this language? Are there areas where the language is prohibited?

Demographic—What are the numbers, proportion, fertility, etc. of the language community?

Institutional—Are services (governmental and other) available in this language? How complete a range of institutions are available to the language community? Does the linguistic community manage and control its own institutions?

Education—To what extent is access to quality education available in this language?

Model of the Determinants of Additive and Subtractive Bilingualism

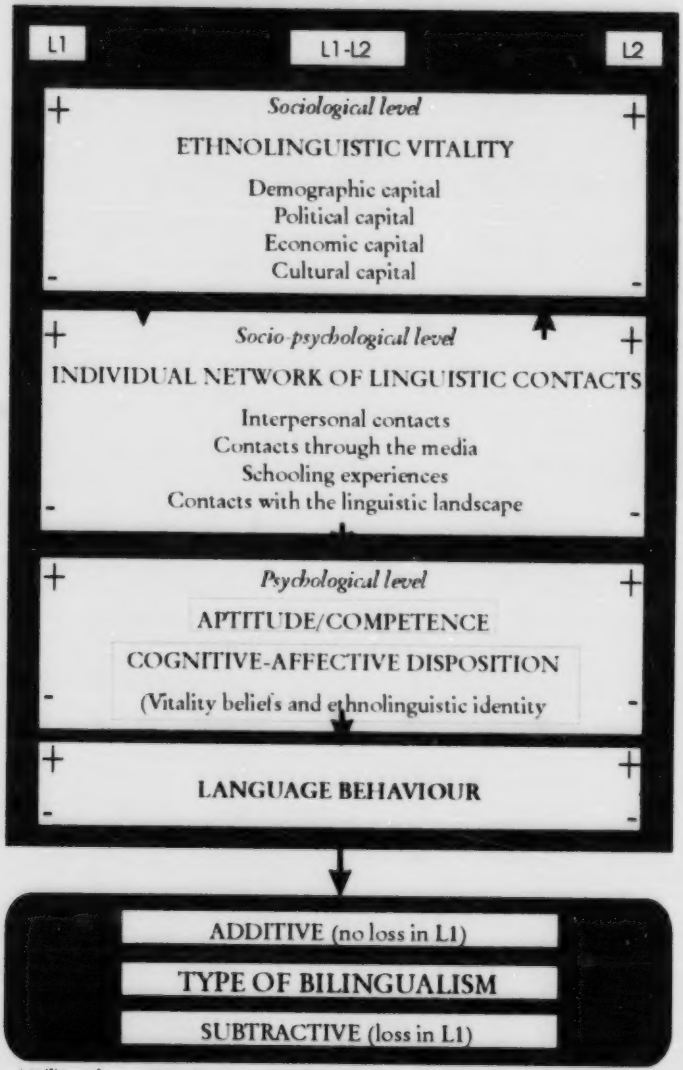

Source: R. Landry & R. Y. Bourhis, "Linguistic Landscape and Ethnolinguistic Vitality - An Empirical Study", *Journal of Language and Social Psychology*, 16,1, March 1997, 23-49.

Status and Prestige—Is the language one that is viewed as prestigious, for instance, is it used internationally, in key national institutions, does it facilitate travel, open access to cultural materials/products, or is it spoken widely by the elite within a society?

Identity—The sense of community can be an important consideration. What is the value members attach to their identity as members of the linguistic community? How important is language to the personal identity?

Utility—What is the economic and social utility of the language? As utility is not only economic, non-economic motivations should be considered as well. Is access to modern communications media possible in the language? Does the language facilitate travel to desirable destinations and does it widen cultural horizons?

L'espace francophone

Beyond the question of what constitutes vitality, one can also ask what constitutes a community. Is a geographic focus essential? Are objective characteristics such as a common language sufficient to define a community? Clearly, Francophones outside Quebec live in a wide variety of environments. Some communities such as Saint-Boniface or Vanier are the focus for a geographic and historical community. Other Francophones live in contexts where they have no geographic or historical focus, but may have an institutional infrastructure such as schools, community centres, community radio stations and newspapers. The institutional completeness[1] of the community infrastructure has been regarded as a requirement for community vitality.

The concept of community has been the subject of vigorous debate and redefinition in recent years. By challenging the limits of the spatial conception of the community we are required to look beyond the territory or spatial proximity as the defining characteristic and look at interactions and personal networks which may very well be non-spatial.

1. Raymond Breton, "Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants," *American Journal of Sociology* (July 1964).

> This assumption of the coterminality of ethnic communities and place communities has been challenged by the research using aspatial conceptions of community. Advances in transportation and communications technologies have expanded opportunities for maintaining ethnic identification through ties with geographically dispersed co-ethnics.[1]

The concept of Francophone spaces is in some respects a substitute for a territorial foundation of a community. It reflects the fact that in a minority environment the use of the minority language is frequently confined to niches such as schools, churches, community organizations, etc. and that members of the minority language appear to actively select to participate in these Francophone spaces. Stebbins' study of Franco-Calgarians seems to confirm this:

> Yet pessimistic conclusions may be premature, for parents have many resources at their disposal to combat their own and their children's complete assimilation to Anglophone culture....many have shown remarkable inventiveness in the ways they incorporate French into their own lives and the lives of their offspring...The various activities outside the home organized by certain external agencies can add significantly to this base. In Calgary, these activities although relatively few in number, nevertheless play an important supplementary role in promoting the French language and its associated Francophone culture.[2]

The focus on Francophone spaces places the family and the language community's infrastructure at the heart of the struggle for survival of the minority language, rather than a territorial base. Interestingly, this concept of *espace francophone*... was also at the heart of the community development strategy, *Dessein 2000*. It identified various vital spaces for the Francophone community:

1. Sheldon Goldenberg and Valerie A. Haines, "Social networks and institutional completeness: From territory to ties", *The Canadian Journal of Sociology*, Vol. 17, No. 3, 1992.

2. Robert A. Stebbins, *The Franco-Calgarians, French Language Leisure, and Linguistic Lifestyle in an Anglophone City* (Toronto: University of Toronto Press, 1994), pp. 41–42.

> It's a matter of creating or acquiring a space in all the spheres of importance to Canada's Francophonie: economics, culture, education, politics, communication, ecology, feminism, etc.... Besides territorial space, a certain number of spaces currently appear very promising.[1]

Gilbert also raises the important issue of power and autonomy which must necessarily be associated with the concept of Francophone spaces.

> From the perspective of a network defined space, the future of the Franco-Ontarian community rests on two pillars: putting in place institutions founded on the affirmation of their difference and their consolidation by means of partnerships, which take advantage of communications technology. The idea of Francophone spaces implies also the notion of centres of power...and he who speaks of power speaks of empowerment and autonomy.[2]

Impact of Second-language Speakers

Many analysts have been quick to point to the use of English in Quebec society as a whole, and the linkage to a larger North American society (which is overwhelmingly English) as important factors in explaining the vitality of the English language (measured in terms of language shift or inter-generational transmission of the mother tongue, etc.). Yet analysts looking at the situation of Francophones outside Quebec seem surprisingly reticent to acknowledge that the growing proportion of the population able to speak French as a second-language and the larger Francophone community in Canada (particularly in Quebec) might well play an important role. Clearly, in this light, the territorial community defined solely by mother tongue and amputated of its social context, is a vision that merits re-examination.

1. Fédération des francophones hors Québec (now the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada), *Dessein 2000 : pour un espace Francophone. Rapport préliminaire* (Ottawa: la Fédération, Juin 1991), pp. iv-v.

2. Anne Gilbert, *Espaces franco-ontariens, essai*,(Les Éditions du Nordir,1999), p.81.

Much of the literature in fact places a strong emphasis on the importance of second-language speakers to the vitality of a language.

> Language spread must, therefore, be measured not only demographically and geographically, but also in terms of the functions a language fulfills. Thus, an expansion pattern for every language results, indicating by how many primary and secondary speakers it is spoken, in which communication domains, for what purposes, at what level of proficiency, and where it is expanding.[1]

Coulmas, in particular, argues that the use of a language as a second-language is significant. Most of the Canadian literature tends to sharply discount the significance of second-language use. Coulmas argues that second-language use is, in fact, a more significant indicator of vitality than the mother tongue population.

> That the utility of a language does not depend on the demographic strength of its mother-tongue community is also most forcefully demonstrated by vehicular languages. This is true both of relatively small languages in terms of number of mother tongue speakers such as Swahili, as well as for big ones such as English. For a proper understanding of the dynamic spread of a language, the demographic strength of its primary speech community is less important than its geographic and socioeconomic distribution. ...Even more significant than the growth of the mother-tongue community of a language is its increasing use as a second language. ...Languages by means of which these needs can be fulfilled acquire additional secondary and primary speakers who, in turn, enhance their utility value.[2]

Nor is Coulmas alone in pointing to the importance of second language acquisition as an indicator of language vitality. Kloss[3] also points out that the number of speakers studying and/or speaking it as

1. Florian Coulmas, *Language and Economy* (Cambridge: Blackwell, 1992), p. 200.

2. Coulmas, *op. cit.*

3. Florian Coulmas refers to a 1974 article by Heinz Kloss entitled *Die den internationalen Rang einer Sprache bestimmenden Facktoren.*

a foreign language is the strongest indicator of the international status of a language. Both strongly suggest that we need to look beyond the size of a speech community and include both primary and secondary proficiency in the language. For instance, in the Canadian context Stebbins notes the importance of Francophiles among Franco-Calgarians.[1]

English is a perfect example of the importance of second-language speakers to the vitality of a language. English enjoys its current status as the international lingua franca not solely as a result of the weight of mother-tongue population of English speakers, but in large part due to the fact that it is the most widely spoken second language. One could compare the situation of English to that of Chinese, which is more widely spoken as a first language, but is less widely used as a second language.

The reason economists, in particular, have placed a greater emphasis on second-language acquisition is made clear in Breton's explanation of how language can be conceptualized as a form of capital:

> The acquisition of a second language requires time, effort and money. Since these resources are not abundant, they have economic value, or scarcity. The benefits resulting from knowledge of a second language are spread over time. Learning a second language therefore is an investment or the acquisition of an asset. More specifically, it can be said that a second (third or fourth) language is a form of human capital, capable, like all capital, of being increased or depreciating—although, unlike material goods, it does not deteriorate with use—or even of becoming outdated.[2]

Similarly, Neil B. Ridler and Suzanne Pons-Ridler (1984) have suggested that the choice of language reflects the working of the market. "If languages are an investment they will have a yield, which in turn will determine the language 'purchased'."[3]

1. Robert A. Stebbins, *The Franco-Calgarians*, p. 8.

2. Albert Breton, *Bilingualism: An Economic Approach* (Montreal: C.D. Howe Research Institute, 1978), pp. 1-2.

3. Neil B. Ridler and Suzanne Pons-Ridler, "Language Economics: A Case Study of French," *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 5,1 (1984): 57-63.

The economic perspective brings an interesting and new dimension to the discussion on language vitality. It also forces us to look at the distinction between the vitality of a language and the vitality of the language community itself. These are clearly interrelated; however, this distinction provides us with important analytical insights into the issue of vitality. For instance, in Quebec, where the vitality of English is not in doubt, the vitality of the minority language community is less certain.

Territoriality and Survival Thresholds

No overview of theories related to language vitality would be complete without mentioning two recurrent themes—territoriality and thresholds. The concepts are related, in that one predicts that the majority language will dominate a given territory, while threshold theories predict the disappearance of minority languages in a given territory when they fall below a given threshold. More sophisticated versions of these theories have emerged as theorists have attempted to explain the variety of social realities. Many theorists have attempted to adjust the theory to explain the persistence of minority languages. Grin, for instance, states:

> I propose a model of the same problem in which the relevance of the concept of 'survival thresholds' for minority languages, which is often encountered in socio-linguistic literature, is particularly called into question. The model indicates that, while such thresholds can be formally defined, they cannot be reduced to unidimensional indicators such as the percentage of speakers of a minority language at any given time.[1]

It could be argued that it is precisely the unidimensional nature of thresholds that have made them appealing within the public debate. Applying thresholds to the Canadian experience presents a number of obvious problems. Threshold theory originates with an analysis of languages that are limited to one region or territory and are essentially spoken only by a mother tongue population. Welsh in Wales is an example of this type of situation. Francophone communities outside

1. François Grin, "European Research on the Economics of Language: Recent Results and Relevance to Canada," in *Official Languages and the Economy*, New Canadian Perspectives, p. 40.

Quebec do not easily fit this model. While the number of Francophones in a given area may appear limited, the vitality of the language will inevitably be influenced by the presence of large numbers of second-language speakers and contacts with other French language communities in Canada and possibly internationally.

The solidarity implicit in the term "French Canada" has largely given way to a fragmented vision of Canada's Francophone communities. Yet the extent of links among Francophones and across provincial borders are well documented by Guindon and Poulin in *Francophones in Canada: A Community of Interests*. They note the tendency, since the "quiet revolution" in Quebec, to conceive Francophone communities solely in terms of provincial borders.

> For some decades now, attention has been focussed on the islands, that is, on the communities considered individually. Their distinctive features have been highlighted, and the communities themselves seem to have adopted this view by emphasizing their uniqueness, each one striving to consolidate its own identity and guarantee its own particular future.
>
> This was quite understandable within the context of what was called the 'quiet revolution', when Quebec, the main component—indeed, the keystone—of the Canadian Francophone community, began a process of development, modernization and many-facetted affirmation of its collective identity.
>
> ...While the distinctiveness of the Francophone communities of Canada is recognized, the fact remains that they largely draw from a common fund of linguistic and cultural, and even socio-economic, resources. And, in what is a fair return of the pendulum, there is reason to give more thorough study to this common fund, which is not only a legacy from the past but also a dynamic dimension open to the future. There is reason to take some soundings, in a manner that does not pretend to be definitive or exhaustive, of a possible network of links between all the component parts of Canada's Francophonie.[1]

1. René Guindon and Pierre Poulin, *Francophones in Canada. A Community of Interests*. New Canadian Perspectives (Ottawa: Department of Canadian Heritage, 1996), pp. 1-2.

Moreover, access to modern mass communications is also linked to the presence of a larger French language community. The access that Francophone minorities outside Quebec have to television and radio is often related to the weight of Francophones within Canada, not just the weight of the local community. The links to the larger Francophone community, particularly in Quebec but also in other provinces, are factors that need be re-evaluated in terms of their impact on community vitality.

Even assuming that mother tongue in a given territory was the sole relevant variable, how you frame the territory is crucial. Clearly, the point of reference for the threshold has an important role in influencing the threshold analysis. For instance, one could say that in every province other than New Brunswick, Francophones represent five percent or less of the population—often substantially less. Equally, one could say that 60% of Francophones outside Quebec live in census districts in which they represent 10% or more of the population. Both statements are factually accurate, but lead to very different conclusions.

Moreover, language attrition does not appear to be a rapid process, even where very small communities are involved.

> That such groups, in spite of their highly disadvantaged position, have not lost their language long ago, is rather surprising. It reveals in itself the tenacity with which old established language patterns and roles are held, as well as the degree of functional and role differentiation even with relatively small language communities. The process of language attrition is extremely slow,...affecting the many strata of the speech community in a gradual process.[1]

Laponce, a Canadian exponent of territorialism, views almost all coexistence of more than one language as unnatural. "Bilingualism is common but abnormal—common because man is a born exchanger of information and because one's neighbours often do not speak the

1. Grant D. McConnell, *The Macro-sociolinguistic Analysis of Language Vitality*, p. 96.

same language as one does; abnormal because we reject true synonymy and tend naturally towards unilingualism."[1]

Laponce goes on to assert that languages tend to naturally dominate a given territory. In his opinion, government policies that seek to artificially reinforce the position of a dominant language at the expense of minority languages are inevitable: "...languages protect themselves by territoriality that this territoriality is assured first and foremost by the states..."[2] and "Linguistic strength is basically political strength....The modern state...does not willingly put up with multilingualism."[3]

But is the dominance of one language in the traditional nation-state the natural outcome of language contact or the artificial product of state language policy? The answer in countries like France suggests that the role played by state language policy is essential in the creation of the unilingual nation state. The renowned French linguist, Claude Hagège strongly emphasizes the role of the state policy in support of the French language in France, noting:

> It is remarkable to note the continuity, in France, of this political commitment to French as the common national language throughout the political regimes, from monarchy to Republic via the Revolution of 1789. In fact, the Toubon Act of 1994 is an extension of that tradition which, in France, makes language an eminently political affair. France is undoubtedly the only country in the world to have legislated so much on behalf of its language.[4]

Traditional territorial theory does not allow for vibrant minority communities in the midst of majorities and, in fact, has no easy explanation of the persistence of Francophone communities. Stebbins' study of Francophones in Calgary challenges the traditional territorial view head on.

1. Jean A. Laponce, *Languages and their Territories* (Toronto: University of Toronto Press, 1987), p. 3.
2. *Ibid.*, p. 4.
3. *Ibid.*, p. 200.
4. An interview with the linguist Claude Hagège by Anne Rapin: "A certain way of conceiving and describing the world", *Label France*, No. 26, December 1996.

> Evidence from the present study suggests that those in Calgary are not only multiplying numerically to some degree, but even thriving culturally, possibly to an equivalent degree. Yet...its geographic Francophone community died approximately ninety years ago. The question, then, is how do these urban francophones survive and, if Calgary is typical flourish, even though they lack an extended territorial foundation?[1]

If Stebbins is right it presents a fundamental challenge to several long-held assumptions. Territorial and threshold theorists have focused on concentration as proxies for the status and utility of languages. Are there more useful ways to conceptualize language vitality? If vitality is to some extent independent of population concentration, it opens several interesting public policy options. Density may not be destiny after all.

Advanced Language Policy—Diversity as an Asset

Territorial unilingualism was certainly the dominant state response to linguistic diversity in the 19th century. The attempt to impose state sponsored unilingualism as part of a strategy of national integration was both common and to some extent successful. This assimilationist policy is sometimes referred to as a "melting pot", after the title of an influential 1914 Broadway play by Zangwill. This type of approach is evident in Canada in the actions of certain provinces at the end of the 19th and the beginning of the 20th century, for instance in the banning of teaching in French in Manitoba and Ontario.

Internationally, examples of the working of this type of state policy to reinforce one language are fairly common. However, this fact alone should remind us that the classical nation-state did not happen naturally, but is the product of state intervention. Eugen Weber documents the efforts of the French government to impose French as the common language: "In 1863, according to official figures 8,381 of France's 37,510 communes spoke no French: about a quarter of the country's population,... In short, French was a foreign language for a

1. Robert A. Stebbins, *The Franco-Calgarians*, p. 7.

substantial number of Frenchmen...".[1] He goes on to note that the process of integration is perhaps best understood as a form of colonialism, "The modern view of the nation as a body of people united according to their own will and having certain attributes in common was at best dubiously applicable to the France of 1870."[2]

In the late 20th century there is an expectation that language policy will be coherent with ideals of social justice and democratic principles. The unilingual nation-state is now an ideal that is difficult to reconcile with a growing sensitivity to minority rights—the modern state has perhaps given way to the post-modern state.

The best estimates[3] suggest that there are perhaps 6,500 languages spoken around the world. The status of these languages is at best unequal. Some 52% of these language are spoken by less than ten thousand people and 83% of them are limited to one country. At the other end of the spectrum 10 languages are spoken by over 100 million speakers and are the mother tongue of 49% of the world's population. As McConnell points out:

> Given the size and the density of the world's population, compounded with the high degree of speech variation, it is not surprising that language contacts are not only universal, but are the rule rather than the exception....As we have noted in the patterns above, when group numbers are disproportionate or language functions are in fluctuation, some assimilation is bound to take place...On the whole then, assimilation is rather a more restricted phenomenon than bilingualism which is present in some degree in most communities that are in contact.[4]

There is now a greater awareness of the potential value of languages. The notion that communications efficiency via a lingua franca should

1. Eugen Weber, Peasants into Frenchmen: *The Modernization of Rural France, 1870-1914* (Stanford: Stanford University Press, 1976), p. 67.

2. *Ibid.*, p. 485.

3. Barbara Grimes, *Ethnologue*, 12th edition, 1992.

4. Grant D. McConnell, *The Macro-sociolinguistic Analysis of Language Vitality*, p. 93.

be pursued at the expense of minority languages is now being openly challenged. The positive role that diversity, both linguistic and cultural, plays in a society is increasingly valued. As Andrew Woodfield notes:

> The fact is, no one knows exactly what riches are hidden inside the less studied languages. We have inductive evidence based on past studies of well-known languages that there will be riches, even though we do not know what they will be...The argument for conserving unstudied but endangered plants has a similar logic: strange plants may contain medically valuable ingredients, so there ought to be a presumption in favour of their survival. This seems paradoxical but it's true. By allowing languages to die out, the human race is destroying things it doesn't understand.[1]

New policy orientations throughout the world in the area of language are increasingly rejecting the 19th century unilingual nation-state model and embracing diversity as both an asset and a necessity. It is easy to point to a number of recent examples of new language policies that now tend to favour maintaining and recognizing language diversity. For instance, the 55 national minorities of China were recognized in article 4 of the 1982 Constitution which states "the people of all nationalities have freedom to use and develop their own spoken and written languages, and to preserve or reform their own ways and customs."[2]

Education, which was once the principal instrument for promoting the dominant state language, is now becoming an instrument to preserve lesser-used languages. For instance in Wales the *Charter for Further Education* states "If you want to become a full or part time student you have a right to expect: ...services provided to users of the

1. Andrew Woodfield, "The Conservation of Endangered Languages," *Seminar on The Conservation of Endangered Languages, at the Centre for Theories of Language and Learning* (University of Bristol, April 21, 1995), p. 8.

2. David Bradley, "Minority Language Policy and Endangered Languages in China and Southeast Asia," *International Symposium on Endangered Languages* (University of Tokyo, November 1995).

Welsh language and courses which are available through the medium of the Welsh language."[1]

The World Bank has also emphasized the importance of providing minority language education. In the Bank's opinion education is critical to economic growth. And minority language education contributes to the economic growth because it reflects the linguistic reality of a society and enhances the educational attainment of linguistic minorities.

> Linguistic minorities also suffer from relatively lower enrollments because they are often poor and because of language policies. Most countries are multilingual, either officially or in practice. ...Linguistic diversity reflects ethnic diversity and is often associated with high levels of illiteracy.[2]

There is scarcely a state in Europe that does not have to deal with the issues of minority languages within, outside or across its borders. These intertwined and cross-cutting minorities do not neatly fit into the ideology of the nation-state, yet they are reality. Europe, which can perhaps lay claim to having invented the nation-state, has now begun to recognize its own diversity. As Grin notes:

> Portugal is the only country regarded as being officially unilingual by the European Community. All the other countries are at least bilingual or plurilingual—Finland because there is a Swedish minority; Sweden because there is the Sami (Lapp) minority in the northern part of the country, which has certain rights. Greece regards itself as unilingual, but is alone in doing so; no one else agrees on this point.[3]

Within the European Union some 40 million citizens speak regional or minority languages (for instance 500,000 speak Welsh in the UK) and others speak the majority or official language of a neighbouring state

1. The Welsh Office, *The Charter for Further Education*.

2. The World Bank, *Priorities and Strategies for Education: A World Bank Review*, (Washington DC, 1995), p. 45.

3. François Grin, *Official Languages and the Economy*, p. 215.

(for instance, German speakers in Belgium, Denmark, France, and Italy). In 1992-93, the European Commission decided to take stock of the direction of policy regarding minority languages and the resulting report Euromosaic confirms Europe's commitment to linguistic diversity.

> The Euromosaic report.... highlights the shift in thinking about the value of diversity for economic development and European integration. It argues that language is a central component of diversity, and that if diversity is the cornerstone of innovative development, then attention must be given to sustaining the existing pool of diversity within the European Union.[1]

As a result, the European Union has fixed a number of objectives in the area of minority language policy, including:

- safeguarding and promoting regional or minority languages,
- stimulating cooperation among those seeking to preserve and promote these languages, and
- improving the teaching of regional and minority languages in all educational channels from nursery to adult training.

This commitment translates into policy initiatives such as the Multilingual Information Society Programme (MLIS). The MLIS programme, launched in October 1996, has at the heart of its rationale the belief that multilingualism is an essential component of Europe's rich cultural heritage and, as a result, it is essential to create conditions to allow the creation, exchange and access to information across language borders, even in languages that are not widely spoken elsewhere.

As Grin notes, Europe has been actively pursuing these objectives:

> At present, a whole series of initiatives is being undertaken in Europe (for example, under the aegis of the European Bureau

1. Summary of the Report published on the European Union's Web page.

> of Lesser-Used Languages, whose mission it is to defend and promote traditional minority languages) to reconcile the objectives of business with those of agencies that work to promote minority languages, and indeed to use the resources of the former to promote the latter.[1]

UNESCO has also taken an active role in the preservation of endangered languages. A report prepared for UNESCO entitled *Language Policies for the World of the Twenty-First Century* asserts that "Statistics show that, in reality, bi- or multilingualism is the 'normal' human condition."[2] The report also strongly reinforces the link between language rights and human rights which has been growing within international law.

> The movement to safeguard mother tongue speakers of ethnic minorities has recently gathered considerable momentum in recognition of how politically, ideologically or racially induced oppression, whether consciously or unconsciously applied, whether instigated by governments, groups or individuals can take the form of language suppression.[3]

This brief review of concepts and theory dealing with minority community vitality shows that these are issues that are far from unique to Canada. Naturally, theory has significant implication for public policy. Broadly speaking, language policies in the industrial world are moving away from policies that attempt to impose the dominant state languages and are becoming increasingly sensitive to issues related to minority rights. In this regard, as the next chapter's review of Canadian language policy will show, Canada is in many respects at the forefront of language policy in the world.

---

1. François Grin, "European Research on the Economics of Language," in *Official Languages and the Economy*, p. 45.

2. Edward Batley, Michel Candelier, Gisela Hermann-Brennecke et al., *Languages Policies for the World of the Twenty-First Century: Report for UNESCO* (April 1993), p. 1.

3. *Ibid.*, p. 40.

THE FEDERAL POLICY CONTEXT

Public policy is by no means irrelevant to the discussion of community vitality. Most analysts agree that such policies directly influence the minority communities. This section will deal solely with the federal policy framework.

The spectre of assimilation is one that has haunted Francophone communities within Canada for at least two centuries. These communities have persisted, even in the wake of assimilationist policies advocated by Lord Durham and others and restrictions placed on the use of French in the school system (such as Regulation 17 in Ontario). For much of the Canadian history, where public policy was not actively hostile to the survival of Francophone communities outside Quebec, it can at best be characterized as one of indifference or benign neglect. There is, of course, nothing benign about a neglect which results in higher school drop-out rates and illiteracy with the resulting lower socio-economic attainment.

Canada is by no means unique in this regard. In the 19th and early 20th centuries many governments used the school system to impose a dominant language on minority language populations as part of an explicit or implicit policy of assimilation. In the Canadian context, these policies were, even at the time, highly controversial and created strains within the Canadian federation, a federation which, from its inception, was designed to accommodate the presence of significant English and French populations.

The Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism is in many ways the inevitable starting point of any discussion of language policy in Canada. Not only are its recommendations at the heart of Canadian language policy, but its analysis was the first serious attempt to come

to grips with language issues in this country. Thirty years later its analysis is still surprisingly fresh and relevant.

The Commission noted that the danger of language atrophy was real, "even an international language like French, under certain sociological conditions, can wither away..."[1] The Commission concluded that French was in many ways an under-used language within Canada and placed a strong emphasis on the presence of French within Canadian society, noting "We feel it is unacceptable to consider the French language in Canada... as a mere personal or family trait, encountered in church, in some associations, or at best in elementary school, but not elsewhere."[2] Ultimately the Commission rejected a territorial solution based on provinces and proposed an alternative model rather than merely "paper over an unsatisfactory situation".[3]

The Legislative Framework

The adoption of the 1969 *Official Languages Act* marks a clear watershed in public policy towards Francophone communities throughout Canada. For the first time, the federal government and gradually, the provinces, took an active role in supporting the development and vitality of Francophone communities. However, the broader vision of French and English within Canadian society is more clearly reflected in the text of the 1988 *Official Languages Act*.

Clearly, one of the most important developments from a policy perspective was the adoption of the 1982 *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. Not only did it give constitutional status to the declaration of English and French as the official languages of Canada, but it also guaranteed access to minority language schooling and required that provinces put in place the minority school governance structures. Section 23 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* is undoubtedly one of the most crucial policy initiatives in terms of its

1 *Report of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism*, Book 1, p. xxxv.

2. *Ibid.*, p. xxxviii.

3. Hugh R. Innis, *Bilingualism and Biculturalism: An Abridged Version of the Royal Commission Report* (1973), p. 14.

potential impact on minority community vitality. The link between schooling and language vitality is one that is well established in the literature on vitality both within Canada and internationally.

Canadian Jurisprudence

Canadian jurisprudence has also reflected a growing sensitivity to language issues and minority rights. As the Supreme Court of Canada noted in *R. v. Mercure*, "It can hardly be gainsaid that language is profoundly anchored in the human condition. Not surprisingly, language rights are a well-known species of human rights and should be approached accordingly..."[1] Similarly, in *Société des Acadiens v. Association of Parents* the Supreme Court stated:

> Linguistic duality has been a longstanding concern in our nation. Canada is a country with both French and English solidly embedded in its history. The constitutional language protections reflect continued and renewed efforts in the direction of bilingualism. In my view, we must take special care to be faithful to the spirit and purpose of the guarantee of language rights enshrined in the Charter.[2]

Nowhere is the sensitivity of the courts to minority language vitality more crucial than in the interpretation of minority language education rights. The Supreme Court stated, "it is worth noting that minority schools themselves provide community centres where the promotion and preservation of minority language culture can occur."[3] The court noted the link between school governance and community vitality stating:

> I think it incontrovertible that the health and survival of the minority language and culture can be affected in subtle but important ways by decisions relating to these issues. To give

1. Judge La Forest, Supreme Court of Canada, *R. v. Mercure*, 1988.

2. Chief Judge Brian Dickson, Supreme Court of Canada, *Société des Acadiens v. Association of Parents*, 1986.

3. Supreme Court of Canada, *Mahé et al. v. Alberta*, p. 14.

> but one example, most decisions pertaining to curricula clearly have influence on the language and culture of the minority students.[1]

Recently in *R. v. Beaulac*, a case dealing with the right to be tried by judge and jury who speak both official languages in British Columbia, the Supreme Court of Canada ruled that language rights, like other rights must be interpreted liberally rather that given a restricitive, cautious interpretation as proposed in *Société des Acadiens*. The majority opinion stated:

> Language rights must in all cases be interpreted purposively, in a manner consistent with the preservation and development of official language communities in Canada. To the extent that *Société des Acadiens* stands for a restrictive interpretation of language rights, it is to be rejected. The fear that a liberal interpretation of language rights will make provinces less willing to become involved in the geographical extension of those rights is inconsistent with the requirement that language rights be interpreted as a fundamental tool for the preservation and protection of official language communities where they do apply. Language rights are a particular kind of right, distinct from the principles of fundamental justice. They have a different purpose and a different origin. When s. 530 of the *Criminal Code* was promulgated in British Columbia in 1990, the scope of the language rights of the accused was not meant to be determined restrictively. The amendments were remedial and meant to form part of the unfinished edifice of fundamental language rights.[2]

Numerous authors have noted the important role played by the federal language policy in enhancing the use and status of French within Canada over the last thirty years.

> The federal linguistic policy has had real success, but only partial success. The institutional capacity of the public service to operate in French is clearly better today than it was in the

1. *Ibid.* p. 22

2. Judge Bastarache, Supreme Court of Canada, *R. v. Beaulac*, 1999.

> 1960s. The prestige and use of French throughout Canada have grown, as demonstrated by the enthusiasm of many Anglophone parents for immersion schools. This result is due at least in part to the *Official Languages Act* and other federal interventions... The recruitment of a greater number of Francophones in the federal public service has benefited mainly Francophones outside Quebec, who are more bilingual than Quebecers, and make up approximately 40% of Francophone federal employees.[1]

Canada is, of course, a highly decentralized federation. Many of the government services and policies that impact most directly the vitality of minority language communities are in areas of provincial jurisdiction. The federal government has traditionally supported the expansion of provincial services through the use of the federal spending power. Education is perhaps the clearest example of federal support of minority services.

This text will not attempt to provide an overview of the wide variety of language policies adopted by provinces within Canada. Each has its unique features and there is considerable variation amongst them. In general, the trend has been towards an expansion of French language services, particularly in the area of education, but elsewhere as well.

The availability of provincial services in French varies considerably from one province to another. Generally, the larger communities have access to a wider variety of services and their rights are better defined in law. The Constitution itself provides a certain common denominator of rights in the area of education; however there remains considerable variability in the implementation of minority education rights from province to province.

1. José Woehrling, « Convergences et divergences entre les politiques linguistiques du Québec des autorités fédérales et des provinces anglophones: le noeud gordien des relations entre les Québécois francophones et les minorités franco-phones du Canada », in Conseil de la langue française, *Pour un renforcement de la solidarité entre Francophones au Canada* (Québec: 1995), p. 259.

THE PUBLIC DEBATE

Do Francophones outside Quebec have a future? Has Canada's language policy made a difference? Is Canada's language policy worth the cost? These are some of the recurrent questions that have emerged in the public debate within Canada on language policy. Inevitably, issues such as assimilation have been used by all sides in these debates.

Seen from Quebec

The perception that Quebecers have of the situation of Francophones outside Quebec has been conditioned by the evolving perception of themselves. Increasingly, in the wake of the quiet revolution, that self-perception was as Quebecers, rather than French Canadians.

The issue of Quebec's status within the Canadian federation is intimately linked to this debate. As a result, there has been some ambivalence in the attitudes of Francophones in Quebec toward Francophones outside Quebec. Certain Quebec nationalists seem to feel that viable Francophone communities outside Quebec might constitute a permanent familial link and thus cement a pan-Canadian bond. The strongest proponents of independence in Quebec have therefore preferred to portray the weakness of these minority Francophone communities as an example of the failure of Canadian federalism. René Lévesque's reference to Francophones outside Quebec as "dead ducks"; or Yves Beauchemin's comment that they are "*des cadavres encore chauds*" represent examples of a similar school of thought. This point of view also echoes and is perhaps intended to reinforce a pessimistic assessment of the vitality of the French language in Quebec.

Linda Cardinal suggests that the discourse on Francophones outside Quebec is ultimately very much focused on Quebec issues.

> Thus, the representation that Quebec gets from Francophones in a minority environment serves it very well. In fact, insofar as one considers that 'outside Quebec there's no hope for Francophones,' the latter becomes the legitimate representative of *la francophonie*, its stronghold, its territory. The survival of the French fact will undergo a reaffirmation of territory, which will also coincide with the Québécois nation and the State that it takes over politically.[1]

However, it should be noted that the dominant opinion in Quebec has always expressed interest and concern for the Francophone minorities. As Gerald Gold suggests:

> In Quebec, where the minorities were of little or no importance to the Referendum debate, the Parti Québécois strategy, as it emerged in ministerial statements and in the White Paper on Sovereignty Association, was to represent the minorities as witnesses to the inadequacy of federalism as a means of preserving French language and culture...Without being integral to the internal discussions of the economics of independence, the minorities were seen by Quebec as part of a North American *francophonie* to which a French Quebec, the sole French-speaking 'state' on the continent, is morally responsible.[2]

The continuing paradox of a Francophone Quebec that increasingly defines its interests from a territorial perspective and yet maintains a real and manifest attachment to the Francophone minorities is well illustrated in an editorial by Lise Bissonnette:

---

1. Linda Cardinal, « Identité et dialogue : l'expérience des francophonies canadienne et québécoise », in Conseil de la langue française, *Pour un renforcement de la solidarité entre francophones au Canada* (Québec: le Conseil, 1995), p. 67.

2. Gerald L. Gold, « La revendication de nos droits: the Quebec Referendum and Francophone minorities in Canada,» *Ethnic and Racial Studies* 7, 1(January 1984).

> The political interests of Quebec and of Francophones outside Quebec will perhaps differ for good. However, at all costs we must avoid a recurrence of those distressing episodes in which Quebec dissociates itself and lets its close relations down without the slightest worry of the consequences.[1]

Recently we have seen moves within Quebec to re-emphasize the linkages between Quebec and Francophone communities outside Quebec. The *Conseil de la langue française* has published a report on the relations between the Francophone communities outside Quebec and inside Quebec. This advice was solicited by the then Minister responsible for the *Charter of the French Language*, Claude Ryan. The text produced by the Conseil was well received by Francophone communities outside Quebec. It emphasizes the common interest of Quebec Francophones and Francophones outside Quebec in the vitality of the French language everywhere in Canada. The text recognized the leadership role that the federal government has played with regard to Francophone communities and it avoided the pessimism that has often characterized the *Québécois* analysis of the situation of Francophone communities outside Quebec. This text was the basis of a policy subsequently adopted by the Government of Quebec.

Francophones Minorities—In their own words

Rumours of the demise of minority communities have often been fuelled by the alarmist rhetoric provided by the minorities themselves (e.g. *Le Choc des nombres* published by the *Fédération des jeunes Canadiens français*). Some commentators have attempted to put some of these pessimistic portrayals of the minority situation in the perspective of a more complex reality. As President of the FFHQ (now the FCFA), Guy Matte suggested the minority discourse needs to focus on the overall context, as well as the problems:

---

1. Lise Bissonnette, « Pour un futur commun », *Le Devoir*, November 26, 1990.

> In 20 years, we have made tremendous progress as a Francophone community and we have perhaps not celebrated it enough ...the image that we leave ...is that it is not going well, that there are problems, that we are utterly destitute, that we are being assimilated. We leave messages that are part of the truth.[1]

So why does such a dark vision of the future of Francophone communities in Canada dominate the minority discourse notwithstanding the fact that school and community infrastructures that have been put in place during the past 25 years are having a measurable impact? These have enhanced the status of the French language within a minority community context and resulted in the development of a network of minority language community institutions, the extension of language rights across the country and a dramatic rise in bilingualism among young Anglophones. Yet pessimism remains the hallmark of the minority discourse.

As sociologist Linda Cardinal noted in a text published by the *Conseil de la langue française*, "One can really wonder why Francophones have accepted this representation of themselves. Outside Quebec, focusing solely on deficiencies does not serve the cause of protection of minority rights."[2]

The realization that the very negativity of the minority discourse could be a barrier to community development is a relatively recent development: Jacqueline Pelletier noted recently that the question of minority survival needs to be framed differently:

> ...there are undertakers who want to bury us alive. Some of them have been in Parliament, in the universities... I call them statistical vultures, kill-joys, obituary-seekers who scrape the bones of Census data to predict the disappearance of our communities. Who tell our youth that they are dying and then

1. Guy Matte quoted by Sylvie Lépine, « D'énormes progrès comme communauté francophone », in *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*, November 7, 1990.

2. Linda Cardinal, « Identité et dialogue », in *Pour un renforcement de la solidarité entre francophones au Canada*, p. 69.

> wonder why they prefer speaking English...I do not want to deny the reality of assimilation, but I think...that asking the question: will Francophone communities outside Quebec survive, is asking the wrong question.[1]

Stebbins in his study of Franco-Calgarians notes:

> These signs of new strength at the core of the Calgary's French community contrasts with the pessimism I heard from many respondents about the prospects for the relève and by implication, the prospects for the community itself.[2]

In their analysis of the discourse of Francophone minority associations, Cardinal et al. note:

> Strongly influenced by reports of political, cultural and economic inequality of French-Canadians by the Commission on Bilingualism and Biculturalism, the discourse associated with Francophone minorities was, at the beginning of the contemporary period, strongly tainted with pessimism... The themes of assimilation, economic equality, of the historic refusal by the majority to grant rights and institutions to the minority will serve as a framework to read the Canadian reality from the point of view of national oppression.[3]

However, they also note a gradual change in the minority discourse:

> Canada's Francophone and Acadian communities, for their part, leave behind a victimising notion of minority status to affirm themselves as equal partners with the other majority ...The Francophone and Acadian communities anchor their

---

1. Jacqueline Pelletier, « Nos mots, à fleur de pays », *Proceedings of ACREF's 2nd National Congress*, p. 35.

2. Robert A. Stebbins, *The Franco-Calgarians*, p. 118.

3. Linda Cardinal, Lise Kimpton, Jean Lapointe, Uli Locher and J. Yvon Thériault, *Development of Official Language Communities from the Standpoint of Community-based Associations* (Ottawa: Office of the Commissioner of Official Languages and the Secretary of State, 1992), p. 10.

> approach within the changes in the Canadian legal framework; the favourable assessment that they make of the linguistic measures in the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* (1982), particularly Section 23, leads them to believe that from now on they have the means to slow down the long-standing population decrease that afflicts them.[1]

The change towards a more empowered discourse seems, however, to be limited to the associations. They note that the community at large and the minority language media have retained the pessimistic discourse of the earlier period. Nor is this pessimism entirely absent from the associational discourse.

The negative tone to the minority language discourse is in some ways typical of communities involved in dependency relationships with governments everywhere. Pool has explored the inherent problem associated with subjective assessments in a language regime, "This problem is an instance of the general principle that telling the truth is not always rational if a policy that affects the teller is going to be based on the teller's disclosure."[2] The tendency to emphasize that the glass is half empty is, in this context, obvious.

In their book *Building Communities from the Inside Out*,[3] Kretzman and McKnight look at the same phenomenon in an American context, but its community development focus is equally relevant to minority language community development in Canada. The key to their approach to community development is focusing on strengths rather than weaknesses, assets rather than needs. They argue that communities underestimate their resources and that development must be rooted in the community itself. The negative focus on problems, deficiencies and needs externalizes the solution and breaks

1. Linda Cardinal, Lise Kimpton, Jean Lapointe, Uli Locher and J. Yvon Thériault, *Development of Official Language Communities from the Standpoint of Community-based Associations* (Ottawa: Office of the Commissioner of Official Languages and the Secretary of State, 1992), p. 125.

2. Jonathan Pool, "The Official Languages Problem," *American Political Science Review*, Vol. 85, 2 (June 1991), p. 499.

3. Kretzman and McKnight, *Building Communities from the Inside Out* (The Centre for Urban Affairs and Policy Research/Neighbourhood Innovations Network, Northwestern University, 1995).

down the community's own problem-solving capacity, leaving the communities with the impression that only outside experts/external intervention can help.

The "needs" focus also creates competition between communities to demonstrate the greatest need in order to gain external funds/assistance. This type of discourse takes the emphasis away from development and places it on mere survival. Since the problem must be worse in order to justify renewed or enhanced funding, this deficiency orientation shapes reality and inflates the problem and ends up demobilizing the community. Since government support often also targets needs, it tends to reward and consequently to reinforce the needs discourse within communities.

The solution according to Kretzman and McKnight is to focus on assets and local strengths to create a strategy for realizing the vision of community development. Some of the recent work undertaken by the Department of Canadian Heritage in the context of Canada/community agreements clearly fits nicely in the approach they are suggesting, for instance:

- focusing on community partnerships (harnessing community assets)
- building and rebuilding relationships (relationship-driven development)
- changing the client/recipient role to that of full contributor in community building
- placing the focus of community development back in the community (internally focused)
- solving problems at the community level
- recognizing interdependence within the community

Churchill and Kaprielian-Churchill note the need to have a balanced discourse that both recognizes the real challenge which assimilation represents for Francophones outside Quebec and the desire to

generate a sense of urgency regarding these needs, while at the same time recognizing progress and evidence of the positive evolution of the situation.

> Francophones are generally very aware of demographic analyses that seem to predict their disappearance as a language group...It would be unfortunate if, by using negative indicators to support their demands for better services in French, Francophones were to succeed in convincing public opinion (and perhaps themselves) that the political actions taken to raise the status of French have had no results[1].

Anglophones Outside Quebec

Among the Anglophone majority, the subject of the presence and future of Francophones outside Quebec is often invoked as a critique of Canada's official languages policy. That is to say the size of Francophone communities is used to suggest the policy has either failed or is unnecessary. These analyses focus on the proportion Francophones represent in a given population or the declining use of French as the language used most often at home. Typical examples of this type of analysis include the following text by economist John Richards, who writes:

> ...consider the fate of the Francophone minority outside Quebec over the past two decades. Since 1971 the Canadian census has posed questions about maternal language (the language first used in one's family of origin) and language of use (the language most often used at home). If the number using French is smaller than the number who learned it as their first language, linguistic assimilation is taking place. ...twenty years of official bilingualism have not reversed assimilation...The conclusion is inescapable: outside Quebec and the bilingual belts of Acadia and Eastern Ontario, French is like other minority languages. Among the next generation,

1. Stacy Churchill and Isabel Kaprielian-Churchill, *Facing Pluralism, The Future of Francophone and Acadian Communities in a Pluralistic Society* (Ottawa: Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, 1991), pp. 46-49.

> it cannot compete in the school yards with the advantages of English.[1]

Kenneth McRoberts arrives at a similarly bleak assessment of both the official language policy and the likelihood of survival of Francophone minority communities.

> In sum, the dream of a truly bilingual Canada, which mobilized a good many English-Canadian intellectuals in the 1960's, has effectively died as Canadian society has continued inexorably its movement toward twinned unilingualism, with Francophone dominance of Quebec and Anglophone dominance of nine other provinces, broken only by a bilingual belt in parts of Ontario and New Brunswick that border on Quebec...To a very real degree, these assimilationist pressures on the Francophone minorities are simply beyond the range of governmental action[2].

The common thread of pessimism that dominates much, though not all, of the public debate regarding the future of Francophones communities outside Quebec appears rooted in very different sources. The minorities themselves use this discourse as a call to action, as proof that more must be done. In Quebec it appears to be used more as a cautionary tale. Anglophone scholars from outside seem to feel that a simpler country, one characterized by territorial unilingualism, might be easier to govern.

The Rate of Assimilation

In the realm of political debate words are not only words, they are also ideas. As a result, the semantics of the debate need to be scrutinized carefully to ensure that its implicit assumptions are fully understood. One of the more interesting examples of this is the use of the phrase "rate of assimilation". It is one of the more ubiquitous phrases in the language debate.

---

1. John Richards, "Language Matters - What Anglophone Canadians should learn from the PQ," in *Opinion Canada* (Council for Canadian Unity, 1995), p. 3.

2. Kenneth McRoberts, "The Reading Edge," in *The Globe and Mail*, March 1990.

The phrase "rate of assimilation" is often used without any clear definition or source, though Statistics Canada is also occasionally given as its source, particularly when the "rate of assimilation" is expressed in terms of Census data. Implicit is the idea that assimilation is a simple, precise and clearly definable phenomenon. In fact, Statistics Canada publications avoid the phrase, and the agency has never endorsed an official definition of assimilation.

The patterns of language use within Canadian society are often complex. Moreover, the coexistence of one or more languages is an intrinsic part of the reality of any minority community. As a result, definitions of language communities are not and cannot be expected to be water-tight. For instance, many Canadians give multiple responses to the Census questionnaire. Many Canadians report more than one mother tongue or home language, and this is particularly frequent in exogamous or mixed families.

The data on the percentage of people with a given mother tongue who speak another language most often in the home is often referred to as the rate of assimilation. Statistics Canada, the source of this data, refers to this as *language transfer* or *language shift* or, when looking at those who have the same home language and mother tongue, *language continuity*. This data measures language shift during a lifetime. There are, of course, other ways of looking at this issue; for instance, one can look at intergenerational data.

There are a number of problems associated with this definition of the rate of assimilation. First, the home language/mother tongue ratio is a cumulative indicator, not a time sensitive-rate. The rate of inflation, unemployment or economic growth are all annual rates. At a 36% per year rate the Francophone communities outside Quebec would have long since disappeared. The so-called rate of assimilation reflects the total transfers in the minority population, not the transfer per year or the change between two censuses. However, the use of this data generally leaves the public with the misleading impression that these communities are melting like ice cubes in the sun.

This data also tends to underestimate the use of minority languages because the home language data reflect only the language most often spoken. Two or more languages may well co-exist within a home. In

fact, this is often the case in mixed families. Marmen and Corbeil note, "Language shift is an indicator of the dominance of a language and does not necessarily imply the abandonment of the mother tongue. It is therefore possible that the mother tongue is used in the home, but less often than the other."[1]

Moreover, the language may be present in non-spoken areas (TV, radio, reading). The French phrase *"langue d'usage"* is even less nuanced and reinforces the impression that it is the sole language used when it is merely the language spoken most often in the home. For this reason, many Statistics Canada publications prefer to describe it as *"langue parlée à la maison"*.

Moreover, the fact the data is limited to the use of languages in the home is often not made clear in publications. Home language data can tell us nothing about the fact that French may very well be used outside the home, for instance at work, in the school, with family or friends. In mixed families it is not uncommon for children to be sent to a minority language school in order to reinforce their mastery of the French language. Under these circumstances, schools serve as a counterweight to the home language environment.

Finally, it is worth recalling that the vast majority of these so-called assimilated Francophones are still able to speak French. In fact, 97% of those reporting French as their sole mother tongue in the Census are able to speak French. This figure drops to 96% when multiple responses are considered. While it is not impossible for an individual to lose the ability to speak the language that he or she first learned at home in childhood, it is exceedingly rare. Real assimilation is essentially an intergenerational phenomenon.

1. Louise Marmen and Jean-Pierre Corbeil, *Languages in Canada, 1996 Census*, Canadian Heritage and Statistics Canada, Ottawa, 1999, p. 73

TRENDS AND ANALYSIS

The Census of Canada

The Census of Canada is no doubt the single best source of data on the vitality of the French-speaking communities outside Quebec. The long form of the Census, which is filled out by one in five households, asks three questions on official languages. Various other statistics, such as language continuity, transfer rates and intergenerational transmission are derived from these three questions. The 1996 Census asked the following three language questions:

Figure 1—Census 1996 Language Questions

Can this person speak English or French well enough to conduct a conversation?

Mark one circle only.

- O English only
- O French only
- O Both English and French
- O Neither English nor French

What language does this person speak **most often** at home?

- O English
- O French
- Other - Specify

What is the language that this person **first learned** at home in childhood and **still understands**?

If this person no longer understands the first language learned indicate the second language learned.

- O English
- O French
- Other - Specify

Basic Data

The number of Francophones outside Quebec increased by 44,000 or 4.7% in the period from 1971 to 1996. There are just under one million Francophones outside Quebec. The use of French as the language used most often within the home has, however, declined by 57,000 in the same twenty-five-year period.

While the number of mother tongue Francophones has increased, this increase has not kept pace with the increase in the non-Francophone population. As a result, the percentage of mother tongue Francophones has declined consistently over the past forty-five years.

The rate of growth in Francophone communities outside Quebec between 1951 and 1996 was 34%. While the overall number of Francophones remained essentially stable between 1991 and 1996, diminishing by only 0.6%, the rate of growth varied considerably from one province to another. For instance, the number of Francophones declined by 14.8% in Newfoundland, however the rate of growth in the Yukon was 29.6%.

Table 1 Francophones outside Quebec

	Number	Percentage of Total Population
Mother Tongue		
1951	721,820	7.3
1961	853,462	6.6
1971	926,400	6.0
1981	923,605	5.2
1991	976,415	4.8
1996	970,207	4.5
Home Language		
1971	675,925	4.3
1981	666,785	3.8
1991	636,640	3.2
1996	618,522	2.9

Source: Louise Marmen and Jean-Pierre Corbeil, *New Canadian Perspectives: Languages in Canada*, Statistics Canada and Canadian Heritage, 1999.

The situation of the French language and the Francophone communities varies considerably from one province to another, or indeed even within certain provinces (See Table 3). For instance, the vast majority of Francophones in New Brunswick are concentrated in areas where they in fact constitute the majority. This is rarely the case outside of New Brunswick, although there are significant local concentrations of Francophones in areas such as Vanier in Ontario or St. Boniface in Manitoba. With the exception of New Brunswick, the population of mother tongue Francophones represents less than five percent of the population in all provinces outside Quebec.

Although it constitutes only 4.7% of the total Ontario population, the number of Francophones in that province is considerable—just under half a million. Throughout Canada Francophone minorities tend to be concentrated in certain regions within each province. As a result, even though Francophones represent only 4.5% of the population outside Quebec, most Francophones outside Quebec live in regions with above-average concentrations of Francophones. For instance, in 1996 almost two-thirds of Francophones lived in areas where French-speakers represent 10% or more of the population, nearly one third live in census divisions where French-speakers were in the majority.

Table 2 **Concentration of Francophones outside Quebec**

Concentration	Number	Percentage
50% +	305,193	31.3%
11% to 49%	294,106	30.1%
5% to 10%	50,793	5.2%
Less than 5%	325,755	33.4%

Source: Census of Canada, 1996.

Knowledge of French within Canada

Knowledge of French varies considerably across the country, from a high of 43% in New Brunswick to a low of 4% in Newfoundland. In recent years knowledge of French has been increasing across the country. This increase is primarily associated with the rise of bilingualism among Anglophones. Francophones represent 37% of those outside Quebec who speak both English and French.

Table 3 **French Language Profile by Province and Territory, 1996**

Province/Territory	Mother Tongue		Home Language	
Newfoundland	2,433	0.4%	1,018	0.2%
Prince Edward Island	5,715	4.3%	3,045	2.3%
Nova Scotia	36,308	4.0%	20,710	2.3%
New Brunswick	242,408	33.2%	222,454	30.5%
Ontario	499,687	4.7%	306,788	2.9%
Manitoba	49,108	4.5%	23,136	2.1%
Saskatchewan	19,896	2.0%	5,829	0.6%
Alberta	55,293	2.1%	17,817	0.7%
British Columbia	56,755	1.5%	16,582	0.4%
Yukon	1,173	3.8%	543	1.8%
Northwest Territories	1,010	2.6%	357	0.9%
Nunavut	416	1.7%	250	1.0%

Source: Census of Canada, 1996.

For the purpose of this publication, bilingualism will be defined as the ability to conduct a conversation in both English and French. This definition is consistent with the census questionnaire. Some of the literature questions the relevance of this level of second-language ability since it is based on self-assessment.

Language skills should not be thought of as something you have or don't have, but rather as a skill that the individual masters more or less. They are a continuum. The question of how many people are bilingual presupposes that this is a black and white issue. In fact, most of the population probably fall in that grey area between total unilingualism and perfect bilingualism, both extremities being no doubt quite rare.

As the B & B Commission noted:

> One of the greatest obstacles to understanding the nature of bilingualism...is the still commonly-held notion that, to be bilingual, a person must have an equal command of two languages. In fact, this phenomenon is so distinct as to have a special name, "equilingualism".[1]

Naturally, the impact of higher levels of sophistication of language use must be considered significant, though there is little reliable data in

1. *Report of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism*, Book 1, The Official Languages, p. 6.

this area. There are, no doubt, several indicators of the utility of French. For instance, the acquisition of French as a second language by non-Francophones is a widely recognized indicator of utility, in as much as acquiring a second language generally requires a substantial investment of time and energy. Similarly, the use of a language in the workplace may also be an indicator of utility. The 1986 General Social Survey indicated that some 64% of Francophones outside Quebec used French at work and 36% used French most often.[1]

Table 4 **Knowledge of French—Profile by Province, Territory, and Canada less Quebec, 1996**

Province/Territory	Number	Percent
Newfoundland	21,415	3.9
Prince Edward Island	14,740	11.1
Nova Scotia	85,350	9.5
New Brunswick	311,175	42.6
Ontario	1,281,83	12.0
Manitoba	104,635	9.5
Saskatchewan	51,115	5.2
Alberta	180,120	6.7
British Columbia	250,365	6.8
Yukon	3,260	10.6
Northwest Territories	3,050	7.8
Nunavut	1,025	4.1
Canada less Quebec	2,308,105	10.7

Source: Census of Canada, 1996.

Over the past forty-five years there has been a more than twofold increase in the number of persons able to speak French outside Quebec. The proportion has also steadily increased, though more modestly. Between 1991 and 1996 the number of persons able to speak French increased by 8% or 171,000. While part of this increase is due to the increase in the number of Francophones, the bulk is attributable to the increase in bilingualism among Anglophones. Given the recent increase in the level of bilingualism among young Anglophones, primarily associated with the French immersion phenomenon, this trend is likely to continue for the foreseeable future.

1. General Social Survey (1986), as cited in Brian Harrison and Louise Marmen, *Focus on Canada: Languages in Canada* (Scarborough, Ont.: Statistics Canada and Prentice Hall Canada, 1994).

Table 5 Knowledge of French outside Quebec

Year	French Only	French and English	Total	Percent
1951	207,570	689,317	896,887	9.0
1961	235,016	892,294	1,127,310	8.7
1971	211,240	1,236,365	1,447,605	9.4
1981	160,640	1,616,855	1,777,495	10.0
1991	151,370	1,985,670	2,137,040	10.5
1996	127,370	2,180,720	2,308,090	10.8

Source: Marmen and Corbeil, op. cit.

Some might question the relevance of the level of bilingualism of Anglophones to the vitality of Francophone communities outside Quebec. Réjean Lachapelle was the first to demonstrate, using 1991 Census data that in exogamous families, the bilingualism of the Anglophone parent is a crucial variable, perhaps the crucial variable. In those families with children between the ages of 5 and 14 years old where the mother was French and the father spoke no French, 60% of the children did not speak French and only 40% spoke French. Fully 85% of these children did not have French as a mother tongue.

However, in those exogamous families where the Anglophone father could speak French, 78% spoke French and only 22% of the children were unable to speak French. Moreover, a majority (51%) had French as a mother tongue.[1] Within exogamous families, the bilingualism of the Anglophone parent appears to be a highly significant factor in ensuring or inhibiting knowledge of French and its transmission as a mother tongue. This strongly suggests that the rising bilingualism of Anglophones within Canadian society may play an important role in strengthening minority language community vitality. While some studies suggest that bilingual Anglophones do not use their French often in the home, it would appear that this passive ability has a significant impact in facilitating the use of French within an exogamous family. In other words, the bilingualism of the non-Francophone parent makes it much easier for the minority parent to use French in the home.

1. Réjean Lacjapelle, "Exogamy in Francophone Populations in a Minority Situation: Factors, Change and Consequence," *Proceedings of the National Mini-colloquium on Exogamy and Reception Structures for Francophone Immigrants* (Ottawa: Office of the Commissioner of Official Languages, 1994), pp. 13-14.

Table 6 **Impact of the Bilingualism of the Father on the Degree of Francization of Children (5–14) in Exogamous Families (Canada less Quebec)**

	Child speaks English only	Bilingual child/ not French MT	Bilingual child two mother tongues	Bilingual child/ French mother tongue	Child speaks only French
Father speaks no French	60%	25%	3%	11%	0%
Father speaks Eng. & French	22%	27%	6%	40%	5%

Source: Réjean Lachapelle,"Exogamy in Francophone Populations in a Minority Situation: Factors, Change and Consequence," *Proceedings of the National Mini-colloquium on Exogamy...*, 1994.

The 1996 Census confirms that the bilingualism of the non-Francophone parent is a major factor in the transmission of French as a mother tongue and in the transmission of the ability to speak French. Unlike Lachapelle's analysis which is based on an analysis of families with Francophone mothers, which as we will see is in some respects the best case scenario, Table 7 looks both at those exogamous families where the minority parent is the female and those where the minority parent is the male. The analysis also looks at all non-francophone parents, not just Anglophones. While this analysis is consistent in confirming the dramatic impact of the bilingualism of the non-Francophone parent, it provides a better sense of the overall scope of the phenomenon.

If we look at children from 0 to 18 years of age in exogamous families, we find that French is almost five times more likely to be the language most often spoken in the home when the non-Francophone parent is able to speak French. Moreover, almost three-quarters are able to speak French in families in which the non-Francophone parent speaks French—compared to just a third of the children when the non-Francophone parent speaks no French. And finally transmission of the mother tongue, probably the single most important indicator of assimilation, is almost four times higher in families where the non-

Table 7 **Impact of the Non-Francophone Parent's Knowledge of French on the Inter-generational Transmission of French in Exogamous Families (Canada less Quebec)**

Children Aged 0 to 18	Non-Francophone Parent Speaks No French*	Non-Francophone Parent Speaks French*
French Home Language of Child**	7.8%	36.4%
Child Able to Speak French	34.8	73.3%
French Mother Tongue of Child **	12.8%	47.1%

Source: 1996 Census of Canada.

* Only parents reporting a single mother tongue.

**Includes single and multiple responses.

Francophone parent speaks French. Or put differently, the children in families where the non-Francophone parent speaks French represent less than one-fourth of the 181,115 children in exogamous families, but are the majority (54.5%) among the 38,480 who have French as a mother tongue.

It has long been believed that the key to the intergenerational transmission of French was its use by the minority parent. This data makes clear that the use of French in exogamous homes is not just a question of the commitment and determination of the Francophone parent, but is also related to the linguistic environment created by the other parent's language skills. As Landry and Allard note in their research on children in exogamous families, there are successful strategies which exist to counter the dominance of English:

> Exogamy is often considered the scourge of Francophone communities. However, as we have seen, many exogamous families have taken steps to assure the development of an additive bilingualism among their children through the Francophone parent's use of French and the choice of French language schooling. The contact between two languages and

cultures does not necessarily lead to a relationship of dominance of one culture over the other.[1]

Language Continuity and Transfers

Language shift and continuity are useful indicators of the relative strength of a language. They measure the degree to which the French mother tongue population continues to use this language most often in the home context during the course of a lifetime. The shift away from the mother tongue generally rises during early adulthood and there is little change after 35 years of age. As a result, the aging of the population can be expected to contribute to language shift.

Language shift is also generally associated with exogamous families. The reason is fairly straightforward. The level of (English/French) bilingualism of Anglophones outside Quebec is 6.9%, while the level of bilingualism among Francophones outside Quebec is 83.8%. In fact, Francophones represent nearly 37% of persons outside Quebec who speak both English and French. Among those living in English-French couples 92% of the Francophones were bilingual compared to 21% of the Anglophones.[2] Given the disequilibrium in the level of bilingualism, the choice of English as the language used most often would seem inevitable. In 1996, 96% of English-French couples reported English as the language used most often in the home. It should be remembered, however, that the language most often used in the home may very well not be the only language used in the home. In fact, the evidence suggests that French is used regularly in many of these homes, though less often than English.

High levels of language shift are generally associated with lower concentrations of Francophones. New Brunswick, which has the highest concentration of Francophones, has the highest rate of language continuity, while provinces where Francophones represent a smaller proportion of the population have a lower level of language continuity. Essentially, the same correlation is found between the proportion of the population and the rate of exogamy.

1. Rodrigue Landry and Réal Allard, « L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures : le rôle de la francité famillioscolaire », *Revue des sciences de l'éducation*, XXIII, 3 (1997): 588.

2. Louise Marmen and Jean-Pierre Corbeil, *Languages in Canada: 1996 Census*, p. 75.

Table 8 French Mother Tongue, Exogamy and Language Continuity by Province and Territory, 1996

Province/Territory	Pop.(%)	Exogamy (%)	LCI*
New Brunswick	33.2	15	0.92
Ontario	4.7	45	0.61
Manitoba	4.5	50	0.47
Prince Edward Island	4.3	51	0.53
Nova Scotia	4.0	48	0.57
Yukon	3.8	65	0.46
Northwest Territories**	2.6	78	0.35
Alberta	2.1	64	0.32
Saskatchewan	2.0	60	0.29
Nunavut	1.7	n/a	0.60
British Columbia	1.5	72	0.29
Newfoundland	0.4	67	0.42
Canada Less Quebec	4.5	42	0.64

Source: Census of Canada, 1996

*Language Continuity Index—This represents the relationship between the number of persons speaking French most often at home and the number of persons for whom French is the mother tongue. A continuity index of less than 1 means that French registers more losses than gains in its exchanges with other languages.

**The figure for exogamy includes Nunavut.

Numerous observers have made the point that there exists a strong linkage between exogamy and assimilation.

> We can conclude that exogamy is one of the causes of assimilation, but we cannot determine precisely the weight of exogamy among the factors that account for the process of assimilation.[1]

Research can identify the effect of rising exogamy on assimilation and point to the fact that exogamy is the crucial factor driving the level of language shift. While there has been a strengthening of the use of French in both exogamous and endogamous families, the large increase in the number of exogamous families tends to drive up the rate of language shift from French to English.

> Elsewhere in Canada, the transmission of French has had a tendency to diminish since the end of the 1950s...This

1. Roger Bernard, "Issues in Exogamy," *Proceedings of the National Mini-colloquium on Exogamy and Reception Structure for Francophone Immigrants* (Ottawa: Office of the Commissioner of Official Languages, 1994), p. 7.

> evolution is due to the increase of exogamy, because one observes rather an improvement in the transmission of French when one holds constant the distribution of fathers based on their mother tongue.[1]

Language transfer in Francophone communities outside Quebec appears to be very sensitive to life cycle factors. Consequently, it is important to be able to isolate changes that are attributable to the aging population.

> Anglicization is a process that begins at infancy, continues during adolescence, takes on magnitude at the start of adult life when men and women enter the work force, leave their original home environment and get married or live as couples.[1]

Language continuity and shift are strongly correlated with life cycle changes in the population. Younger age groups have the highest rate of language continuity, 75% or higher. The drop in linguistic continuity is particularly pronounced in the 20 to 24 and the 25 to 29 age groups.

Table 9 Language Continuity Index—French

Province/Territory	1971	1981	1991	1996
Newfoundland	0.63	0.72	0.47	0.42
Prince Edward Island	0.60	0.64	0.53	0.53
Nova Scotia	0.69	0.69	0.59	0.57
New Brunswick	0.92	0.93	0.93	0.92
Ontario	0.73	0.72	0.63	0.61
Manitoba	0.65	0.60	0.49	0.47
Saskatchewan	0.50	0.41	0.33	0.29
Alberta	0.49	0.49	0.36	0.32
British Columbia	0.30	0.35	0.28	0.29
Yukon	0.30	0.45	0.43	0.46
Northwest Territories	0.50	0.51	0.47	0.43
Canada less Quebec	0.73	0.72	0.65	0.64

Source: Censuses of Canada, 1971, 1981, 1991 and 1996.

1. Réjean Lachapelle, "Nouveaux indicateurs de transfert de langue : validation et application," (Mai 1987), p. 15. Unpublished.

Figure 2 **Age Structure—French Mother Tongue Population (Canada less Quebec)**

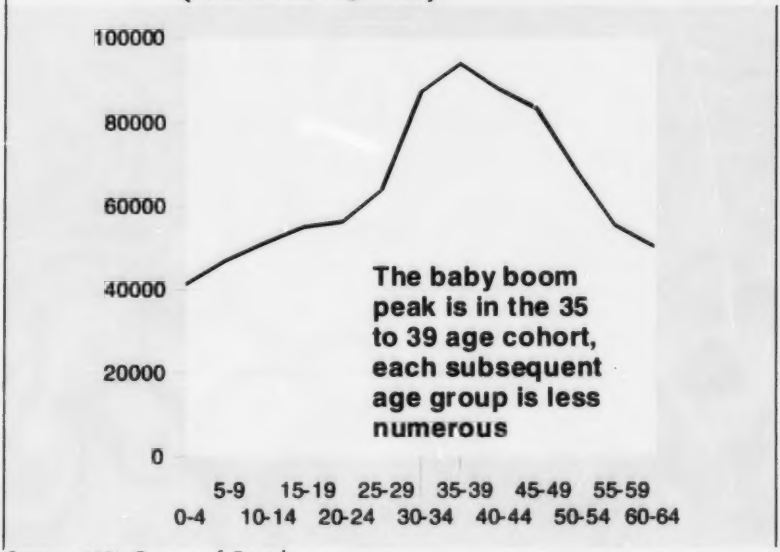

Source: 1996 Census of Canada

This is generally the period in life when people leave the family home, marry and enter the workforce. These life changes contribute significantly to language shift. The decline in language continuity is less pronounced in the 30 to 64 age groups, where it tends to stabilize just under 60%. The language continuity rises again in the 65+ age groups.

Within the 1971 and 1996 populations the pattern of language shift is relatively similar. The most significant change between the two Census periods is the rise in language continuity in the younger age groups. Comparison of the 1971 and 1996 Census data shows that among Francophones in the 0 to 9 age group, the tendency to shift to English (French mother tongue to English home language) has declined over the past twenty-five years (See Table 10). This is notable since the tendency to shift to English has increased overall within the Francophone community and is likely a direct consequence of the

1. Réjean Lachapelle, "La politique des langues officielles et la situation du français hors Québec" (Avril 1991), p. 4. Unpublished.

+1

Table 10 Language Continuity Index — French /Age Groups

Canada Less Quebec	1971	1996	% Change
Total	0.74	0.64	-13.8
Age 0–4	0.90	0.92	+ 1.9
Age 5–9	0.87	0.90	+3.2
Age 10–14	0.84	0.83	-1.5
Age 15–19	0.81	0.77	-4.3
Age 20–24	0.69	0.68	-1.5
Age 25–29	0.64	0.60	-5.6
Age 30–34	0.63	0.59	-6.2
Age 35–39	0.61	0.59	-4.0
Age 40–44	0.62	0.57	-7.6
Age 45–49	0.63	0.55	-12.5
Age 50–54	0.64	0.55	-13.8
Age 55–59	0.67	0.55	-17.4
Age 60–64	0.70	0.56	-19.7
Age 65 +	0.74	0.60	-18.9

Source: Censuses of Canada, 1971 and 1996.

Figure 3 Percentage Change in Language Continuity

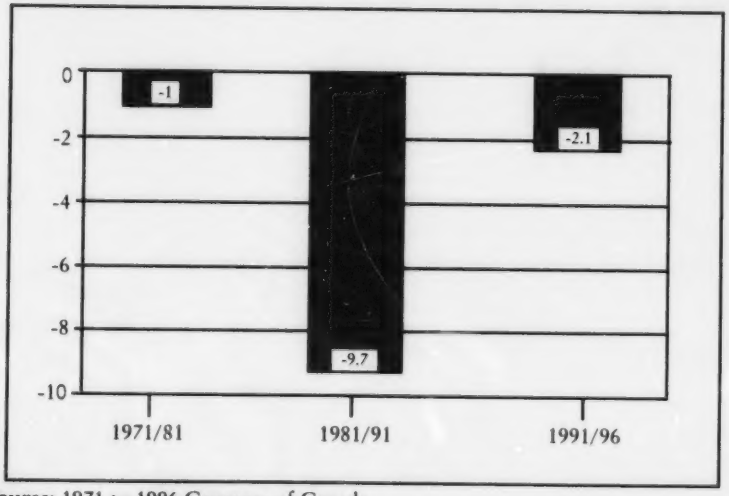

Source: 1971 to 1996 Censuses of Canada.

Table 11 French Mother Tongue Families (Both Parents) Mother Tongue of Youth

0–24 Age Group	French*	English	Other	Total
1991	92.2%	7.7%	0.1%	100%
1971	90.6%	9.3%	0.1%	100%
0–4 Age Group				
	French*	English	Other	Total
1991	95.3%	4.7%	0.0%	100%
1971	92.7%	7.2%	0.1%	100%

Source: Brian Harrison, *Youth in Official Language Minorities*, Statistic Canada, 1996.
*Including those reporting both English and French.

effort to promote Francophone minority education and increasing bilingualism in the non-Francophone population.

The twenty-five-year comparison also shows remarkable stability in the 10 to 44 age groups. The language continuity rate declined slightly in these age groups. In all cases the rate of decline was well below the decline experienced by the overall Francophone community.

The language continuity decline between 1971 and 1996 is particularly significant in the older age groups. All the age groups over 50 have an above average decline in language continuity. This decline in the language continuity in these age groups is not one that had been previously identified and no doubt merits further exploration. The spread between the earlier age groups and the older age groups seems to have widened in the twenty-five-year period. In terms of language continuity three distinct patterns emerge, rising continuity in youth

Table 12 Mixed Families (Francophone Mother/Non-Francophone Father) Mother Tongue of Youth

0–24 Age Group	French*	English	Other	Total
1991	24.0%	74.3%	1.4%	100%
1971	10.6%	86.6%	1.8%	100%
0–4 Age Group				
	French*	English	Other	Total
1991	30.4%	68.0%	0.0%	100%
1971	13.4%	84.3%	2.2%	100%

Source: Harrison, *op. cit.*
*Including those reporting both English and French.

(0 to 9), stability in the 10 to 44 age groups and steep decline in the 45+ age groups.

When looking at this population it is useful to remember that the Francophone population has experienced the impact of the baby boom generation (See Figure 2). In 1971, 45.9% of Francophones outside Quebec were under 25 years of age. In 1996, the proportion under the age of 25 had declined to just 25.7%. Since this aging of the population has a considerable impact on language transfer, it is necessary to understand the age group specific trends as well as the evolution of language continuity in the overall population.

While many commentators are quick to point to the rising transfer rates as indicators of rising assimilation or even as evidence of the failure of federal language programs, much of the change can in fact be attributed to the aging of the baby boom generation. The people who made up this bulge in the Francophone population hit their 20s and 30s in the 1980s and began to leave the family home and marry (often outside their language group). As a result we note a substantial decline (-9.7%) in language continuity in the 1981 to 1991 period (See Figure 3). This decline slowed considerably (-2.1%) in the 1991 to 1996 period and should continue to decline in the 1996 to 2001 period.

Intergenerational Transmission of French as a Mother Tongue

The focus on the language transfer has tended to obscure a significant reinforcement of the French language both in endogamous and even more dramatically in exogamous families. Looking at the transmission of French as a mother tongue in families with children under the age of 25, we can see that its transmission has slightly increased in families where both parents are Francophone. The level of intergenerational transmission was already relatively high in endogamous families in 1971 (See Tables 11 and 12).

Table 13 Intergenerational Transmission in Endogamous and Exogamous Two Parent Families (Canada less Quebec)

Mother Tongue of Parents* (Ages 0 to 18)	Two French Parents Number / %		One Parent French One Non-French Number / %	
Home Language of Child	117,720	100	181,130	100
French	100,170	85.1	19,255	10.6
English and French	1,885	1.6	7,730	4.3
French and Non-official	170	0.1	145	0.1
Eng., Fr. & Non-official	60	0.1	220	0.1
All French Responses	102,285	86.9	27,350	15.1
Knowledge of French	117,720	100	181,125	100
French only	40,800	34.7	3,785	2.1
Both Eng. and Fr.	70925	60.2	76,375	42.2
Total Speak French	111,725	94.9	80160	44.3
Mother Tongue of Child	117,720	100	181,135	100
French	108,630	92.3	29,350	16.2
English and French	620	0.5	8,740	4.8
French and Other	295	0.3	235	0.1
Eng., French & Other	25	0.0	165	0.1
All French Responses	109,570	93.1	38,465	21.2

Source: 1996 Census of Canada

* Parents reporting a single mother tongue

More surprising is the increase in intergenerational transmission in mixed families. In 1971, exogamy almost always resulted in the non-transmission of French as a mother tongue. By 1991 we note a marked increase in intergenerational transmission. This is true both with the broader sample of all families with children under twenty-five and within the 0 to 4 age group sample. The 0 to 4 sample can in a sense be used as a leading indicator. Mother tongue is acquired at this age and the 0 to 4 sample confirms the trend of a strengthening of the French language seen in the 1971 to 1991 comparison.

Both the strengthening of the French language as a language of use in the home among Francophones under the age of 10 and the enhanced transmission of French as a mother tongue confirm a general strengthening of the French language within the home. This strengthening is easily obscured by other trends such as the rising levels of exogamy and has therefore gone largely unnoticed.

Table 14 **Impact of the Mother Tongue of the Non-Francophone Parent and the Gender of the Francophone Parent on the Transmission of French to Children in Exogamous Families — Canada less Quebec**

(0 to 18 years old)	Anglophone Parent	Allophone Parent	French Wife	French Husband
French Home language of the Child*	14.7%	18.3%	20.2%	9.9%
Child Able to Speak French	44.1%	45.6%	50.9%	37.4%
French Mother Tongue of the Child*	20.8%	24.8%	29.4%	13.0%

Source: 1996 Census of Canada

* Includes single and multiple responses.

Intergenerational Transmission: The 1996 Census

The 1996 Census confirms the principal findings of the analyses done by Lachapelle and Harrison with regard to intergenerational transmission. Table 13 shows that transmission is very high in endogamous families (93.1%) and much weaker in exogamous families (21.2%). This data highlights the importance of looking at assimilation as a social phenomenon. Language is generally reproduced in family units and as a result is a significant focus of this analysis.

It is also worth noting (see Table 13, as in subsequent ones dealing with intergenerational transmission), that the level of mother tongue transmission is always higher than the proportion reporting French as the language used most often in the home. Some analysts regard families which do not report French as the language spoken most often in the home as assimilated and argue that French is entirely absent from these homes. This data does not support that conclusion. For instance, in exogamous families 40.6% more children are reporting French as a mother tongue than as a home language. This strongly suggests that though French may not be the language spoken most in these homes, it is certainly not entirely absent and indeed is sufficiently present to assure its transmission as a mother tongue in many cases or, more often, to assure the children acquire an ability to speak French.

Table 15 Transmission of French Mother Tongue by Age Group and Family Type (Canada less Quebec)

Age of child	Children in Endogamous Families (Percent)	Children in ExogamousFamilies (Percent)
0–5	34.4	65.6
6–9	38.4	61.6
10–14	41.2	58.8
15–18	45.2	54.8
Trend	Decrease of 23.9 %	Increase of 19.7 %
Parent to Child Transmission of French as Mother Tongue		
Age of Child	Endogamous Families (Percent)	Exogamous Families (Percent)
0–5	94.0	24.7
6–9	93.1	20.8
10–14	92.6	19.3
15–18	92.6	18.7
Trend	Increase of 1.5 %	Increase of 32.1 %

Source: 1996 Census of Canada

Beyond the important impact of the bilingualism of the non-Francophone parent which was discussed previously we have explored two other issues in relation to the transmission of French in families. Is transmission less likely if the non-Francophone parent is Anglophone compared to when the non-Francophone parent is Allophone? The data confirms that transmission is slightly more likely in exogamous families with an Allophone parent (24.8%), compared to families with an Anglophone parent (20.8%). This is not entirely surprising given the strength of the English language within Canadian society and the greater likelihood of English being the common language (See Table 14).

Secondly, the data confirms the role that gender plays in the transmission of language. As we expected the transmission of French is much more likely in exogamous families when the Francophone parent is a female (29.4%), compared to families where the minority parent is a male (13%). This confirms that women continue to play a much larger role in the raising of children and consequently in the transmission of language within families.

Table 16 Index of Intergenerational Transmission

Language	English	French	Other
Canada	116%	99%	63%
Newfoundland	101%	53%	63%
Prince Edward Island	104%	55%	39%
Nova Scotia	104%	61%	58%
New Brunswick	106%	96%	40%
Quebec	125%	103%	76%
Ontario	120%	77%	61%
Manitoba	124%	60%	47%
Saskatchewan	110%	34%	46%
Alberta	113%	43%	56%
British Columbia	115%	46%	67%
Yukon	110%	66%	41%
Northwest Territories*	133%	40%	77%
Canada less Quebec	116%	74%	61%

Source: 1996 Census of Canada

*Includes Nunavut.

It is also interesting that neither of these factors are as significant a predictor of mother tongue transmission as the ability of the non-Francophone parent to speak French. In addition, the bilingualism of non-Francophones is a factor which can and has been influenced by language policy.

We have already looked at the general level of exogamy among Francophone couples, another way to look at this issue is to focus on the proportion of children in exogamous families. By looking at different age segments of children in two-parent families we can identify a number of trends which are shaping the future of the Francophone communities (See table 15). First, the proportion of children in exogamous families is greater in the younger age cohorts. In the 15 to 18 age cohort only 54.8% of children are in exogamous families, while in the youngest age cohort (0 to 5) this percentage has risen to 65.6%—a 20% increase. The data also shows that the transmission of French as a mother tongue continues to increase. Harrison had demonstrated this phenomenon by comparing 1971 data to 1991 data. This can also be illustrated by comparing the transmission rate with various age cohorts. Table 15 shows a slight increase in the already strong rate of transmission in endogamous families, from 92.6% in the 15 to 18 age groups to 94% in the 0 to 5 group. More impressive is the rise in the rate of transmission in exogamous families, from 18.7% in the 15 to 18 age group to 24.7% in the 0 to 5 age group. This represents an improvement of 32%.

It might be suggested that the strengthening of the French language in exogamous families is attributable to the rising level of bilingualism among non-Francophone parents. The proportion of children speaking French in families where the non-Francophone parent speaks French is in fact rising, from 24.1 in the 15 to 18 age group to 26.5 % in the 0 to 5 age group. However, the rising level of transmission is evident in both types of families. The rate of transmission in exogamous families where the non-Francophone speaks no French rises progressively in each of the younger age groups from 10% in the 15 to 18 age group to 16% in the the 0 to 5 age group. The same pattern is present in families where the non-Francophone parent speaks French. Transmission is lowest in the 15 to 18 group (45.7%) and highest in the 0 to 5 age group (49.2%).

Probably the best single indicator of the strength or weakness of a language is the Index of Intergenerational Transmission (See Table 16). The index looks at transmission of the mother tongue from parent to child. In this index 100 is the point where a given language has an output in the children's generation identical to the input of the parental generation. To reach 100 a language must have been transmitted as a mother tongue to a number of children equal to all the children born in families where both parents are of that language group, plus half the number of children where only one parent is of that language group. One hundred is therefore the point at which a language neither gains nor loses in relation to others.

In short, it is a measure of the intergenerational linguistic assimilation. The index looks only at two parent families where the parents give single responses to the mother tongue question.

Table 16 shows that English makes gains at the expense of other languages in each province and territory. French makes gains in relation to English and other languages only in Quebec. English also makes gains in Quebec as a number of Allophone families transmit English to their children as a mother tongue. Among Francophones outside Quebec French is strongest in New Brunswick (96%), and Ontario (77%). Intergenerational transmission is less than half of what is necessary for stable reproduction in Saskatchewan (34%), the Northwest Territories (40%) and British Columbia(46%). The overall rate of intergenerational transmission for Francophones outside Quebec (74%) reflects the concentration of Francophones in Ontario and New Brunswick.

Does rising exogamy, which impacts negatively on the rate of transmission of French as a mother tongue, cancel out the gains which French is making in intergenerational transmission? One way to answer this question is to look at the Index of Intergenerational Transmission. While Table 16 looks at all children in the 0 to 18 age group, we can also look at subpopulations within this group. The index is highest in the 0 to 5 age group (75.2) up from 73.1 in the 6 to 9 age group. This suggests that in the most recent period there has been a strengthening of the transmission of the French language which is not cancelled out by rising rates of exogamy.

The Impact of Immigration

The importance of immigration as a factor in explaining the relative decline of the proportion of Francophones outside Quebec is easy to demonstrate. Within the Canadian population as a whole in 1996, those born outside the country (immigrants and non-permanent residents) represented 17.4 % of the population, while within the Francophone community outside Quebec they represent less than four percent of the population.

The vast majority of immigrants to Canada, 79.6% of those who immigrated to Canada between 1991 and 1996, have a non-official language as a mother tongue.[1] Both immigration and interprovincial migration have been relatively minor factors in the overall size and growth of the Francophone communities outside Quebec. In the five year period from 1991 to 1996 immigration contributed some 5,600 (0.6%) to the minority Francophone population and overall immigrants represented 37,700 of those with French as a mother tongue outside Quebec or 3.9%.

The largest part of the decline in the proportion of Francophones in the population outside Quebec is accounted for by immigration and the declining fertility rate (a North America wide phenomenon) and consequently tells us little or nothing about the assimilation and vitality of Francophone communities themselves. Moreover, since neither of these factors is intended to be influenced by language policy, the declining proportion of Francophones also tells us little about the effectiveness of language policy.

1. Census of Canada, 1991 and 1996.

The concentration of Francophones may however have implications for the potential status and utility of French within Canadian society. The evidence for a resulting decline in the status and use of French is thus far not very persuasive. It is easy to doubt that the concentration of minority Francophones is the sole factor influencing the use and status of French. Other factors, such as government policy, second language use, institutional control and completeness have traditionally been invoked as important considerations in the literature on this subject.

Interprovincial Migration

If immigration patterns have contributed only slightly to the growth of Francophone communities outside Quebec, the same can be said of interprovincial migration. Over the period from 1966 to 1996 the net migration of Francophones from Quebec to other parts of the country contributed some 42,100 to the Francophone population outside Quebec. However, this pattern reversed itself in the 1986 to 1991 period and the 1991 to 1996 periods, 5,200 more Francophones migrated to Quebec from other parts of the country in the first period and an additional 1,200 in the second. It is too early to tell whether this represents a permanent shift in the pattern of interprovincial migration or to suggest how interprovincial migration is likely to evolve in the future.

Though the net numbers of Francophones coming from Quebec to the rest of the country are relatively small, it is worth noting that there is a significant mobility between Quebec and Francophone communities elsewhere in Canada. Between 1966 and 1996 some 255,400 Francophones moved from Quebec to other provinces and territories and some 213,300 Francophones migrated to Quebec from the rest of the country. Interprovincial migration is, however, a more important factor in Alberta and British Columbia.

The Fertility Rate

An important factor in the decline in the proportion and number of Francophones is the steep four decade decline in the fertility rate. The rate of fertility has dropped from 4.95 children per woman in 1956–61

period to 1.57 in the 1991–96 period. This rate is lower than the 1.70 average for all language groups outside Quebec. Naturally, this raises questions about the long term viability of Francophone communities outside Quebec.

In the 1991 to 1996 period the fertility rate of Francophones outside Quebec was for the first time ever the weakest among all language groups in the country. While this dropping fertility has been reflected in all language communities in the post-war period, the significantly higher rates of fertility historically experienced by Francophones outside Quebec has contributed in no small way to the growth of these communities. In the past high fertility in a sense compensated for assimilation, that is no longer the case.

Since Francophone communities outside Quebec benefit only marginally from immigration, the drop in fertility has had a relatively greater impact on the number of Francophone youth than on the number of non-Francophone youth. Outside Quebec the Francophone youth population declined by 35% in the 1971 to 1991 period, while the non-Francophone youth population declined by only 1%.

Key Demographic Highlights

- A decline in the overall proportion of Francophones outside Quebec due primarily to low fertility rates and immigration.

Table 17 Francophone Interprovincial Migration between Quebec and other Provinces/Territories

Period	From Quebec to other Provinces	To Quebec from other Provinces	Net Migration
1966–1971	46,900	33,400	13,500
1971–1976	41,300	37,200	4,100
1976–1981	49,900	31,900	18,000
1981–1986	45,900	33,000	12,900
1986–1991	37,800	43,000	-5,200
1991–1996	33,600	34,800	-1,200
Total	255,400	213,300	42,100

Source: Census of Canada.

- The number of Francophones outside Quebec has remained essentially stable.
- In the wake of the baby boom, there are fewer Francophone youth.
- A rise in language transfer from French (mother tongue) to English (home language used most often) in the minority community.
- Decline in language transfer among young Francophones (under 10 years old).
- Increase in the proportion of exogamous families.
- An increase in the rate of intergenerational transmission of the minority mother tongue.
- An increase in the number of people speaking French.

Future Trends

If we look at the likely demographic evolution of Francophone minorities outside Quebec two trends become obvious, these communities will be smaller and older in the foreseeable future. For the past twenty years Francophone communities have had a rate of fertility below the rate (2.1) needed to maintain a stable population base. The fertility rate seems to have bottomed out at the current level.

Table 18 Fertility Rate,French Mother Tongue — Canada less Quebec

Period	Fertility Rate
1956–1961	4.95
1961–1966	4.34
1966–1971	2.87
1971–1976	2.12
1976–1981	1.76
1981–1986	1.60
1986–1991	1.56
1991–1996	1.57

Source: Marmen and Corbeil, *op.cit.*

The current age profile of the Francophone population shows a dramatic decline in the number of young Francophones. There are 93,925 persons in the 35 to 39 age group compared to 41,143 in the 0 to 4 age group—a 56% decline. The baby boom echo has slowed but not stopped the downward trend. This decline reflects both the low fertility rate and the non-transmission of the minority mother tongue from parent to child in exogamous families.

If we project forward the current population trends we can anticipate a smaller and older Francophone community. Our projections suggest that by the year 2021 the Francophone community will be 16% smaller and one in four will be 65 years of age or older. The same projections indicate a continued decline of youth as a proportion of the Francophone community. In 1971, those 24 years of age and under represented 45.9% of Francophones. In 1996 they were only 25.7% of this community. We anticipate that this proportion will fall to 15.7% by the year 2021.

The Intergenerational Deficit

This projected decline is due to two factors; low fertility and non-transmission of the mother tongue from parent to child. As Marmen and Corbeil point out, "Demographers consider the 'replacement level' fertility to correspond to a total fertility rate of 2.1."[1] Francophone fertility rates have been below that replacement threshold for two decades.

Francophones outside Quebec, with a fertility rate of 1.57 have an intergenerational deficit due to low fertility of 25.2%. That deficit is compounded by the non-transmission of the mother tongue. The index of intergenerational transmission tells us that French is passed on to 74% of these children. As a result we can establish the size of the intergenerational deficit at 44.7%, with low fertility accounting for 56.5% of the deficit and non-transmission of the mother tongue accounting for 43.5%.

1. Marmen and Corbeil, *op. cit.*, p. 59.

Figure 4 Trend Projection

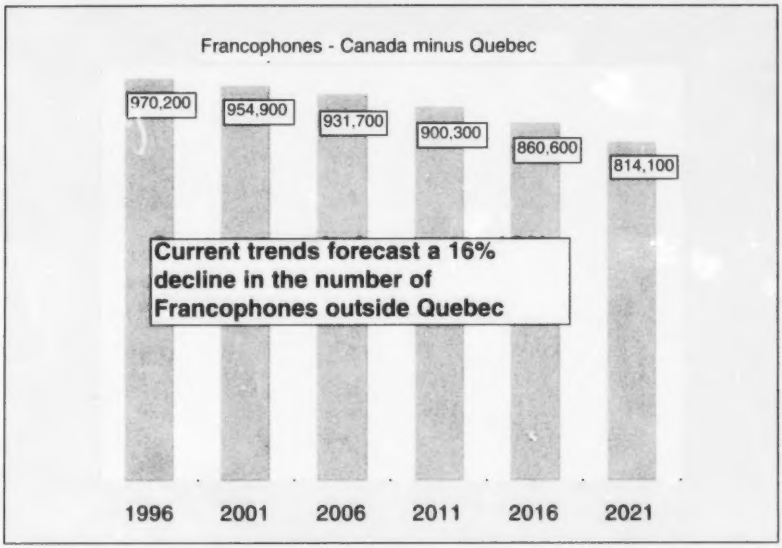

Figure 5 Intergenerational Deficit

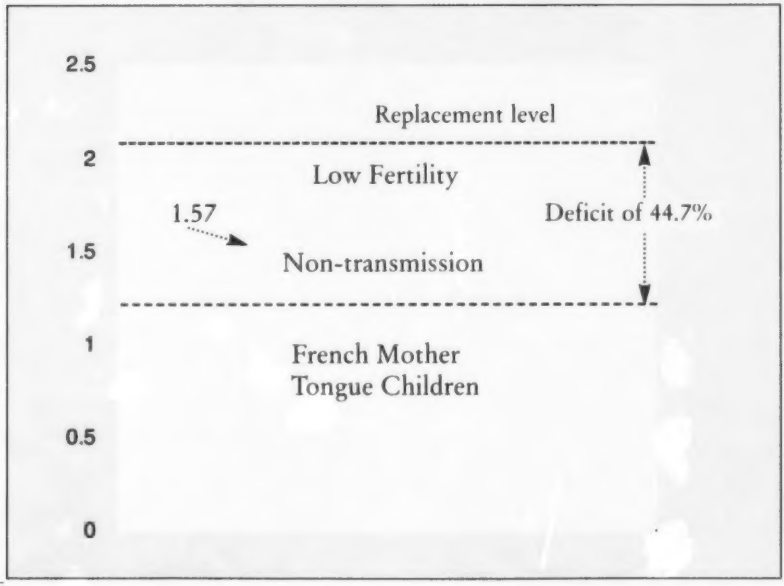

YOUTH, EDUCATION AND ECONOMIC INDICATORS

The youth cohort is one of the most interesting to look at for several reasons. Not only do its trends foreshadow the future shape of the Francophone communities, but this is also the place where we are most likely to detect the impact of language policies put in place some twenty-five years ago. Harrison's analysis of the minority language youth provides a rich source of data on the current situation of Francophone youth outside Quebec, as well as the evolution of their situation over a twenty-year period from 1971 to 1991.[1] We have already discussed the decline in the rate of language transfer in the 0 to 9 age groups. Another area of significant evolution is that of education. Francophones have traditionally had lower levels of educational attainment. In the younger age groups, the disparity between Francophones and non-Francophones has largely disappeared.

In order to promote the French language and Francophone minority communities, Canada has developed strategies primarily focused on the education system. The keystone of this policy has been the constitutional provisions for publicly funded minority language education (Francophones outside Quebec / Anglophones in Quebec) at the primary and secondary levels, as well as the management of these institutions. The courts have highlighted the remedial nature of this measure, which attempts to limit the erosion of minority communities. This chapter will explore the impact of this education/youth centred policy and the evolution of the educational

1. Brian Harrison, *Youth in Official Language Minorities*, *op.cit.*

attainment of youth. This chapter will also look at certain economic indicators from the perspective of the linkage between education and economic success within Canadian society.

Education Policy

For much of Canadian history provincial education policies were actively hostile to the survival of Francophone communities outside Quebec. For instance, several provinces banned teaching in French and elsewhere French language schools simply did not exist. These policies have had substantial impact in terms of higher school dropout and illiteracy rates for Francophones outside Quebec. They ultimately resulted in lower levels of socio-economic achievement for those Francophones who where deprived of access to education in their mother tongue. In any society access to education is ultimately a question of social equity.

The B&B Commission devoted an entire volume to education issues. The Commission concluded that "These minority language schools should not be considered a concession to the minority language group: for pedagogical reasons they are the most efficient and most effective way of educating the minority." The subsequent data on the evolution of Francophone educational attainment certainly corroborates that conclusion.

Minority Language Educational Rights

Clearly, one of the most important developments from a policy perspective was the adoption of the 1982 *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. Section 23 of the Charter (See Appendix A) gives parents who are Canadian citizens the right to have their children attend primary and secondary schools in the minority official language (English in Quebec, French elsewhere) if:

1) the parent's mother tongue is the minority official language of the province, or

2) the parent received his or her primary school instruction in the minority language in Canada, or

Major Events in Minority-Language Education

1960's *Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism*—Education is one of the key policy areas identified by the Commission.

1970 *Official Languages in Education Programme* (O.L.E.)—The Government of Canada creates a program of contributions to the provinces aimed at giving official language minorities the opportunity to be educated in their own language and enhancing opportunities for Canadians to learn a second official language.

1977 *St. Andrews Declaration on Minority Language Education*—Nine Premiers agree on a statement of principle on education in English and French wherever numbers warrant. The Council of Ministers of Education, Canada (CMEC) was asked to report on minority language education in each province. The federal government presses for constitutional guarantees.

1982 *Canadian Charter of Rights and Freedoms*—guarantees access to minority language schooling and requires that provinces put in place the minority school governance.

1988 *Official Languages Act, Section 43*—Provides a statutory basis for the O.L.E. program. The Minister of Canadian Heritage is mandated to take measures to provide opportunities for members of English or French linguistic minority communities to be educated in their own language.

1990 *Mahé et al. v. Alberta*—The Supreme Court of Canada confirms that Section 23 includes the right to minority school governance.

1993 *Special Federal Initiative*—Support for provincial implementation of French language school governance and post-secondary education ($112 million over six years).

Table 19 Index of Participation in Minority French Language Education

	Enrollment	Percent	French MT Pop.	Access Index
1970–71	196,087	4.8	6.0%	80%
1981–82	157,734	4.3	5.3%	81%
1986–87	151,063	4.2	5.0%	83%
1991–92	158,296	4.1	4.8%	85%
1995–96	157,811	3.9	4.5%	86%

Source: Pre-1996 data comes from Angeline Martel, *Official Language Minority Education Rights in Canada: From Instruction to Management*, Office of the Commissioner of Official Languages, 1991.

3) the parent has another child who received or is receiving his or her primary or secondary school instruction in the minority language in Canada[1].

The right to minority language instruction exists everywhere the number of eligible children of parents having rights under Section 23 warrants the provision of minority language instruction provided out of public funds. This right goes beyond merely instruction, its also includes the right to manage and control minority language educational facilities.

One of the consequences of the generous remedial eligiblity which Section 23 provides is that not all children with a right to attend French language schools have an adequate mastery of French. As a result, in primary schools, programs have been developed to facilitate the integration of these children into mainstream classes.

French Language Education in Canada — A Community Focus

In 1998-99, 155,872 students were enrolled in French minority-language education programs in Canada outside of Quebec. In order to illustrate the rising rate of participation of children eligible for French language schools, Table 19 looks at the proportion the minority school system represents of total enrollment compared to the proportion minority Francophones represent in the population.

1. In Quebec only 2) ans 3) apply at the present time.

The index indicates a rising rate of participation, though the proportion of minority students is still below the community's weight in the population. Given the number of students in all schools have been dropping due to lower fertility, this index is intended to provide a more meaningful reflection of participation than raw enrollment numbers.

The first objective of any school system is to provide the basic educational experiences necessary to ensure the social, emotional and intellectual development of the student. Minority language schools have an additional objective, the maintenance and in some case the development of French language skills as well as the heritage and culture of this community. Ideally learning is enhanced because it builds on cultural references to family and community which have meaning to the minority language student.

The objectives of the French-language schools include:

- supporting the student's identity and sense of belonging to the Francophone community;
- providing a cultural center for the Francophone community;
- enhancing the student's knowledge of the history and heritage of the Francophone community in Canada.

To achieve these aims, it is vital that the school be integrated into the life of the community and provide opportunities for full parental participation. School/community centres are an example of a model which attempts to achieve these ambitious objectives. The importance of the school to the survival of minority communities cannot be overestimated. As Canada's former Commissioner of Official Languages, Victor Goldbloom has noted:

> Few can doubt the importance of minority language schools to the vitality of their communities. Such institutions provide an essential physical and social space within which members can meet and foster their cultural and linguistic heritage. Indeed, without minority language schools, the very

> conditions necessary for the preservation of Canada's linguistic duality would be markedly diminished.[1]

French minority language education is very distinct from French immersion, but there are also some similarities. Since the right to minority language education is vested in the parent and not the child, often children have only a weak mastery of French—particularly those from mixed families. For these children the French language school is in a sense an enhanced immersion experience. Enhanced because most of the children they are interacting with in the school setting will have a solid grasp of the French language. In this sense schools are not just places where children learn together, but also where they learn from each other.

French immersion is a program for the "majority" child—a child who lives in an environment in which his or her first language is constantly reinforced by the surrounding community. The minority child lives in an environment in which the first language is often not present outside of the home or the school. Minority language education is designed for children whose first language is French, but live in a largely Anglophone environment.

The school is therefore a crucial part of a minority community's response to that environment. Children only spend a small part of their time at school, and the home environment has a considerable influence on language learning. Close links between the school and the community are essential if the community is to profit from the potential synergies between the home and the school. In this relationship the weakness of the minority language in one context can be offset in the other.

When we talk about language we need to keep in mind its multifaceted nature. Language in a minority context is not just a means of communications or a form of human capital. It is also a symbol of identity and a vehicle for transmitting culture and values. A recent study prepared for Office of the Commissioner of Official Languages entitled *Motivations for School Choices by Eligible Parents Outside Quebec* looked at why parents choose the minority French stream for

1. *School Governance: The Implementation of Section 23 of the Charter*, Office of the Commissioner of Official Languages, 1998, p.6.

their children. The study is based on the opinions of 81 parents interviewed in four cities (Vancouver, Calgary, Halifax and Sudbury) in 8 groups.

The Charter defines which parents (« eligible parents ») have the right to have their children attend the minority official language school—not all eligible parents exercise this right. A percentage of eligible parents choose to send their children to English schools (including immersion).[1] The study explores the reasons why eligible parents choose a school system over another.

The study identified the following key factors:

- Distance is the most important factor.
- The study noted a link between the couple's exogamy and the choice of the English school. It identifies a close relationship between the sense of belonging to a French-speaking community and the choice of the French school.
- Parents of higher socio-economic status more readily choose the French school—this is associated with greater self-confidence, stronger cultural identity and a certainty that children will learn English.
- English-speaking parents fear not being able to fully participate in the children's education and that the child will not learn English properly.
- For a minority, limited extracurricular activities at the secondary level was a significant factor.
- All parents agreed "Children must have a complete mastery of English to obtain good jobs and promotions". Parents choosing French schools gave greater weight to the learning of both languages.

1. The 1996 Census shows that of the 230,470 children with minority language education rights outside Quebec, 81,560 come from families where both parents are Francophone, and the remainder from families where only one parent is Francophone. In 1998-99, 155,873 children where enrolled in French first-language schools.

Table 20.1 Motivations for School Choices by Parents

PERCEPTIONS OF THE FRENCH COMMUNITY

Parents choosing the English System	Parents choosing the French System
- No real local French-speaking community. - Some perceive those who identify with the French-speaking community as tending to be fanatics who reject the English language.	- Describe a lively and dynamic French-speaking community which encouraged them to transmit their language and culture. - School is the linchpin of the community—it is thanks to the school that members of the community are able to come together. - Even parents strongly committed to the local French-speaking community expressed profound helplessness in dealing with the anglicization of their children and in conveying the value of the French language and culture.

PERCEPTIONS OF THE FRENCH SCHOOL

- Not familiar with French schools (to the point of questioning their existence). - Made much of the distance from their home to the French school. - Meet Department of Education standards and offer instruction of equal value. - Smaller schools mean: they provide better supervision; offer fewer extra-curricular activities.	- French schools are overcrowded and farther away. - Influx of students for whom French is not the language spoken at home. Some very critical of this growth—requires scarce francization resources. - Schools are increasingly mixed linguistically—slow down learning as teachers must devote time to basic linguistic instruction. - Catholic schools are viewed by some as a barrier to access to the French schools; others associate catholic schools with greater rigour/discipline. - Sports, extracurricular activities and technical programs more limited. - Reject idea that French schools would isolate children.

Source: Adapted from *Motivations for School Choices by Eligible Parents Outside Quebec*, A Study prepared for the Office of the Commissioner of Official Languages by the Réseau Circum, January 1999.

Table 20.2 Motivations for School Choices by Parents

IDENTITY AND VALUES

Parents choosing the English System	Parents choosing the French System
- Tend to identify themselves as Canadians or French Canadians. - Tend to be uncomfortable with the concept of values common to Francophones. - Identifying with the majority way of doing things was not seen as an important factor.	- Varied identity profile: Albertan, Quebecer, Acadian, Brayon, Franco-Canadian, Franco-Ontarian and French Canadian. - For many, the French-speaking component was more important than the territorial component. - Unanimous in seeing the French school as a way of consolidating values common to Francophones. - None accepted the idea that it is important to imitate the majority's ways of doing things, except that it is necessary to know their language.

ENGLISH AND MOBILITY

- English is essential to success in the workplace and bilingualism merely useful. - French schools teach French to the detriment of English, while the immersion offers a more appropriate balance. - English schools facilitate mobility, but this was not a factor since few expected to move in the short term.	- Not just English that is essential to success, but bilingualism. French schools better at teaching both languages. - Some critical of immersion programs. - English is essential to mobility, but bilingualism is a better guarantee.

OTHER FACTORS

- French is more difficult to learn than English. - Some had children who were unable to learn French or to cope with two languages.	- Difficulty of French was a justification for choosing the French school, since English "is not learned, it is picked up". - In Sudbury, the Collège Boréal is important in convincing children to remain in the French secondary system.

Overall, the quality of instruction did not stand out as a factor influencing their choice. Psychological factors do not seem to be pre-eminent and political factors were of little importance. The concept of prestige associated with a language (English) was foreign to most. Where the number and percentage of Francophones meant that a genuinely Francophone social environment exists, the choice was between the French school and immersion classes—and not between the English and French system. The study noted that a number of parents who send their children to French schools would have serious reservations if increased access to the French school resulted in attracting children who do not have a command of French when they arrive at the school (Tables 20.1 and 20.2 contain more detailed findings from this study).

Educational Attainment among Francophone Youth outside Quebec

The 1996 Census reveals that Francophone educational attainment continues to progress. In 1971, 31.6 percent of the Francophones between the ages of 25 and 34 had less than grade nine level of education.[1] The 25 to 34 age group is used because its members have largely finished their schooling. This number had dropped to 3.3 % in 1996.

This overall portrait masks a high degree of regional variation. As is the case with non-Francophones, educational attainment, is generally weakest in the East and strongest in the West, with the highest level of those with less than grade nine being found in New Brunswick and P.E.I. (rural areas with high unemployment) and the lowest level found in the two territories (an educated population moving north to fill job openings).

The percentage of Francophones living outside Quebec who have received some post-secondary education or have a university degree is also increasing. The percentage of Francophone youth between the ages of 15 and 34 with at least some post-secondary education went

1. Data from 1971 to 1991 quoted come from Brian R. Harrison, *Youth in Official language Minorities: 1971-1991* and from unpublished tabulations.

from 16.7% in 1971 to 39.5% in 1996. Similarly the percentage with a university degree rose from 3.9% in 1971 to 13.5% in 1996.

The regional distribution of Francophone university graduates confirms the pattern observed among those with less than grade nine. The Western provinces and territories have higher levels of university graduates while lower levels are found in the Atlantic provinces.

How do Francophone youth living outside Quebec compare with other groups in the population? There are several possible points of comparison—non-Francophone youth outside Quebec, Francophone youth in Quebec and the youth in Canada generally. At 3.3%, the number of Francophones outside Quebec with less than grade 9 in the 25 to 34 age group is slightly higher than in the non-Francophone population (2.8%), but considerably lower than the 4.9% among Francophones in Quebec and very close to the national average of 3.4% for all language groups.

As regards post-secondary education, Francophone youth in the 15 to 34 age groups living outside Quebec do slightly better than non-Francophone youth and the national average, but are slightly behind Francophone youth in Quebec. In terms of university degrees, Francophone youth outside Quebec do better than non-Francophone youth outside Quebec, Francophones in Quebec and the national average. The age breakdown however reveals that younger Francophones in the 20-24 age group are the principal reason for this stellar performance. The older Francophone age group lags behind non-Francophones and is below the national average.

Economic Indicators

One question which this data on increased educational attainment naturally leads to is, has it translated into greater economic opportunities for Francophones? Traditionally the literature portrays Francophones as rural, poorly educated and economically disadvantaged. While this was undoubtedly true in the past, it is an assumption which should be re-examined in the light of present day trends. These trends include greater urbanization of the minority Francophone population and increased educational attainment. While

Figure 6 **Less than Grade Nine Schooling in the 25 to 34 Age Group (Canada less Quebec)**

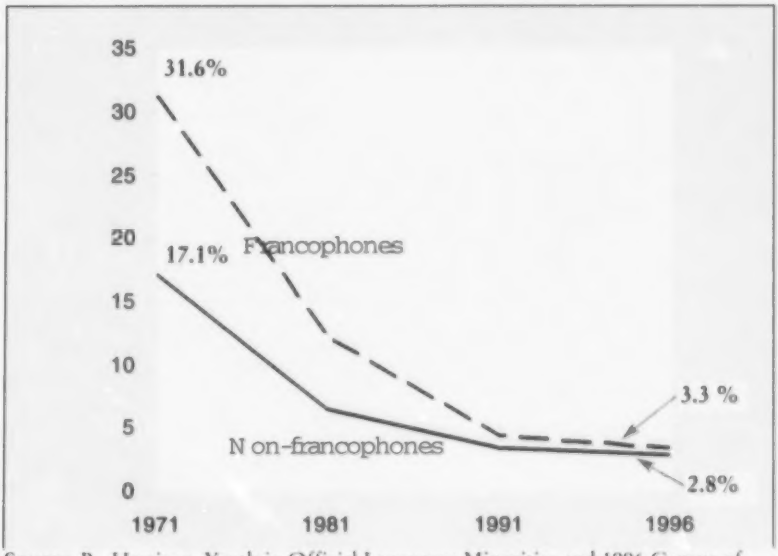

Source: B. Harrison, Youth in Official Languages Minorities and 1996 Census of Canada

Table 21 **Percentage of Francophones with Less than Grade Nine (25 to 34 Age Group) by Region**

1. New Brunswick	8.6
2. Prince Edward Island	7.4
3. Newfoundland	5.1
4. Quebec	4.9
5. Nova Scotia	4.3
6. Francophones outside Quebec	3.3
7. Saskatchewan	2.0
8. Manitoba	1.6
9. Ontario	1.4
10. Alberta	1.1
11. British Columbia	0.9
12. Yukon	0.0
13. Northwest Territories*	0.0

Source: 1996 Census of Canada
*Includes Nunavut

Table 22 Post-Secondary Education of Francophone Youth Living Outside Quebec — 15 to 34 Age Group

Year	Some Post-secondary	University Degree	Total
1971	16.7	3.9	20.6
1981	28.0	7.2	35.2
1991	35.7	10.8	46.5
1996	39.5	13.5	53.0

Source: B. Harrison, Youth in Official Language Minorities and 1996 Census of Canada

Table 23 Youth 25 to 34 Years of Age Living Outside Quebec with a University Degree

Year	Francophones %	Non-Francophones %	Comparison %
1971	5.8	9.2	63
1981	11.6	15.9	73
1991	14.3	16.3	88
1996	18.8	19.9	94

Source: B. Harrison, Youth in Official Language Minorities and 1996 Census of Canada

Table 24 Percentage of Francophones with a University Degree (25 to 34 Age Group) by Region

1. Yukon	36.7
2. British Columbia	23.9
3. Northwest Territories	23.9
4. Saskatchewan	20.3
5. Ontario	19.9
6. Alberta	19.4
7. Francophones outside Quebec	18.8
8. Manitoba	18.1
9. Quebec	17.9
10. Prince Edward Island	17.3
11. Nova Scotia	16.8
12. Newfoundland	15.4
13. New Brunswick	15.0

Source: 1996 Census of Canada

Table 25 Selected Economic Indicators for Francophones (15 Years of Age and Over)

	Unemployed(%)	Employment-pop. Ratio (%)	Average Income($)*
Newfoundland	17.6	48.0	41,893
Prince Edward Island	15.9	52.8	30,544
Nova Scotia	12.9	52.7	34,706
New Brunswick	18.1	49.3	31,649
Quebec	11.1	56.1	34,837
Ontario	9.2	58.3	40,021
Manitoba	5.7	61.6	33,047
Saskatchewan	4.8	60.4	33,526
Alberta	6.4	66.2	37,502
British Columbia	10.3	59.0	39,234
Yukon Territory	10.2	77.7	44,712
Northwest Territories	5.1	83.4	51,842
Canada less Quebec	11.0	56.6	37,574
Canada (All languages)	10.1	58.9	37,556

Source: Census 1996.
*Average Income Worked full year, full time
N.B. The mother tongue category in this table includes all those reporting French as a mother tongue, including multiple respondents, but excludes those reporting both English and French.

this publication will not go into the type of detailed analysis necessary to definitively answer the question a preliminary look at the data suggests that the disparities, to the extent they exist, are far less evident.

The first and most obvious conclusion to be drawn from the data in Table 25 is the existence of wide regional disparities among Francophone communities. These regional differences largely mirror those found in the Canadian population as a whole. In Canada the farther West you go, the higher the income and the lower the unemployment rate you find. The disparities are considerable. For instance, there is a more than $20,000 difference between the average income for full time, full year work between Prince Edward Island's Francophones and those in the Northwest Territories. The same disparities are found in the level of unemployment—ranging from a low of 4.8% in Saskatchewan to a high of 18.1% in New Brunswick.

If we take Canada (all languages groups) as a benchmark we note that 6 of the 11 Francophone communities outside Quebec earn higher than average incomes, 5 earn less. The average for the 11 matches very

closely the national average. In the case of unemployment 6 of the 11 are above the national average, 5 are below it. The overall average is almost a full point above the national average—the weight of New Brunswick's Francophone community is no doubt the explanatory factor.

There seems to be little correlation between economic and linguistic vitality. New Brunswick which is the weakest in terms of economic indicators is the strongest in terms of indicators of French language vitality. Quebec, which is even stronger linguistically, falls into the bottom half of the pack. Regional factors, rather than linguistic ones, are clearly the most important in influencing employment and income variables.

CONCLUSION: DENSITY IS NOT DESTINY

Survival is not a goal.
René-Daniel Dubois

The use of language in any society is both complex and subtle. In societies where several languages coexist the patterns of language use can vary considerably. It is therefore not surprising that no general theory of language vitality has emerged. Research in this area is only now beginning to shed light on these complex social phenomena. The data on Francophone minorities outside Quebec suggests many paths that merit further exploration and the need for fine tuning of various theories of community vitality. As always, a review of the data available raises many questions that cannot be answered or can be answered only partially with existing data.

The title of this text is *Francophone Minorities: Assimilation and Community Vitality*. Some might argue the text should read assimilation *or* community vitality. The evidence, however, suggests that both exist and indeed coexist. The challenge that assimilation represents to any minority community is real and probably permanent. Just as we speak of a sustainable rate of development, perhaps we should be asking ourselves what is the rate of assimilation compatible with a sustainable minority community. While community development is necessarily a work in progress, there are unmistakable signs of progress. As Angéline Martel noted in an interview, "When one compares the situation of Francophone and Acadian communities with that of twenty years ago, one finds that enormous progress has been made[1]."

1. Angéline Martel, in Bulletin du Conseil de la langue Française, 12, 1 (janvier 1995).

Sociologist Joseph-Yvon Thériault wrote recently:

> Despite their fragility, their ambivalent identity and the challenge of assimilation, the Francophone and Acadian communities of Canada have clearly demonstrated, over the past thirty years, a surprising capacity to respond to the challenge of modernity. They have been able to build a network of Francophone institutions in education and, though to a lesser degree, in health care...The multiplication of associations and organizations which gravitate around the language confirms the capacity of these minorities to structure themselves in a more voluntary manner which conforms to the requirements of an increasingly individualistic society and testifies to a vitality which cannot be denied. The Francophone minority has also attained a political visibility which has permitted considerable gains, particularly in the area of legal recognition.[1]

Many past analyses of Francophone communities outside Quebec have looked only at the proportion these communities represent in the total population. While this is a good indicator of the impact of immigration on Canadian society in the last quarter century, it is a very poor indicator of assimilation of Francophone communities. In fact, the last Census also showed a decline in the proportion of Anglophones in Canada, yet no one attributes this decline to assimilation. Similarly some analysts look at the intergenerational deficit and attribute it exclusively to assimilation—ignoring the role of fertility. Today there are one million Francophones outside Quebec—an important segment of the Canadian population in anybody's language. Any serious analysis of the vitality of these communities must go beyond the accountant's logic of how many and ask what combination of factors are required for a language community to flourish.

The propensity of mother tongue Francophones to transfer to another language at home has increased over the last twenty-five years. This increase is associated with the aging of the baby-boom bulge in the Francophone population and the increase in exogamy.

1. Joseph-Yvon Thériault, *Francophonies minoritaires au Canada: L'état des lieux* (Éditions d'Acadie), *quoted in Le Devoir (04/08/99)*.

Both represent important challenges for the future of these communities. However, this is not the whole picture.

Leading indicators of minority community vitality allow us to present a more complete portrait of the current health and future prospects of these communities. Recent Census data shows a significant increase in the intergenerational transmission of French outside Quebec, significantly, even in mixed (English/French) families. Why is it important to know what is happening to the next generation in these mixed families? Given the rate of exogamy, this is a crucial indicator for the future of Francophone communities.

Moreover, Census results show that among young Francophones the tendency to shift to English declined in the period from 1971 to 1996. Will the strength of the French language shown in the early youth cohort persist into early adulthood? This is a question that only time will allow us to answer.

The data strongly suggests that the schools and community infrastructure that have been put in place during the past 25 years are having a measurable impact. These initiatives have enhanced the status of the French language within a minority community context and within Canadian society as a whole. While the principal language indicators are showing signs of the strengthening of the French language, Francophone communities are for the first time beginning to see the effects of twenty years of below replacement level fertility. Neither governments nor the communities themselves have begun to respond to what may very well be the primary factor shaping the size of these communties in the 21st century.

Lessons Learned

What lesson have we learned from three decades of language policy in Canada?

1) Language policies take a long time to have an impact. Altering the use and status of languages in a society is not a short term undertaking. Consequently government interventions in this area must be sustained and permanent in nature.

2) There are two crucial things which must take place if minority languages are to survive. First, minority parents must speak the minority language to their children and second, they must educate their children in minority language schools. While the use of language in the home might seem a private matter it can be influenced by policies designed to reinform the status and utility of the language within society. These policies will also influence both the choice of school and the effectiveness of minority language schools.

3) The rise in the general level of bilingualism in the non-Francophone population has a positive impact on the use of the minority language in mixed families. Given the recent increase in the level of bilingualism among young Anglophones, primarily associated with the French immersion phenomenon, this trend is likely to continue for the foreseeable future.

The debate about the vitality of these communities cannot and should not be reduced to mere numbers. The vitality of any community is reflected by its spirit, determination and sense of identity, not merely by numbers.

The objective of this text is not to pass a verdict on the future of these communities, but to attempt to bring into focus the real and considerable challenges facing them. Ideally the questions we ask should help policy-makers and minority language communities to develop effective strategies which build language community vitality. The answers to many questions continue to elude us in part. This overview of theory and demographic data, while suggestive, is necessarily incomplete — our understanding of these issues will undoubtedly continue to evolve.

SELECTED BIBLIOGRAPHY

Allaire, Gratien et Anne Gilbert (Eds.). *Francophonies plurielles : Communications choisies*. Sudbury, Institut franco-ontarien, 1998.

Batley, Edward, Michel Candelier, Gisela Hermann-Brennecke et al. *Language Policies for the World of the Twenty-First Century. Report for UNESCO*. April 1993.

Bernard, Roger. "Issues in Exogamy," *Proceedings of the National Mini-colloquium on Exogamy and Reception Structures for Francophone Immigrants*. Ottawa: Office of the Commissioner of Official Languages, 1994.

Bernard, Roger. *Le déclin d'une culture : recherche, analyse et bibliographie : Francophonie hors Québec 1980-1989. Vision d'avenir, livre I*, Ottawa: Fédération des jeunes Canadiens Français, 1990.

Bernard, Roger. *Le Canada Français : entre mythe et utopie*. Ottawa: Le Nordir, 1998.

Bradley, David. "Minority Language Policy and Endangered Languages in China and Southeast Asia," *Background paper, International Symposium on Endangered Languages*. University of Tokyo, November 1995.

Breton, Albert. *Le bilinguisme: une approche économique*. C.D. Howe Institute, 1978.

Breton, Albert. "The Cultural Yield on Languages and Linguistic Assimilation" in *Exploring the Economics of Language*, Ed. A. Breton, New Canadian Perspectives Series. Ottawa: Department of Canadian Heritage, 1999.

Breton, Raymond. "Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants," *American Journal of Sociology* (July 1964).

Breton, Raymond. "Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie," *Sociologie et Société* 26, 1 (Printemps 1994).

Conseil de la langue française. *Pour un renforcement de la solidarité entre francophones au Canada.* Québec : le Conseil, 1995.

Coulmas, Florian. *Language and Economy*. Cambridge, Blackwell, 1992.

Fishman, Joshua A. "Critiques of Language Planning: A Minority Languages Perspective," *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 15, 2 & 3 (1994).

Gilbert, Anne. *Espaces franco-ontariens.* Ottawa, Les Éditions du Nordir, 1999.

Giles, Howard, ed. *Language Ethnicity and Intergroup Relations.* London, Academic Press, 1977.

Gold, Gerald L. "La revendication de nos droits: the Quebec Referendum and Francophone minorities in Canada," *Ethnic and Racial Studies* 7, 1 (January 1984).

Grin, François. "European Research on the Economics of Language: Recent Results and Relevance to Canada," in *Official Languages and the Economy*, New Canadian Perspective Series. Ottawa, Department of Canadian Heritage, 1997.

Grin, François. "Towards a Threshold Theory of Minority Language Survival," *Kyklos* 45 (1992), 69-97.

Guindon, René and Pierre Poulin. *Francophones in Canada: A Community of Interests*, New Canadian Perspective Series. Ottawa: Department of Canadian Heritage, 1996.

Harrison, Brian and Louise Marmen. *Focus on Canada: Languages in Canada.* Scarborough, Ont., Statistics Canada and Prentice Hall Canada, 1994.

Lachapelle, Réjean. "Exogamy in Francophone populations in a minority situation: factors, change and consequence," *Proceedings of the National Mini-colloquium on Exogamy and Reception Structures for Francophone Immigrants.* Ottawa, Office of the Commissioner of Official Languages, 1994.

Lachapelle, Réjean. "Demography and Official Languages in Canada," *Towards Reconciliation: The Language Issue in Canada in the 1990s.* Kingston, Ontario, Institute of Intergovernmental Relations, 1992.

Lachapelle, Réjean. « Évolution démographique des francophones et diffusion du français au Canada », *Language Spread and Social Change.* Québec, Presses de l'Université Laval, 1990.

Landry, Rodrigue, Réal Allard and Richard Y. Bourhis. « Profils sociolangagiers des jeunes francophones et anglophones du Quebec en fonction de la vitalité des communautés linguistiques», In G. Budach and J. Erfurt. *Identité Franco-canadienne et société civile québécoise.* Leipzig, Leipziger Universitätsverlag. Forthcoming.

Landry, Rodrigue and Réal Allard. « L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures : le rôle de la francité familioscolaire », *Revue des sciences de l'éducation* 23, 3 (1997): 561-592.

Landry, Rodrigue and Richard Y. Bourhis. "Linguistic Landscape and Ethnolinguistic Vitality: An Empirical Study," *Journal of Language and Social Psychology* 16, 1 (March 1997).

Landry, Rodrigue and Réal Allard. « Vitalité ethnolinguistique : une perspective dans l'étude de la francophonie canadienne », in *De la polyphonie à la symphonie : méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada.* Ed. by Jürgen Erfurt, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 1996.

Landry, Rodrigue and Réal Allard. "Diglossia, Ethnolinguistic Vitality and Language Behavior," *International Journal of Sociology of Language* 108 (1994), 15-42.

Landry, Rodrigue and Réal Allard. "Ethnolinguistic Vitality: A Viable Construct," *International Journal of Sociology of Language* 108 (1994), 5-13.

Laponce, Jean A. *Languages and their Territories.* Toronto, University of Toronto Press, 1987.

Marmen, Louise and Jean-Pierre Corbeil. *Languages in Canada 1996 Census,* New Canadian Perspectives Series. Ottawa, Department of Canadian Heritage and Statistics Canada, 1999.

McConnell, Grant D. *The Macro-sociolinguistic Analysis of Language Vitality, Geolinguistic Profiles and Scenarios of Language Contact in India.* International Center for Research on Language Planning, Saint-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991.

Report of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism. Ottawa, Queen's Printer, 1967.

Stebbins, Robert A. *The Franco-Calgarians, French Language Leisure, and Linguistic Life-style in an Anglophone City.* Toronto, University of Toronto Press, 1994.

Thériault, Joseph-Yvon. *Francophonies minoritaires au Canada; L'état des lieux* . Éditions d'Acadie, 1999.

Weber, Eugen. *Peasants into Frenchmen: The Modernization of Rural France, 1870- 1914.* Stanford, Stanford University Press, 1976.

Woodfield, Andrew. *The Conservation of Endangered Languages. Seminar on The Conservation of Endangered Languages.* Centre for Theories of Language and Learning, University of Bristol, April 21, 1995.

World Bank. *Priorities and Strategies for Education: A World Bank Review.* Washington DC, 1995.

APPENDIX A: THE CANADIAN CHARTER OF RIGHTS AND FREEDOMS

Official Languages of Canada

16. (1) English and French are the official languages of Canada and have equality of status and equal rights and privileges as to their use in all institutions of the Parliament and government of Canada. (2) English and French are the official languages of New Brunswick and have equality of status and equal rights and privileges as to their use in all institutions of the legislature and government of New Brunswick. (3) Nothing in this Charter limits the authority of Parliament or a legislature to advance the equality of status or use of English and French.

16.1 (1) The English linguistic community and the French linguistic community in New Brunswick have equal status and equal rights and privileges, including the right to distinct educational institutions and such distinct cultural institutions as are necessary for the preservation and promotion of those communities. (2) The role of the legislature and government of New Brunswick to preserve and promote the status, rights and privileges referred to in subsection (1) is affirmed.

17. (1) Everyone has the right to use English or French in any debates and other proceedings of Parliament. (2) Everyone has the right to use English or French in any debates and other proceedings of the legislature of New Brunswick.

18. (1) The statutes, records and journals of Parliament shall be printed and published in English and French and both language versions are equally authoritative. (2) The statutes, records and journals of the legislature of New Brunswick shall be printed and published in English and French and both language versions are equally authoritative.

19. (1) Either English or French may be used by any person in, or in any pleading in or process issuing from, any court established by Parliament. (2) Either English or French may be used by any person in, or in any pleading in or process issuing from, any court of New Brunswick.

20. (1) Any member of the public in Canada has the right to communicate with, and to receive available services from, any head or central office of an institution of the Parliament or government of Canada in English or French, and has the same right with respect to any other office of any such institution where a) there is a significant demand for communications with and services from that office in such language; or b) due to the nature of the office, it is reasonable that communications with and services from that office be available in both English and French. (2) Any member of the public in New Brunswick has the right to communicate with, and to receive available services from, any office of an institution of the legislature or government of New Brunswick in English or French.

21. Nothing in sections 16 to 20 abrogates or derogates from any right, privilege or obligation with respect to the English and French languages, or either of them, that exists or is continued by virtue of any other provision of the Constitution of Canada.

22. Nothing in section 16 to 20 abrogates or derogates from any legal or customary right or privilege acquired or enjoyed either before or after the coming into force of this Charter with respect to any language that is not English or French.

Minority Language Educational Rights

23. (1) Citizens of Canada a) whose first language learned and still understood is that of the English or French linguistic minority population of the province in which they reside, or b) who have received their primary school instruction in Canada in English or French and reside in a province where the language in which they received that instruction is the language of the English or French linguistic minority population of the province, have the right to have their children receive primary and secondary school instruction in that language in that province. (2) Citizens of Canada of whom any child has received or is receiving primary or secondary school instruction in English or French in Canada, have the right to have all their children receive primary and secondary school instruction in the same language. (3) The right of citizens of Canada under subsections (1) and (2) to have their children receive primary and secondary school instruction in the language of the English or French linguistic minority population of a province a) applies wherever in the province the number of children of citizens who have such a right is sufficient to warrant the provision to them out of public funds of minority language instruction; and b) includes, where the number of those children so warrants, the right to have them receive that instruction in minority language educational facilities provided out of public funds.

59.* (1) Paragraph 23(1)(a) shall come into force in respect of Quebec on a day to be fixed by proclamation issued by the Queen or the Governor General under the Great Seal of Canada. (2) A proclamation under subsection (1) shall be issued only where authorized by the legislative assembly or government of Quebec. (3) This section may be repealed on the day paragraph 23(1)(a) comes into force in respect of Quebec and this Act amended and renumbered, consequential upon the repeal of this section, by proclamation issued by the Queen or the Governor General under the Great Seal of Canada.

* Section 59 of the *Constitution Act, 1982*, is not a part of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. However, it is reproduced here because it is directly related to the subject of minority language education rights.

APPENDIX B: THE OFFICIAL LANGUAGES ACT (1988)

Advancement of English and French
Part VII, Sections 41-44

41. The Government of Canada is committed to

(a) enhancing the vitality of the English and French linguistic minority communities in Canada and supporting and assisting their development; and

(b) fostering the full recognition and use of both English and French in Canadian society.

42. The Minister of Canadian Heritage, in consultation with other Ministers of the Crown, shall encourage and promote a coordinated approach to the implementation by federal institutions of the commitments set out in section 41.

43. (1) The Minister of Canadian Heritage shall take such measures as he considers appropriate to advance the equality of status and use of English and French in Canadian society, and, without restricting the generality of the foregoing, may take measures to:

(a) enhance the vitality of the English and French linguistic minority communities in Canada and support and assist their development;

(b) encourage and support the learning of English and French in Canada;

(c) foster an acceptance and appreciation of both English and French by members of the public;

(d) encourage and assist provincial governments to support the development of English and French linguistic minority communities generally and, in particular, to offer provincial and municipal services in both English and French and to provide opportunities for members of English or French linguistic minority communities to be educated in their own language;

(e) encourage and assist provincial governments to provide opportunities for everyone in Canada to learn both English and French;

(f) encourage and cooperate with the business community, labour organizations, voluntary organizations and other organizations or institutions to provide services in both English and French and to foster the recognition and use of those languages;

(g) encourage and assist organizations and institutions to project the bilingual character of Canada in their activities in Canada or elsewhere; and

(h) with the approval of the Governor in Council, enter into agreements or arrangements that recognize and advance the bilingual character of Canada with the governments of foreign states.

(2) The Minister of Canadian Heritage shall take such measures as he considers appropriate to ensure public consultation in the development of policies and review of programs relating to the advancement of the equality of status and use of English and French in Canada society.

44. The Minister of Canadian Heritage shall, within such time as is reasonably practicable after the termination of each financial year, submit an annual report to Parliament on the matters relating to official languages for which he is responsible.

Patrimoine canadien
Canadian Heritage

NOUVELLES PERSPECTIVES CANADIENNES

Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés

Michael O'Keefe

Deuxième édition

Canada

Nota : Dans la présente publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes.

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues ni les politiques du gouvernement fédéral.

Données de catalogage avant publication (Canada)

O'Keefe, Michael, 1959-

Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés

2e édition
(Nouvelles perspectives canadiennes, ISSN 1203-8903)
Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.
Titre de la p. de t. addit.: Francophone minorities.
Comprend des références bibliographiques.
ISBN 0-662-64786-6
No de cat. CH3-2/2001

1. Canadiens français -- Moeurs et coutumes.
2. Canadiens français -- Vie intellectuelle.
3. Canadiens français -- Acculturation.
I. Canada. Patrimoine canadien.
II. Titre.
III. Titre: Francophone minorities.
IV. Coll.

FC136.O53 2001 971'.004114 C00-980116-2F
F1027.O53 2001

© Ministère du Patrimoine canadien, 2001

Au sujet de la collection *Nouvelles perspectives canadiennes*

"Cette collection présente une perspective multidisciplinaire des langues au Canada. ...d'un grand intérêt pour tous ceux que les dynamiques sociolinguistiques du Canada intéressent." (traduction)

Journal of Language and Social Psychology
Juin 2000

Au sujet de la première édition de *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*

"...apporte une perspective macrosociale fascinante sur le sujet, en utilisant le concept de la vitalité ethnolinguistique comme thème central de l'étude.

...a d'importantes répercussions sur l'étude de la politique linguistique et de l'aménagement linguistique à l'échelle internationale. Ses recommandations seront d'un grand intérêt pour ceux qui oeuvrent dans des contextes semblables.

...très bien rédigé et pertinent, c'est un ouvrage agréable à lire." (traduction)

Timothy Reagan
Language Problems and Language lanning
Université du Connecticut
Été 1999

"...ce compte rendu sur l'assimilation et la vitalité des communautés minoritaires francophones nous donne une image positive du sujet et ouvre la voie vers des recherches encourageantes sur et pour les communautés minoritaires."

Sylvie Roy, Université de Toronto
La revue canadienne des langues vivantes,
Décembre 1999

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1

1. Définition des concepts 5
2. Le cadre politique fédéral 29
3. Le débat public 35
4. Tendances et analyses 47
5. La jeunesse, l'enseignement et les indicateurs économiques .. 75

Conclusion 91

Bibliographie sommaire 97

Annexe A : Droits linguistiques dans la *Charte canadienne des droits et libertés* 101

Annexe B : Partie VII de la *Loi sur les langues officielles* (1988) .. 105

INTRODUCTION

La question de la vitalité des communautés de langue française hors Québec est autant chargée d'émotions qu'elle est délicate du point de vue politique. Le débat public qui se tient au Canada sur l'avenir de ces communautés tourne inévitablement autour de la question de l'assimilation. Il arrive souvent que l'on traite de l'assimilation comme s'il s'agissait d'un phénomène simple, précis et facile à définir. La réalité est un peu plus complexe et mérite un examen approfondi. En fait, bien qu'on y fasse souvent référence, on ne peut expliquer ce concept avec de simples définitions statistiques.

Dans le présent document, nous tenterons d'examiner les concepts d'assimilation et de vitalité des communautés, de même que les données statistiques probantes sur la vitalité des communautés francophones hors Québec. Nous nous efforcerons également de mettre en lumière les tendances et de clarifier certains points liés à la réalité démographique actuelle de ces communautés. Nous ferons appel aux deux concepts interreliés de la vitalité des communautés linguistiques et de l'assimilation. Le premier est nettement le plus vaste; il englobe celui de l'assimilation, purement démographique, en plus d'autres dimensions non démographiques de la vitalité des communautés.

L'emploi de l'expression « vitalité des communautés » lorsqu'il est question de communautés linguistiques minoritaires est assez nouveau. Le lien qui existe entre la vitalité d'une langue et celui de la communauté de personnes qui la parlent est évident et indéniable. Les deux notions sont à la fois distinctes et inséparables. Les facteurs qui renforcent la vitalité d'une langue se répercutent inévitablement sur la communauté de langue maternelle. Cette relation est implicite dans la majeure partie du présent document.

Le premier chapitre porte sur la théorie et les concepts de la vitalité des communautés, aussi bien au Canada qu'à l'étranger. L'énorme quantité de publications sur le sujet confirme l'universalité de la cohabitation linguistique au 21e siècle. Les questions que l'on s'efforce actuellement de régler par l'aménagement linguistique sont cependant loin d'être nouvelles. Le Canada a été jusqu'ici et continue d'être au premier rang en matière d'aménagement linguistique, tant sur le plan théorique que sur le plan pratique. Bien que montrer la voie ait ses avantages, le bagage croissant d'expérience d'autres pays s'avère à la fois intéressant et instructif. Le deuxième chapitre décrit les grandes lignes du cadre politique fédéral.

Dans le troisième chapitre, nous examinons l'utilisation des concepts d'assimilation et de vitalité dans le débat public en cours au Canada. Les politiques n'évoluent pas à vide. Du point de vue du législateur, l'utilisation de concepts dans le discours démocratique fait partie du contexte et doit par conséquent être prise en considération dans la formulation de la politique linguistique. Manifestement, les diverses évaluations subjectives reflétées dans le débat sur la politique linguistique offrent des vues toutes particulières sur les différentes dimensions de l'expérience canadienne.

Le chapitre quatre traite des données démographiques illustrant l'état actuel des communautés francophones hors Québec. Nous nous sommes efforcés d'examiner le vaste éventail des données disponibles qui mettent en lumière la vitalité de ces communautés. Cette partie du document renferme un profil détaillé des données démolinguistiques pertinentes à toute discussion sur la vitalité des communautés francophones hors Québec. Naturellement, la vitalité des communautés n'est pas une simple question de statistiques ou de démographie. Les données peuvent cependant compléter le point de vue subjectif de ces communautés et fournir un éclairage essentiel et des points de référence objectifs pouvant sans aucun doute nous aider à mieux comprendre la question de la vitalité des communautés minoritaires francophones.

Le cinquième chapitre traite de la jeunesse, de l'enseignement et des niveaux économiques des francophones en regard de l'importance et des conséquences d'un accès à un enseignement dans sa langue maternelle. Ce nouveau chapitre a été ajouté dans la deuxième édition pour refléter notre compréhension croissante du rôle crucial que

jouent autant la famille que le milieu scolaire dans la vitalité et la transmission d'une langue au sein de la société.

Le dernier chapitre contient quelques remarques finales sur les leçons à tirer et offre quelques suggestions qui pourraient servir de point de départ pour de nouvelles recherches. La langue est un domaine de recherche assez nouveau, au sein duquel il reste beaucoup à faire, et il est certain que bon nombre des concepts actuellement utilisés seront améliorés avec le temps.

L'aménagement et les politiques linguistiques précèdent tout effort sérieux en vue d'en examiner systématiquement les conséquences au sein de la société. La recherche et la définition des concepts nécessaires au succès de l'aménagement linguistique sont assez récentes. Au Canada, la recherche dans le domaine a réellement débuté dans les années 1960 avec la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. À eux seuls, les travaux de la Commission lui vaudraient d'être considérée comme l'une des plus importantes de toutes les commissions royales d'enquête de l'histoire canadienne. Même trois décennies plus tard, les concepts qu'elle a énoncés demeurent pertinents dans le débat linguistique, bien que notre compréhension de la place que la langue occupe dans notre société ait beaucoup évolué.

Les politiques gouvernementales qui mettent l'accent sur la sauvegarde ou même la revitalisation de certaines langues constituent un phénomène assez récent. Dans la plupart des pays, il s'agit essentiellement de politiques adoptées après la Seconde Guerre mondiale. Il est peut-être trop tôt dans bien des cas pour déterminer quelles approches obtiennent le plus de succès et lesquelles doivent être réexaminées à la lumière de l'expérience. De plus, il y a manifestement des secteurs liés à la vitalité des communautés, comme les taux de fécondité, qui ne sont pas influencés par la politique linguistique. La politique du Canada en matière de langues officielles existe depuis une trentaine d'années, soit depuis une génération. C'est là une période relativement brève pour que l'on tente d'influencer les schèmes sociaux fondamentaux. Néanmoins, les faits démontrent de plus en plus que ces politiques commencent à avoir une incidence et que l'aménagement linguistique est un secteur dans lequel la politique gouvernementale peut être efficace.

DÉFINITION DES CONCEPTS

Qu'est-ce que l'assimilation? Comment mesure-t-on la vitalité? Il n'existe aucune définition consacrée de l'assimilation. Même si les diverses statistiques fréquemment utilisées dans le débat public donnent l'impression qu'il en existe une définition officielle ou, tout au moins, reconnue, cela n'est pas le cas. Les schèmes d'utilisation d'une langue en contexte minoritaire sont souvent complexes et la coexistence de plusieurs langues fait intrinsèquement partie de la réalité de toute communauté minoritaire.

Il y a vingt ans, le concept d'assimilation était généralement axé sur l'ethnicité; depuis plusieurs années, l'attention s'est détournée pour porter essentiellement sur la caractéristique linguistique. Il est rare de nos jours que l'on fasse la comparaison entre l'origine ethnique et la langue maternelle. Les problèmes associés avec des données sur l'ethnicité sont nombreux et bien connus[1]. Parmi ces problèmes, notons le nombre croissant de réponses multiples, la difficulté de comparer les résultats d'un recensement à l'autre compte tenu des changements au questionnaire et le grand nombre de personnes à répondre « Canadiens ». De plus, il s'agit d'un outil d'analyse inadéquat, car il ne permet pas d'interpréter le moment ou le lieu d'un transfert linguistique. Cela rend de telles données inutiles du point de vue de la formulation de politique publique, car pour se faire, il est essentiel de pouvoir comparer la situation actuelle à celle du passé.

1. La majorité des francophones hors Québec rapporte une origine ethnique unique (68 p. 100). L'origine ethnique rapportée le plus souvent est française (43 p. 100), suivie de canadienne (21 p. 100) et un pourcent ont rapporté une origine britannique. Toutes autres origines ethniques uniques rapportées représentent moins de 4 p. 100 de l'ensemble. Un tiers des personnes de langue maternelle française ont rapporté des origines multiples (31,9 p. 100).

De plus, en raison du nom de famille, c'est la connaissance des origines ethniques paternelles qui est plus susceptible d'être retenue, alors que c'est la langue de la mère qui a plus de chance d'être transmise. Ces phénomènes augmentent artificiellement le niveau apparent de non-transmission de la langue. À la lumière de ces contraintes, les démographes intéressés à la question de la langue ont pratiquement tous abandonné l'usage de données basées sur l'ethnicité au profit de celles basées sur la langue. L'ajout de questions sur les langues au questionnaire du recensement comme, par exemple, la langue parlée à la maison, a sans aucun doute contribué à éloigner l'attention des données ethniques.

La plupart des données sur la vitalité des communautés linguistiques au sein de la société canadienne proviennent de Statistique Canada[1]. Il est donc bon de souligner que le mot assimilation n'apparaît que rarement, si même il apparaît, dans les publications de Statistique Canada et que l'organisme n'a jamais proposé ou approuvé de définition statistique de l'assimilation ou du taux d'assimilation.

Selon le Webster's *New World Dictionary*, l'assimilation est « l'absorption culturelle d'un groupe minoritaire par le groupe culturel dominant »; le *Petit Robert* parle quant à lui d'absorption et d'intégration. Quant au verbe assimiler, le Webster's lui donne le sens de « devenir identique ou semblable, être absorbé et incorporé ».

Dans *Vision d'avenir*, Bernard livre une définition culturelle du concept :

> L'assimilation... est l'absorption intégrale d'une personne ou d'un groupe dans la culture d'un autre. La communauté remplace son identité culturelle originale par celle du groupe dominant. Par ailleurs, l'intégration n'implique pas forcément la perte de l'identité culturelle, mais signifie plutôt une insertion sans heurt à la société d'accueil. Les phénomènes

1. Le présent document mettra l'accent sur la vitalité des communautés linguistiques minoritaires et non sur leur vitalité ethnolinguistique; il ne sera pas non plus axé sur les relations intergroupes en tant que mesure significative de la vitalité. Au Québec, particulièrement, une grande partie du débat linguistique tend à mettre l'accent sur la force relative des langues. Nous examinerons plutôt ici les facteurs qui permettent à une communauté linguistique minoritaire stable et viable de survivre.

> d'acculturation et d'assimilation comportent plusieurs degrés entre la parfaite adhésion d'un individu aux schèmes de sa culture originelle et son adhésion totale aux schèmes d'une autre culture[1].

À l'intérieur d'un contexte linguistique, on peut examiner un certain nombre de dimensions, notamment la langue apprise pendant l'enfance, la capacité de parler une langue, l'usage réel de cette langue et l'identification à une communauté linguistique particulière. Il vaut peut-être mieux examiner la plupart des données statistiques sur l'assimilation en tant que continuum comportant à la fois le processus et son résultat final. En fait, lorsque les gens utilisent le mot assimilation, la distinction entre le processus (les modèles d'utilisation et le transfert linguistique) et le résultat (l'assimilation en tant que perte définitive d'une langue ou sa non-transmission) n'est souvent pas claire ou n'est pas faite du tout. Il y a inévitablement une zone grise ou une frontière linguistique où la langue française et la communauté francophone entrent en contact avec d'autres langues (essentiellement l'anglais). Cette frontière n'est pas seulement géographique (la zone bilingue), mais aussi sociale (les familles exogames).

Albert Breton donne une description utile et claire du processus d'assimilation linguistique :

> La première étape consiste en l'apprentissage d'une deuxième langue, alors que l'autre mène à l'abandon de la langue d'origine. Renoncer à une langue signifie que celle-ci devient inutilisée, désapprise et, à la longue, oubliée. Il est rare que ce phénomène se produise au cours de la vie d'une personne, car seule une minorité de gens en arrivent à oublier une langue qu'ils maîtrisaient parfaitement jadis. Il est donc préférable de percevoir l'assimilation linguistique comme un processus se déroulant sur au moins deux générations[2].

1. Roger Bernard, *Le déclin d'une culture : recherche, analyse et bibliographie : Francophonie hors Québec 1980-1989, Vision d'avenir*, livre I, Ottawa : Fédération des jeunes Canadiens Français, 1990, p. 15.

2. Albert Breton, « Le rendement culturel des langues et l'assimilation linguistique », dans Albert Breton (dir.), *Explorer l'économie linguistique*, Ottawa : Patrimoine canadien, Nouvelles Perspectives canadiennes, p. 97.

On peut examiner un certain nombre d'indicateurs de la force ou de la faiblesse relative des langues dans le contexte de la cohabitation linguistique, au sein par exemple de familles mixtes et d'autres contextes sociaux, en tant qu'indicateurs intéressants d'une assimilation possible. Souvent dans le passé, les analystes n'ont pas mis suffisamment l'accent sur le contexte social du phénomène — au coeur de la question, il y a des gens et non des chiffres.

Il est préférable de ne pas juger trop rapidement s'il y a eu ou non assimilation lorsque la capacité de parler la langue demeure et lorsque la langue minoritaire sert dans d'autres contextes (par exemple, à l'extérieur de la maison) ou joue un rôle important, bien que minoritaire, au sein du contexte familial. La présence de deux langues au sein d'une société crée d'inévitables points de contact et de recoupement entre les langues et les communautés linguistiques. Naturellement, les frontières entre les deux communautés de langue officielle sont loin d'être imperméables. Lorsqu'il s'agit de la langue, c'est le désir compréhensible de simplicité qui doit céder la place à une réalité complexe, et non l'inverse.

Deux autres questions méritent que l'on s'y arrête. 1) Que faut-il à une communauté linguistique minoritaire pour être stable? 2) Comment mesure-t-on la vitalité des communautés linguistiques? Bon nombre des définitions implicites de l'assimilation utilisées dans la documentation exigeraient que la communauté minoritaire gagne du terrain aux dépens de la communauté majoritaire. Par exemple, pour qu'il y ait absence d'assimilation, il faudrait que tous les enfants de parents francophones deviennent francophones, même dans les familles exogames. Cela n'est pas du tout réaliste. Suivant la même logique, il faudrait dire que même les anglophones hors Québec seraient menacés d'assimilation.

Mais il est possible d'identifier un point d'équilibre entre les langues où la transmission d'une langue du parent à l'enfant représente ni un gain ni une perte d'un groupe de langues à l'autre. La réalisation d'un tel équilibre entre les communautés minoritaires et majoritaires est un objectif plus réaliste et contribuerait, en théorie, à des communautés linguistiques minoritaires viables et stables d'un point de vue numérique. Ainsi, pour qu'une communauté soit stable, il faudrait que la transmission de la langue maternelle minoritaire d'une génération à

l'autre s'y fasse à raison de 50 p. 100 dans les familles exogames (constituées d'un parent francophone et d'un parent non francophone) et qu'elle soit assurée à 100 p. 100 au sein des familles endogames (constituées de deux parents francophones).

Malgré le fait que le présent document portera principalement sur les aspects démographiques de la vitalité des communautés, il importe de souligner que la plupart des publications sur la question ne limitent pas le concept à ses éléments purement démographiques, comme le souligne McConnell :

> Bien que les nombres absolus et relatifs jouent un rôle important dans toute mesure de la vitalité (comme en témoignent les centaines de langues maternelles qui, d'après les statistiques, sont parlées par un nombre croissant de personnes à travers le monde), des indices autres que démographiques sont de toute évidence importants[1].

Plusieurs auteurs ont proposé des modèles pour les facteurs qui influent sur la vitalité. Giles, Bourhis et Taylor[2] se penchent par exemple sur trois d'entre eux :

> Les auteurs susmentionnés ont tenté d'analyser le concept de la vitalité selon ses composantes, ou selon « une perception trifactorielle de la réalité », c'est-à-dire en fonction des facteurs suivants : 1) le statut – qui est lié à une série de variables de prestige (p. ex., économique, social, socio-historique, linguistique), 2) la démographie – qui est liée au nombre de membres d'un groupe et à leur répartition et 3) le soutien institutionnel – qui renvoie à la mesure dans laquelle un groupe linguistique est représenté de façon formelle et

1. Grant D. McConnell, *The Macro-sociolinguistic Analysis of Language Vitality, Geolinguistic Profiles and Scenarios of Language Contact in India*, Centre international de recherche en aménagement linguistique, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991, p. 161.

2. Ces auteurs définissent comme suit la vitalité : « La vitalité d'un groupe ethnolinguistique est ce qui fait que ce groupe est susceptible de se comporter comme une entité collective distincte et active en situations intergroupes », cité dans Howard Giles, éd., *Language Ethnicity and Intergroup Relations*, London, Academic Press, 1977.

> informelle dans les divers établissements d'une nation, d'une région ou d'une communauté[1].

Les facteurs liés au statut n'ont jamais occupé une grande place dans la documentation canadienne. Peu de recherches ont porté sur le statut du français au sein de la société canadienne et sur la mesure dans laquelle les politiques linguistiques du gouvernement fédéral l'ont modifié. Peut-être est-ce tout simplement parce que le statut est plus difficile à mesurer que les variables démolinguistiques. Beaucoup de théoriciens ont cependant souligné qu'il s'agit d'un important facteur de vitalité.

> Les variables de statut sont celles qui sont liées au prestige d'une communauté linguistique, à sa situation socio-historique et au prestige de sa langue et de sa culture, non seulement à l'intérieur des limites de son territoire mais aussi à l'échelle internationale[2].

Les études de Rodrigue Landry avec Allard et Bourhis indiquent que le degré de vitalité ethnolinguistique d'une communauté est un fort indice de la tendance naturelle d'utiliser la langue maternelle. Selon ces recherches, la tendance vers l'assimilation est très élevée au sein d'une communauté n'ayant aucune vitalité ethnolinguistique. Leur modèle identifie les facteurs qui conduisent à l'utilisation de la langue maternelle et indique sous quelles circonstances le bilinguisme devient additif ou soustractif, c'est-à-dire quelle incidence l'acquisition d'une langue seconde peut avoir sur l'utilisation et la maîtrise de la langue maternelle. Cette problématique est importante dans le cas des francophones hors Québec, compte tenu du taux élevé de leur bilinguisme (voir le Modèle des déterminants du bilinguisme additif et du bilinguisme soustractif, p. 12). Leurs études qui portent autant sur l'utilisation de la langue que sur sa connaissance, ajoutent une dimension intéressante à notre compréhension de la dynamique de la langue au sein des communautés minoritaires.

---

1. Grant D. McConnell, *op. cit.*, p. 158.

2. Jake Harwood, Howard Giles et Richard Y. Bourhis, "The Genesis of Vitality Theory: Historical Patterns and Discoursal Dimensions," *International Journal of the Sociology of Language*, vol. 108 (1994).

Les théories relatives à la vitalité des langues permettent de déterminer les principaux facteurs qui les influencent; bon nombre de ces facteurs se répercutent directement sur les efforts liés à la formulation de politiques et à l'aménagement linguistique.

Les principaux facteurs

La symbolique — S'agit-il d'une langue officielle? Y a-t-il des activités officielles qui ne peuvent être accomplies dans cette langue? Y a-t-il des secteurs dans lesquels cette langue est interdite?

La démographie — Quelle est la situation de la communauté linguistique en termes de nombre, de proportion, de fécondité, etc.?

L'institutionnalisation — Y a-t-il des services (gouvernementaux et autres) disponibles dans cette langue? Dans quelle mesure la communauté linguistique a-t-elle accès à un éventail d'institutions? Assure-t-elle la gestion et le contrôle de ses propres institutions?

L'éducation — Dans quelle mesure l'accès à un enseignement de qualité est-il assuré dans cette langue?

Le statut et le prestige — La langue est-elle perçue comme étant prestigieuse, parce qu'elle est par exemple utilisée à l'échelle internationale et dans les principales institutions nationales, parce qu'elle facilite les voyages, parce qu'elle donne accès à des documents et à des produits culturels ou parce qu'elle est beaucoup parlée par les élites d'une société?

L'identité — Le sens de la communauté peut être un facteur important. Quelle valeur les membres attachent-ils à leur identité de membres de la communauté linguistique? Dans quelle mesure la langue revêt-elle de l'importance pour l'identité personnelle?

L'utilité — Quelle est l'utilité économique et sociale de la langue? L'utilité n'est pas qu'économique; on devrait tenir compte également des motivations non économiques. Est-il possible d'avoir accès à des médias modernes de communication dans la langue? Facilite-t-elle les déplacements vers des destinations souhaitables et permet-elle d'élargir les horizons culturels?

Modèle des déterminants du bilinguisme additif et du bilinguisme soustractif

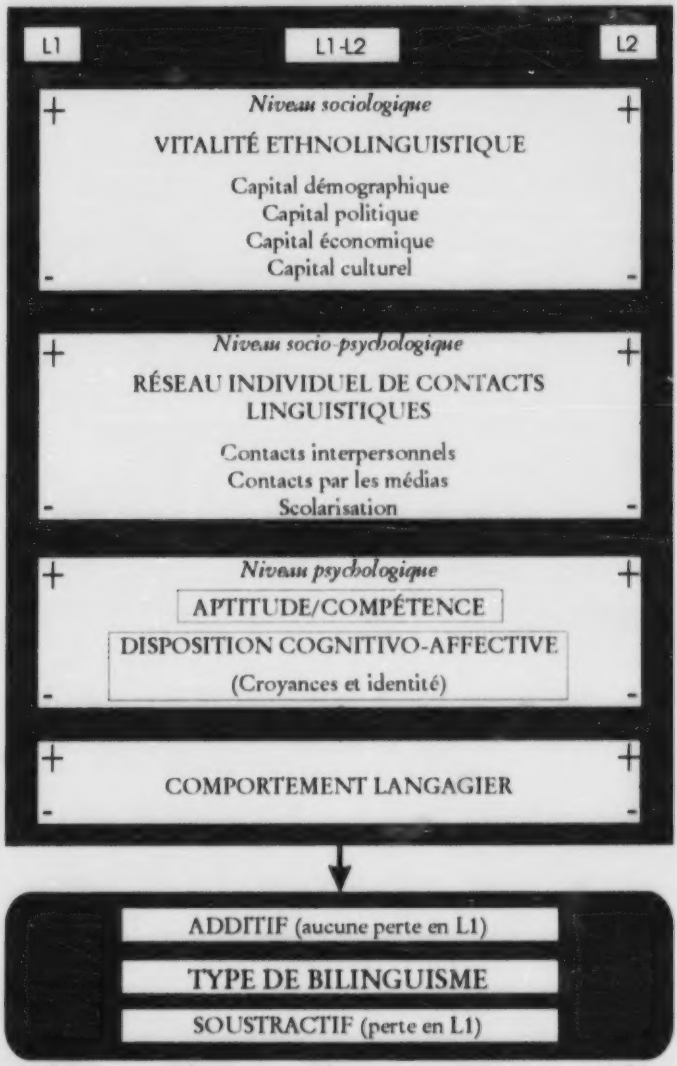

Source: "*Linguistic Landscape and Ethnolinguistic Vitality - An Empirical Study*" de R. Landry & R. Y. Bourhis, publié dans le «*Journal of Language and Social Psychology*», Vol. 16, No. 1, Mars 1997, p. 23-49.

L'espace francophone

Au-delà de la question de la vitalité, on peut se demander ce qui constitue une communauté. L'aspect géographique est-il essentiel? Est-ce que certaines caractéristiques objectives comme l'utilisation d'une même langue suffisent à définir une communauté? De toute évidence, les francophones hors Québec vivent dans un vaste éventail de milieux. Certaines communautés, comme Saint-Boniface ou Vanier, sont des carrefours géographiques et historiques. D'autres francophones vivent dans des contextes qui ne leur offrent aucun centre géographique ou historique mais ils peuvent quand même posséder une infrastructure institutionnelle, comme des écoles, des centres communautaires, des stations de radio communautaire et des journaux. On considère qu'une infrastructure institutionnelle complète[1] est essentielle à la vitalité d'une communauté.

Le concept de communauté a été l'objet de grands débats et de reconception au cours des récentes années. La remise en question du concept d'espaces francophones sur une base territoriale ou de proximité nous poussent à considérer des facteurs d'interactions ou de réseautage.

> Des recherches sur des concepts de communautés éclatées ont mené à une remise en question de la « coterminalité » entre les communautés ethniques et les communautés territoriales. Les ethnies géographiquement dispersées ont pu maintenir et développer leur identité grâce aux progrès des dernières années dans le domaine des communications et du transport[2].

Le concept des espaces francophones remplace à certains égards celui du fondement territorial d'une communauté. Il reflète le fait que dans un contexte minoritaire, l'utilisation de la langue de la minorité se limite souvent à certains endroits comme les écoles, les églises, au sein des organismes communautaires, etc., et que les membres concernés semblent choisir activement de fréquenter ces espaces francophones.

---

1. Raymond Breton, "Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants", *American Journal of Sociology*, juillet 1964.

2. Sheldon Goldenberg et Valerie A. Haines, "Social networks and institutional completeness: From territory to ties", *The Canadian Journal of Sociology*, Vol. 7, N° 3, 1992.

L'étude réalisée par Stebbins sur les Franco-Calgarois semble le confirmer :

> Bien qu'il soit prématuré de formuler des conclusions pessimistes, étant donné que les parents disposent de nombreuses ressources pour combattre leur propre assimilation et celle de leurs enfants à la culture anglophone... beaucoup ont fait montre d'une inventivité remarquable dans les moyens qu'ils ont trouvés d'intégrer le français à leur propre vie et à celle de leur progéniture... Les diverses activités à l'extérieur du foyer organisées par certains organismes externes peuvent ajouter considérablement à cette base. À Calgary, bien qu'assez peu nombreuses, ces activités n'en jouent pas moins un rôle supplémentaire important dans la promotion du français et de la culture francophone[1].

L'attention portée aux espaces francophones place la famille et l'infrastructure de la communauté linguistique, plutôt que le territoire, au coeur de la lutte pour la survie de la langue minoritaire. Il est intéressant de constater que ce concept d'espace francophone a également été au coeur de la stratégie de développement communautaire *Dessein 2000*. Cette stratégie définissait les divers espaces vitaux pour la communauté francophone :

> Il s'agit de créer ou de s'approprier un espace dans toutes les sphères d'importance pour la francophonie canadienne : économie, culture, éducation, politique, communication, écologie, féminisme, etc. ...Outre l'espace territorial, un certain nombre d'espaces apparaissent à l'heure actuelle très prometteurs[2].

Gilbert soulève des éléments qui ne peuvent être dissociés du concept d'espaces francophones soit ceux de pouvoir et d'autonomie.

---

1. Robert A. Stebbins, The Franco-Calgarians, *French Language Leisure, and Linguistic Lifestyle in an Anglophone City*, Toronto, University of Toronto Press, 1994, p. 41-42.

2. Fédération des francophones hors Québec (maintenant la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada), *Dessein 2000 : pour un espace francophone*, Rapport préliminaire, Ottawa, la Fédération, 1990, p. iv-v.

> Dans la perspective d'un espace-réseau, l'avenir de la communauté franco-ontarienne repose sur une double dynamique : la mise en place d'institutions fondées sur l'affirmation de la différence et leur consolidation au moyen de partenariats, à la faveur des communications à distance. La notion d'espace francophone implique également l'idée de lieux de pouvoir ... et qui dit pouvoir dit prise en charge et autonomie[1].

L'influence des usagers de la langue seconde

Beaucoup d'analystes concluent facilement que l'usage de l'anglais au sein de l'ensemble de la société québécoise et les liens de cette dernière avec la grande société nord-américaine (massivement anglophone) expliquaient dans une grande mesure la vitalité de l'anglais (mesurée en termes de transfert linguistique ou de transmission de génération en génération de la langue maternelle, etc.). Pourtant, les analystes qui se penchent sur la situation des francophones hors Québec semblent étonnamment réticents à reconnaître l'importance que peut fort bien avoir la croissance de la population capable d'user du français comme langue seconde et de l'ensemble de la communauté francophone au Canada (particulièrement au Québec). De ce point de vue, il est clair que la communauté territoriale définie uniquement à partir de la langue maternelle et amputée de son contexte social est une vision qui mérite réexamen.

En fait, dans la plupart des documents, on met fortement l'accent sur l'importance des usagers de la langue seconde pour la vitalité d'une langue.

> La propagation de la langue doit donc être mesurée non seulement sur les plans démographique et géographique mais aussi en termes de fonctions qu'accomplit cette langue. On obtient ainsi un schème de développement pour chaque langue, qui indique combien d'usagers principaux et secondaires la parlent, dans quels domaines de communi-

1. Anne Gilbert, *Espaces franco-ontariens, essai*,(Les Éditions du Nordir, 1999), p. 81.

> cation, à quelles fins et à quel niveau de compétence, de même que si son utilisation s'accroît[1].

Coulmas, en particulier, soutient que l'usage d'une langue comme langue seconde est important alors que dans la plupart des ouvrages canadiens sur la question, on a tendance à lui dénier cette importance. Coulmas soutient que l'utilisation d'une langue seconde constitue en fait un indicateur plus important de la vitalité que la population de langue maternelle.

> Le fait que l'utilité d'une langue ne dépende pas de la force démographique de la communauté de langue maternelle est également démontré de la façon la plus puissante par les langues véhiculaires. Cela s'applique aussi bien aux langues dont le nombre d'usagers de langue maternelle est assez restreint, comme le souahéli, qu'aux langues plus importantes, comme l'anglais. Pour bien comprendre la propagation dynamique d'une langue, la force démographique de la principale communauté qui l'utilise revêt moins d'importance que sa répartition géographique et socio-économique. ... L'utilisation accrue d'une langue comme langue seconde est encore plus importante que la croissance de la communauté de langue maternelle. ... Les langues grâce auxquelles on peut combler ces besoins attirent de nouveaux usagers secondaires et primaires qui, en retour, en accroissent la valeur utilitaire[2].

Coulmas n'est pas le seul à souligner l'importance de l'acquisition d'une langue seconde en tant qu'indicateur de la vitalité linguistique. Kloss[3] mentionne lui aussi que le nombre de personnes qui étudient dans une langue étrangère et qui la parlent constitue l'indicateur le plus probant du statut international de cette langue. Les deux auteurs laissent fortement entendre que nous devons regarder au-delà de la taille d'une communauté linguistique et tenir compte de la

1. Florian Coulmas, Language and Economy, Cambridge, Blackwell, 1992, p. 200.

2. *Ibid.*

3 Florian Coulmas fait référence à un article rédigé en 1974 par Hein Kloss intitulé *Die den internationalen Rang einer Sprache bestimmenden Faktoren.*

compétence primaire et secondaire dans la langue. Dans le contexte canadien, Stebbins souligne par exemple l'importance des francophiles parmi les Franco-Calgarois[1].

L'anglais constitue un parfait exemple de l'importance des usagers de la langue seconde pour la vitalité d'une langue. Si l'anglais jouit de son statut actuel de *lingua franca* internationale, cela n'est pas seulement à cause du poids de la population de langue maternelle anglaise; cela est également dû en grande partie au fait qu'il s'agit de la langue seconde la plus parlée. On pourrait comparer la situation de l'anglais à celle du chinois, qui est plus utilisé comme première langue mais qui l'est moins comme langue seconde.

Breton, lorsqu'il explique comment on peut concevoir la langue comme une forme de capital, expose clairement les raisons pour lesquelles les économistes, en particulier, ont placé davantage d'accent sur l'acquisition d'une langue seconde :

> L'acquisition d'une seconde langue exige du temps, de l'effort et de l'argent. Ces ressources étant peu abondantes, elles ont une valeur économique, ou de rareté. Or, les avantages que procure la connaissance d'une seconde langue sont répartis dans le temps. Le fait d'apprendre une seconde langue constitue donc un investissement ou l'acquisition d'un actif. Plus précisément, on peut dire qu'une deuxième (troisième ou quatrième) langue est une forme de capital humain, susceptible, comme tout capital, d'être augmenté ou déprécié — bien que, contrairement aux biens matériels, celui-ci ne se détériore pas à l'usage — ou encore de devenir périmé[2].

De même, Neil B. Ridler et Suzanne Pons-Ridler (1984) ont laissé entendre que le choix de la langue reflète le fonctionnement du marché. « Si les langues constituent un investissement, elles produiront un gain qui, en retour, déterminera la langue "achetée" [3] ».

1. Robert A. Stebbins, *The Franco-Calgarians*, p. 8.

2. Albert Breton, *Le bilinguisme : une approche économique*, Institut C.D. Howe, 1978, pp. 1-2.

3. Neil B. Ridler et Suzanne Pons-Ridler, "Language Economics: A case Study of French", *Journal of Multilingual Development*, vol. 5, n° 1 (1984).

La perspective économique donne une dimension nouvelle et intéressante au débat autour de la vitalité de la langue. Elle nous force également à examiner la distinction entre la vitalité d'une langue et celle de la communauté linguistique elle-même. Ces deux notions sont certes reliées, mais cette distinction nous donne une importante ouverture analytique sur la question de la vitalité. Au Québec, par exemple, où la vitalité de l'anglais ne fait aucun doute, la vitalité de la communauté linguistique minoritaire est moins certaine.

La territorialité et les seuils de survie

Aucun aperçu des théories relatives à la vitalité linguistique ne serait complet s'il n'abordait pas les deux thèmes récurrents de la territorialité et des seuils de survie. Ces concepts sont reliés, en ce sens que le premier envisage que la langue majoritaire dominera un territoire donné, alors que le second prévoit la disparition des langues minoritaires à l'intérieur d'un territoire lorsqu'elles passent au-dessous d'un seuil donné. Les théoriciens ont formulé des versions plus raffinées de cette théorie dans leurs tentatives d'expliquer la diversité des réalités sociales. Bon nombre d'entre eux ont tenté de l'ajuster de façon à expliquer la persistance des langues minoritaires. Grin, par exemple, mentionne ce qui suit :

> Je propose... une modélisation dynamique du même problème, dans laquelle on s'interroge particulièrement sur la pertinence du concept, souvent rencontré dans la littérature sociolinguistique, de « seuils de survie » pour les langues minoritaires. Le modèle donne à penser que si de tels seuils peuvent être définis formellement, ils ne peuvent se résumer à des indicateurs unidimensionnels tels que le pourcentage de locuteurs d'une langue minoritaire à un moment donné[1].

On pourrait soutenir que c'est précisément le caractère unidimensionnel des seuils qui les a rendus attrayants dans le débat public. Leur application à l'expérience canadienne pose cependant un certain nombre de problèmes évidents. La théorie des seuils découle

1. François Grin, « Recherche européenne en économie de la langue : résultats récents et pertinence pour le Canada », dans *Langues officielles et économie*, Ministère du Patrimoine canadien, Ottawa, 1997, p. 40.

d'une analyse des langues dont l'utilisation se limite à une seule région ou à un seul territoire et qui ne sont parlées, essentiellement, que par une population de langue maternelle. Le gallois au pays de Galles constitue un exemple de ce genre de situation. Or, les communautés francophones hors Québec ne cadrent pas facilement avec ce modèle. Bien que le nombre de francophones dans une région donnée puissent sembler limité, la vitalité de la langue sera inévitablement influencée par la présence d'un grand nombre d'usagers de langue seconde ainsi que par les contacts avec d'autres communautés de langue française du Canada et, peut-être, de l'étranger.

La solidarité inhérente à l'expression « Canada français » a dans une grande mesure laissé place à une vision fragmentée des communautés francophones du Canada. Guindon et Poulin, dans *Liens dans la francophonie canadienne*, documentent bien la portée des liens qui existent entre les francophones et au-delà des frontières provinciales. Ils soulignent la tendance, depuis la révolution tranquille au Québec, à ne concevoir les communautés francophones qu'en termes de frontières provinciales.

> On peut dire que depuis quelques décennies, l'attention a été centrée sur les îlots, c'est-à-dire sur les communautés considérées séparément. On a mis en relief leurs traits distinctifs, et ces communautés elles-mêmes semblent avoir adopté cette perception en mettant l'accent sur leur spécificité, en s'efforçant de consolider chacune leur identité propre et d'assurer leur avenir particulier.
>
> Cette attitude était d'ailleurs fort compréhensible dans le contexte de ce qu'on a appelé la « révolution tranquille », où le Québec, composante principale – pierre d'assise en fait – de la francophonie canadienne, entreprenait un processus de développement, de modernisation et d'affirmation multiple de son identité collective.
>
> ...Tout en reconnaissant la spécificité des communautés francophones du Canada, il reste qu'elles puisent largement à un fonds commun, linguistique et culturel, voire socio-économique. Et, juste retour du balancier, il serait opportun de mieux étudier ce fonds commun qui n'est pas qu'un legs du

> passé; il s'agit de liens organiques qui jouent un rôle important dans la vie présente des communautés et qui peuvent enrichir l'avenir de la francophonie canadienne. Il y a lieu, de façon qui ne se prétende pas exhaustive ni finale, d'amorcer l'étude de ce réseau de liens entre toutes les composantes de la francophonie au Canada[1].

En outre, l'accès à des moyens modernes de communication de masse est également lié à la présence d'une communauté linguistique francophone plus vaste. L'accès à l'information que procurent la télévision et la radio aux minorités francophones hors Québec est souvent fonction du poids de l'ensemble des francophones du Canada, et non uniquement de celui de la communauté locale. Il faudrait réévaluer les liens des communautés locales avec la grande communauté francophone, particulièrement au Québec mais aussi dans les autres provinces, afin d'en déterminer l'influence sur la vitalité des communautés.

Même en présumant que la langue maternelle au sein d'un territoire donné constitue la seule variable pertinente, la façon dont on conçoit le territoire revêt une importance cruciale. De toute évidence, le point de référence établi pour le seuil influence considérablement l'analyse de celui-ci. Quelqu'un pourrait par exemple affirmer que dans toutes les provinces à l'exception du Nouveau-Brunswick, les francophones représentent 5 p. 100 ou moins de la population, souvent beaucoup moins. De même, on pourrait dire que 60 p. 100 des francophones hors Québec vivent dans des districts de recensement dans lesquels ils représentent 10 p. 100 ou plus de la population. Ces deux déclarations sont exactes dans les faits mais elles mènent à des conclusions très différentes.

De plus, l'érosion d'une langue ne semble pas être un processus rapide, même lorsqu'elle touche de très petites communautés.

> Le fait que de tels groupes, en dépit de leur position très désavantageuse, n'aient pas perdu leur langue il y a longtemps est pour le moins surprenant. Cela révèle de la ténacité avec

1. René Guidon et Pierre Poulin, *Liens dans la francophonie canadienne*, Ottawa, ministère du Patrimoine canadien, 1996, p. 1-2.

> laquelle on protège les schèmes et les rôles linguistiques établis, de même que le degré de différenciation fonctionnelle et des rôles, même au sein de communautés linguistiques relativement petites. Le processus d'érosion de la langue est extrêmement lent,... il affecte de façon graduelle les nombreuses couches de la communauté linguistique[1].

Laponce, un porte-parole canadien de la territorialité, considère que la coexistence de plusieurs langues est presque toujours contre-nature. « Le bilinguisme est commun mais il est anormal; il est commun parce que l'homme est un échangeur né d'information et parce qu'il arrive souvent qu'un voisin ne parle pas la même langue que nous; il est anormal parce que nous rejetons la véritable synonymie et parce que nous tendons naturellement vers l'unilinguisme[2]. »

Il poursuit en affirmant que les langues ont tendance à dominer naturellement un territoire donné. À son avis, les politiques gouvernementales qui cherchent à renforcer artificiellement la position d'une langue dominante aux dépens des minorités linguistiques sont inévitables : « ...les langues se protègent elles-mêmes par la territorialité, laquelle est assurée d'abord et avant tout par les États...[3] » et « la force linguistique est fondamentalement une force politique... L'État moderne... ne tolère pas de plein gré le multilinguisme[4]. »

La dominance d'une langue dans un État nation est-elle le résultat d'une situation naturelle ou le résultat artificiel d'une politique linguistique? L'exemple de la France suggère qu'une politique linguistique est essentielle à l'avènement d'un État nation unilingue. Claude Hagège, linguiste français de renom, insiste sur le rôle d'une politique d'État pour la promotion de la langue française en France :

> Il est remarquable de constater en France la continuité à travers les régimes de cet engagement politique en faveur du

1. Grant D. McConnell, *The Macro-sociolinguistic Analysis of Language Vitality*, p. 96.

2. Jean A. Laponce, *Languages and their territories*, Toronto, University of Toronto Press, 1987, p. 3.

3. Ibid, p. 4.

4. Ibid, p. 200.

> français comme langue nationale unique : de la monarchie jusqu'à la république en passant par la Révolution de 1789. La loi Toubon de 1994 s'inscrit ainsi dans cette tradition qui fait de la langue en France une affaire éminemment politique. La France est sans doute le pays du monde qui a le plus légiféré en faveur de la langue[1].

Selon la théorie territoriale traditionnelle, il ne peut y avoir de communautés minoritaires vivantes au milieu de majorités; en fait, la théorie ne propose aucune explication facile à la persistance des communautés francophones. Dans son étude des Franco-Calgarois, Stebbins remet directement en question la vision territoriale traditionnelle.

> Les faits recueillis au cours de la présente étude laissent supposer que ceux (les francophones) de Calgary non seulement se multiplient, dans une certaine mesure en nombre, mais se développent même sur le plan culturel, peut-être dans une mesure équivalente. Pourtant... la communauté francophone géographique s'est éteinte il y a environ 90 ans. On peut donc se demander comment ces francophonies urbaines survivent et, si Calgary constitue un exemple type, comment elles se développent malgré le fait qu'elles n'ont pas de fondement territorial étendu[2].

Si Stebbins voit juste, cela remet fondamentalement en question plusieurs hypothèses de longue date. Les théoriciens de la territorialité et des seuils de survie ont mis l'accent sur la concentration en tant que substitut pour le statut et l'utilité des langues. Y a-t-il des façons plus utiles de conceptualiser la vitalité de la langue? Si la vitalité est, dans une certaine mesure, indépendante de la concentration démographique, cela ouvre la porte à plusieurs options stratégiques intéressantes. Après tout, densité n'est peut-être pas synonyme de destinée.

1. Entretien avec le linguiste Claude Hagège : « Une certaine manière de concevoir et de dire le monde » par Anne Rapin, *Label France*, nº 26, décembre 1996.

2. Robert A. Stebbins, *The Franco-Calgarians*, p. 7.

La politique linguistique avancée – la diversité comme un atout

L'unilinguisme territorial a certes été la réponse dominante des États à la diversité linguistique au XIX^{e} siècle. Il était fréquent que l'on tente d'imposer un unilinguisme parrainé par l'État dans le cadre d'une stratégie d'intégration nationale et, dans une certaine mesure, cela fonctionnait. On qualifie parfois cette politique d'assimilation de *melting pot*, d'après le titre d'une pièce influente de Zangwill jouée à Broadway en 1914. Ce type d'approche ressort de façon évidente au Canada dans les mesures qu'ont prises certaines provinces à la fin du XIX^{e} et au début du XX^{e} siècle, en bannissant par exemple l'enseignement en français au Manitoba et en Ontario.

À l'échelle internationale, on retrouve assez fréquemment des exemples de ce type de politique d'État visant à renforcer une langue. Cela même devrait toutefois nous rappeler que l'État nation classique ne s'est pas créé naturellement mais qu'il est le produit d'une intervention d'État. Eugen Weber documente les efforts déployés par le gouvernement français pour imposer le français comme langue véhiculaire : « En 1863, selon les chiffres officiels, on ne parlait aucunement le français dans 8 381 des 37 510 communes de France; c'est donc dire que le quart de la population du pays ne le parlait pas... bref, que le français était une langue étrangère pour un nombre considérable de Français[1]... ». Il poursuit en soulignant que le processus d'intégration est peut-être plus facile à comprendre si on le considère comme une forme de colonialisme : « Au mieux, on peut douter du fait que la vision moderne d'une nation en tant que groupe de personnes, unies de leur propre gré et ayant certains attributs en commun, ait pu s'appliquer en France en 1870[2]. »

À la fin du XX^{e} siècle, on s'attend à ce que la politique linguistique soit conforme aux idéaux de justice sociale et de principes démocratiques. L'État nation unilingue est devenu un idéal difficile à concilier avec la sensibilisation de plus en plus grande aux droits des minorités. L'État moderne a peut-être cédé la place à l'État postmoderne.

1. Eugen Weber, *Peasants into Frenchmen: The Modernization of Rural France, 1870-1914*, Stanford, Stanford University Press, 1976 p. 67.

2. *Ibid.*, p. 485

Selon les meilleures estimations[1], on parlerait 6 500 langues à travers le globe. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ces langues n'ont pas toutes le même statut. Environ 52 p. 100 d'entre elles sont utilisées par moins de 10 000 personnes et 83 p. 100 ne sont parlées que dans un seul pays. À l'autre extrême, on retrouve 10 langues qui sont parlées par plus de 100 millions de personnes et qui constituent la langue maternelle de 49 p. 100 des habitants du globe. Comme le souligne McConnell :

> Compte tenu de la taille et de la densité de la population du globe, combinées au degré élevé de variations linguistiques, il n'est pas étonnant que les contacts entre les langues soient non seulement universels mais qu'ils constituent la règle plutôt que l'exception... Comme nous l'avons souligné dans les schèmes décrits ci-dessus, lorsque l'importance des groupes est disproportionnée ou lorsque les fonctions linguistiques fluctuent, il faut s'attendre à ce qu'il y ait une certaine assimilation... Dans l'ensemble, par conséquent, l'assimilation est un phénomène plus restreint que le bilinguisme, que l'on retrouve à un certain degré dans la plupart des communautés qui entretiennent des contacts[2].

Nous sommes de nos jours plus sensibilisés à la valeur potentielle des langues. La notion selon laquelle on devrait viser l'efficacité en matière de communications par l'entremise d'une *lingua franca*, aux dépens des langues minoritaires, est aujourd'hui ouvertement contestée. Le rôle positif que joue la diversité, tant linguistique que culturelle, au sein d'une société est de plus en plus valorisé. Comme le souligne Andrew Woodfield :

> Le fait est que personne ne sait exactement quelles richesses recèlent les langues les moins étudiées. Nous détenons des preuves inductives, fondées sur des études antérieures de langues connues, du fait qu'il y aura des richesses, même si nous ne savons pas en quoi elles consisteront... L'argument en faveur de la conservation de plantes méconnues mais menacées

1. Barbara Grimes, *Ethnologue*, 12e édition, 1992.

2. Grant D. McConnell, *The Macro-sociolinguistic Analysis of Language Vitality*, p. 93.

> est fondé sur une logique similaire : ces plantes étranges contiennent peut-être des substances médicinales précieuses, de sorte que l'on devrait présumer qu'il est nécessaire d'en assurer la survie. Cela semble paradoxal, mais c'est bien vrai. En laissant des langues disparaître, la race humaine détruit les choses qu'elle ne comprend pas[1].

De plus en plus, les nouvelles orientations stratégiques adoptées à l'échelle mondiale dans le secteur linguistique rejettent le modèle d'État nation unilingue du XIX[e] siècle et incluent la diversité, à la fois comme un atout et comme une nécessité. Il est facile de trouver un certain nombre d'exemples récents de nouvelles politiques linguistiques qui tendent maintenant à favoriser le maintien et la reconnaissance de la diversité linguistique. La Chine a par exemple reconnu ses 55 minorités nationales dans l'article 4 de sa constitution de 1982, qui stipule que « les peuples de toutes nationalités sont libres d'utiliser et de développer leur propre langue parlée et écrite et de préserver ou de réformer leurs propres habitudes et coutumes[2]. »

L'éducation, qui était jadis le principal outil de promotion de la langue dominante de l'État, devient désormais un instrument de sauvegarde des langues moins utilisées. Au pays de Galles, par exemple, la *Charter for Further Education* stipule : « Si vous souhaitez devenir un étudiant à temps plein ou à temps partiel, vous avez le droit de vous attendre : ...aux services assurés aux usagers du gallois et aux cours offerts dans cette langue[3]. »

La Banque mondiale a elle aussi insisté sur l'importance d'assurer un enseignement dans la langue minoritaire. À son avis, l'éducation est essentielle à la croissance économique et l'enseignement dans la langue de la minorité y contribue parce qu'il reflète la réalité linguistique d'une société et accroît le niveau d'instruction des minorités linguistiques.

1. Andrew Woodfield, "The Conservation of Endangered Languages,"Seminar on the Conservation of Endangered Languages, Centre for Theories of Languages and Learning, Université de Bristol, avril 1995, p.8.

2. David Bradley, "Minority Language Policy and Endangered Languages in China and Southeast Asia,"International Symposium on Endangered Languages, Université de Tokyo, novembre 1995.

3. The Welsh Office, *The Charter for Further Education.*

> Les minorités linguistiques souffrent également d'un taux d'inscription plus faible parce qu'elles sont souvent pauvres et en raison des politiques linguistiques. La plupart des pays sont multilingues, que ce soit officiellement ou dans la pratique. ...La diversité linguistique reflète la diversité ethnique et est souvent associée à des niveaux élevés d'analphabétisme[1].

Il n'y a guère d'État en Europe qui n'ait pas à régler des questions touchant les langues minoritaires, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de ses frontières. Ces minorités entrelacées et transversales ne cadrent pas aisément avec l'idéologie de l'État nation; elles sont pourtant bien réelles. L'Europe, qui peut peut-être prétendre avoir inventé l'État nation, a maintenant commencé à reconnaître sa propre diversité. Comme le souligne Grin :

> Le Portugal est le seul pays qui est considéré comme étant officiellement unilingue par la Communauté européenne. Tous les autres sont des pays au moins bilingues ou plurilingues, la Finlande parce qu'il y a une minorité suédoise, la Suède parce qu'il y a la minorité sámi (lapone) du nord du pays qui a certains droits, la Grèce qui se considère comme étant unilingue, mais c'est la seule à se percevoir ainsi, personne d'autre n'étant d'accord sur ce point[2].

Au sein de l'Union européenne, quelque 40 millions de citoyens parlent des langues régionales ou minoritaires (500 000 personnes parlent par exemple le gallois au Royaume-Uni) et d'autres parlent la langue majoritaire ou officielle d'un État voisin (on retrouve par exemple des germanophones en Belgique, au Danemark, en France et en Italie). En 1992-1993, la Commission européenne a décidé de faire le point sur l'orientation de la politique touchant les langues minoritaires. Dans son rapport, intitulé *Euromosaic*, elle confirme l'engagement de l'Europe vis-à-vis de la diversité linguistique.

> Le rapport *Euromosaic*... met en lumière l'évolution de la pensée sur la valeur que représente la diversité pour le développement économique et l'intégration européenne. Il soutient que la langue est un élément central de la diversité et

1. Banque mondiale, *Priorities and Strategies for Education: A World Bank review*, Washington DC, 1995, p. 45.

2. François Grin, « Recherche européenne en économie de la langue », p. 221.

> que si cette dernière est la pierre angulaire du développement innovateur, on doit s'efforcer de soutenir l'actuel fonds commun de diversité de l'Union européenne[1].

L'Union européenne s'est donc fixé un certain nombre d'objectifs dans le secteur de la politique sur les langues minoritaires, notamment :

- protéger et promouvoir les langues régionales ou minoritaires;
- stimuler la coopération entre ceux qui cherchent à protéger et à promouvoir ces langues;
- améliorer l'enseignement des langues régionales et minoritaires dans tous les canaux d'enseignement, de la maternelle à la formation des adultes.

Cet engagement se traduit en initiatives stratégiques comme le *Multilingual Information Society Programme* (MLIS). Le programme MLIS, lancé en octobre 1996, repose principalement sur la croyance dans le fait que le multilinguisme constitue un élément essentiel du riche patrimoine culturel de l'Europe et qu'il importe donc d'établir des conditions qui permettent d'assurer la création et l'échange d'information ainsi que l'accès à l'information au-delà des frontières linguistiques, même si les langues ne sont pas beaucoup utilisées ailleurs.

Comme le souligne Grin, l'Europe poursuit activement ces objectifs :

> Il existe à l'heure actuelle en Europe (notamment sous l'égide du Bureau européen des langues moins répandues, qui a pour mission la défense et la promotion des langues minoritaires traditionnelles), toute une série d'initiatives qui visent à réconcilier les objectifs des entreprises avec ceux des milieux qui oeuvrent en faveur des langues minoritaires, voire à utiliser les ressources de celles-là en faveur de celles-ci[2].

---

1. Sommaire du rapport publié à la page Web de l'Union européenne.
2. François Grin, « *Recherche européenne en économie de la langue* », p. 44.

L'UNESCO s'est elle aussi donné un rôle actif dans la sauvegarde des langues menacées. Dans son rapport intitulé *Language Policies for the World of the Twenty-First Century*, elle affirme que « les statistiques montrent qu'en réalité, le bilinguisme ou le multilinguisme est une condition humaine « normale »[1]. En outre, le rapport renforce considérablement le lien entre les droits linguistiques et les droits de la personne, qui s'est accentué dans le droit international.

> Le mouvement en faveur de la sauvegarde des usagers de langue maternelle des minorités ethniques a récemment pris un élan considérable en reconnaissance de la façon dont l'oppression de nature politique, idéologique ou raciale, qu'elle soit pratiquée consciemment ou inconsciemment, que ce soit à l'instigation des gouvernements, de groupes ou de particuliers, peut prendre la forme d'une suppression de la langue[2].

Ce bref examen des concepts et des théories portant sur la vitalité des communautés minoritaires montre qu'il s'agit là de questions qui sont loin d'être particulières au Canada. Naturellement, la théorie se répercute grandement sur les politiques gouvernementales. De façon générale, l'aménagement linguistique dans le monde industriel s'éloigne des politiques qui tentent d'imposer les langues dominantes de l'État pour tenir de plus en plus compte des questions liées aux droits des minorités. Sur ce plan, et comme le montre l'examen que nous faisons dans le chapitre suivant, le Canada se situe à bien des égards à l'avant-garde en ce qui concerne la politique linguistique à travers le monde.

1. Edward Batley, Michel Candelier, Gisela Hermaan-Brennecke et al., *Languages Policies for the World of the Twenty-first Century*, Report for UNESCO, avril 1993. p.1

2. *Ibid*, p. 40.

LE CADRE POLITIQUE FÉDÉRAL

Lorsqu'il est question de la vitalité des communautés, il faut évidemment parler de politiques gouvernementales. En effet, la plupart des analystes conviennent qu'elles ont des répercussions directes sur les communautés en situation minoritaire. La présente partie traite uniquement du cadre politique fédéral.

Voilà au moins deux siècles que les communautés francophones du Canada sont menacées d'assimilation. Elles ont néanmoins survécu aux politiques préconisées par Lord Durham et d'autres, ainsi qu'aux restrictions imposées à l'usage du français dans le système scolaire (par exemple, le Règlement 17 en Ontario). Pendant une bonne partie de l'histoire canadienne, lorsque les politiques gouvernementales n'ont pas été expressément hostiles à la survie des communautés francophones hors Québec, elles exprimaient, au mieux, une indifférence ou une inaction bénigne. Il n'y a bien sûr rien de bénin dans une inaction qui entraîne des taux de décrochage scolaire plus élevé et de l'analphabétisme, ce qui se traduit par une situation socioéconomique moins avantageuse.

Le Canada n'est certainement pas le seul pays dans cette situation, puisque au XIX^{e} et au début du XX^{e} siècle, de nombreux gouvernements se sont servis du système d'éducation pour imposer la langue dominante aux populations linguistiques minoritaires dans le cadre d'une politique implicite ou explicite d'assimilation. Dans le contexte canadien, ces politiques étaient, même à l'époque, très controversées et ont créé des tensions au sein de la fédération canadienne, une fédération qui, dès le départ, visait à permettre l'existence d'importantes populations francophones et anglophones.

La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme est à bien des égards le point de départ inévitable pour quiconque souhaite examiner la politique linguistique canadienne. La Commission a en effet formulé les recommandations qui sont au coeur de cette politique. De plus, son analyse, qui fut le premier effort sérieux pour s'attaquer aux problèmes linguistiques, demeure étonnamment fraîche et éclairante même après 30 ans.

Parlant du danger réel d'érosion de la langue, la Commission notait que « même une langue universelle comme le français peut, dans certaines conditions sociologiques, s'étioler[1]... » Elle a aussi conclu à une sous-utilisation de la langue française au pays, et insisté fortement sur la présence de celle-ci dans la société canadienne. Ainsi, observait-elle : « Il nous apparaît inacceptable de considérer la langue française au Canada... comme un simple trait personnel ou familial, que l'on peut retrouver sans doute à l'église ou dans certaines associations ou, à la rigueur, à l'école primaire, mais qui ne saurait avoir cours ailleurs[2]. » En fin de compte, la Commission a rejeté une solution territoriale qui aurait relevé des provinces; elle a proposé un autre modèle plutôt que de simplement « camoufler une situation insatisfaisante[3]. »

Les mesures législatives

L'adoption de la *Loi sur les langues officielles* en 1969 marque clairement un point tournant dans les politiques publiques relatives aux communautés francophones partout au pays. Pour la première fois, le gouvernement fédéral et, graduellement, les provinces, ont assumé un rôle actif dans le soutien du développement et de la vitalité de ces communautés. C'est toutefois le texte de 1988 de la *Loi sur les langues officielles* qui exprime le plus clairement la vision globale de la place du français et de l'anglais dans la société canadienne.

1. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, vol. 1, Les langues officielles, p. xxv.

2. *Ibid.*, p. xxix.

3. Hugh R. Innis, Bilingualism and Biculturalism: *An Abridged Version of the Royal Commission Report*, 1973, p. 14.

De toute évidence, l'adoption de la *Charte canadienne des droits et libertés* en 1982 constitue l'une des principales interventions en matière de politiques gouvernementales. Elle consacrait non seulement le caractère constitutionnel de la déclaration du français et de l'anglais comme langues officielles, mais elle garantissait aussi l'accès à l'enseignement dans la langue de la minorité. Elle obligeait en outre les provinces à mettre en place des structures de gestion scolaire pour la minorité linguistique. L'article 23 de la *Charte* est sans aucun doute l'un des outils politiques les plus décisifs quant à l'effet possible sur la vitalité des communautés minoritaires. La documentation canadienne et étrangère sur cette question a d'ailleurs amplement montré le lien entre l'éducation et la vitalité d'une langue.

La jurisprudence canadienne

Au Canada, la jurisprudence reflète aussi une réceptivité croissante aux questions touchant la langue et les droits des minorités. Comme le faisait observer la Cour suprême dans l'affaire Mercure : « On peut difficilement nier que la langue est profondément ancrée dans la condition humaine. Les droits linguistiques, cela n'a rien d'étonnant, constituent un genre bien connu de droits de la personne et devraient être abordés en conséquence[1]. » De manière similaire, dans la cause opposant la Société des Acadiens à l'Association of Parents, un juge de la Cour suprême déclarait :

> « La question de la dualité linguistique est une préoccupation de vieille date au Canada, un pays dans l'histoire duquel les langues française et anglaise sont solidement enracinées. Les garanties constitutionnelles en matière linguistique traduisent des efforts continus et renouvelés en vue de réaliser le bilinguisme. Selon moi, nous devons nous efforcer particulièrement de rester fidèles à l'esprit et à l'objet des droits linguistiques enchâssés dans la Charte[2]. »

1. Juge LaForest, *Recueil des arrêts de la Cour suprême du Canada*, 2e cahier, 1988, vol. 1, la Reine c. Mercure, p. 268.

2. Juge en chef Dickson, *Recueil des arrêts de la Cour suprême du Canada*, 4e cahier, 1986, vol. 1, Société des Acadiens c. Association of Parents, p. 564.

La réceptivité des tribunaux face à la vitalité linguistique de la minorité n'est jamais aussi capitale qu'en matière d'interprétation des droits à l'enseignement. La Cour suprême affirmait ainsi : « Il convient de faire remarquer... que les écoles de la minorité servent elles-mêmes de centres communautaires qui peuvent favoriser l'épanouissement de la culture de la minorité linguistique et assurer sa préservation[1]. » Soulignant le lien entre la gestion des écoles et la vitalité des communautés, un juge de la Cour suprême déclarait :

> Je tiens pour incontestable que la vigueur et la survie de la langue et de la culture de la minorité peuvent être touchées de façons subtiles mais importantes par les décisions prises sur ces questions. Pour ne donner qu'un seul exemple, la plupart des décisions relatives aux programmes d'études influent visiblement sur la langue et la culture des élèves de la minorité[2].

Récemment, dans l'affaire *R. c. Beaulac*, la Cour suprême du Canada a dû se pencher sur la question du droit, en Colombie-Britannique, à un procès devant un juge et un jury parlant les deux langues officielles. Dans ce cas-ci, la Cour a décidé majoritairement que les droits linguistiques, comme tout autre droit, ne doivent pas être interprétés de manière restrictive tel que le suggérait une interprétation prudente de l'affaire *Société des Acadiens* :

> Les droits linguistiques doivent dans tous les cas recevoir une interprétation fondée sur leur objet, d'une façon compatible avec le maintien et l'épanouissement des collectivités de langue officielle au Canada. Dans la mesure où l'arrêt *Société des Acadiens* préconise une interprétation restrictive des droits linguistiques, il doit être écarté. La crainte qu'une interprétation libérale des droits linguistiques fera que les provinces seront moins disposées à prendre part à l'expansion géographique de ces droits est incompatible avec la nécessité d'interpréter les droits linguistiques comme un instrument

1. *Recueil des arrêts de la Cour suprême du Canada*, 2e cahier, 1990, vol. 1., Mahé et *al.* c. Alberta, p. 363.

2. *Recueil des arrêts de la Cour suprême du Canada*, 2e cahier, 1990, vol. 1, Mahé et *al.* c. Alberta, p. 372.

> essentiel dans le maintien et la protection des collectivités de langue officielle là où ils s'appliquent. Les droits linguistiques sont un type particulier de droits, qui se distinguent des principes de justice fondamentale. Ils ont un objectif différent et une origine différente. Quand l'article 530 du Code criminel est entré en vigueur en Colombie-Britannique en 1990, l'étendue des droits linguistiques de l'accusé ne devait pas être définie de façon restrictive. Les modifications devaient apporter une solution de droit et étaient censées faire partie de la structure inachevée des droits linguistiques fondamentaux[1].

De nombreux auteurs ont signalé le rôle important qu'ont joué les politiques linguistiques fédérales dans l'amélioration de l'usage et du statut du français depuis 30 ans.

> La politique linguistique fédérale a eu un succès réel, mais partiel. La capacité institutionnelle de l'administration de fonctionner en français est aujourd'hui nettement meilleure qu'elle ne l'était dans les années 1960. Le prestige et l'utilité du français dans tout le Canada se sont accrus, comme le démontre l'engouement pour les écoles d'immersion auprès de nombreux parents anglophones. Ce résultat est au moins en partie attribuable à la *Loi sur les langues officielles* et aux autres interventions fédérales... Le recrutement d'un plus grand nombre de francophones dans la fonction publique fédérale a surtout profité aux francophones hors Québec, davantage bilingues que les Québécois, qui constituent à peu près 40 p. 100 des employés fédéraux de langue française[2].

Le Canada est, évidemment, une fédération très décentralisée. Parmi les politiques et les services publics qui influent le plus directement sur la vitalité des communautés de langue minoritaire, beaucoup relèvent des provinces. Le gouvernement fédéral a dans le passé soutenu

1. Juge Bastarache, Cour suprême du Canada, *R. c. Beaulac*, 1999.

2. José Woehrling, « Convergences et divergences entre les politiques linguistiques du Québec, des autorités fédérales et des provinces anglophones : le noeud gordien des relations entre les Québécois francophones et les minorités francophones du Canada », dans Conseil de la langue française, *Pour un renforcement de la solidarité entre Francophones au Canada*, Québec, le Conseil, 1995, p. 259.

l'expansion des services provinciaux au moyen de son pouvoir de dépenser. L'éducation est peut-être l'exemple le plus évident de cet appui aux services à l'intention des minorités.

Nous ne tenterons pas de présenter un survol de toute la gamme des politiques linguistiques provinciales. Elles ont toutes leurs caractéristiques propres et varient donc beaucoup. Dans l'ensemble,on note une tendance à l'expansion des services en français, surtout dans le domaine de l'éducation mais ailleurs également.

L'offre de services en français diffère considérablement d'une province à l'autre. En général, les communautés de plus grande taille ont accès à des services plus variés et leurs droits sont mieux définis par des mesures législatives. La Constitution canadienne elle-même sert, dans une certaine mesure, de base commune relativement aux droits de la minorité en matière d'éducation. L'exercice de ces droits varie cependant beaucoup d'une province à l'autre.

LE DÉBAT PUBLIC

Les francophones qui vivent à l'extérieur du Québec ont-ils un avenir? La politique linguistique du Canada a-t-elle changé quelque chose? Vaut-elle ce qu'elle coûte? Ce sont là quelques-unes des questions qui reviennent souvent dans le débat public sur la politique linguistique au Canada. Inévitablement, des enjeux comme celui de l'assimilation ont été utilisés par toutes les parties concernées.

La perspective québécoise

La perception qu'ont les Québécois de la situation des francophones hors Québec a été conditionnée par la perception évolutive qu'ils ont d'eux-mêmes. À la suite de la révolution tranquille, les gens du Québec se sont de plus en plus perçus en tant que Québécois plutôt qu'en tant que Canadiens français.

La question du statut du Québec au sein de la fédération canadienne est intimement liée à ce débat. Résultat, il y a eu une certaine ambivalence dans l'attitude des francophones du Québec à l'endroit de ceux qui vivent en dehors de la province. Certains nationalistes québécois semblent penser que les communautés francophones viables en dehors du Québec pourraient constituer un lien familial permanent et ainsi consolider un lien pancanadien. Les plus ardents défenseurs de l'indépendance du Québec ont par conséquent préféré présenter la faiblesse de ces communautés francophones minoritaires comme un exemple de l'échec du fédéralisme canadien. Le fait que René Lévesque ait qualifié les francophones de l'extérieur du Québec de « *dead ducks* », ou que Yves Beauchemin ait considéré qu'ils sont « des cadavres encore chauds », constituent des exemples d'une telle école

de pensée. Cette opinion est le reflet et tend peut-être à renforcer une évaluation pessimiste de la vitalité de la langue française au Québec.

Linda Cardinal laisse entendre que le discours au sujet des francophones hors Québec est en définitive très centré sur les enjeux du Québec.

> Ainsi, la représentation que le Québec a de la francophonie en milieu minoritaire le sert fort bien. En effet, dans la mesure où l'on considère qu'« hors du Québec point de salut » celui-ci devient le représentant légitime de la francophonie, son château fort, son territoire. La survie du fait français passera par une réaffirmation du territoire, lequel coïncidera aussi avec la nation québécoise et l'État qu'elle s'approprie politiquement[1].

Il faut toutefois souligner que l'opinion dominante au Québec a toujours manifesté de l'intérêt et de l'inquiétude pour les minorités francophones. Comme le suggère Gérald Gold :

> Au Québec, où les minorités n'ont eu que peu d'importance, voire pas du tout, dans le débat référendaire, la stratégie du Parti québécois, comme elle s'est manifestée dans les déclarations ministérielles et dans le Livre blanc sur la souveraineté-association, consistait à présenter les minorités comme des témoins de l'incapacité du fédéralisme, comme un moyen de préserver la langue et la culture françaises... Sans faire partie intégrante des discussions internes sur les aspects économiques de l'indépendance, les minorités étaient perçues par le Québec comme une partie de la francophonie nord-américaine envers laquelle un Québec français, le seul État francophone du continent, se sent moralement responsable[2].

1. Linda Cardinal, « Identité et dialogue : l'expérience des francophonies canadienne et québécoise », *Pour un renforcement de la solidarité entre francophones au Canada*, Québec, Conseil de la langue française, p. 67.

2. Gérald L. Gold, « La revendication de nos droits : the Quebec Referendum and Francophone minorities in Canada », *Ethnic and Racial Studies*, vol.VII, nº 1 (janvier 1984).

Lise Bissonnette illustre bien dans un de ses éditoriaux le paradoxe continuel d'un Québec francophone qui définit de plus en plus ses intérêts à partir d'une perspective territoriale tout en maintenant un attachement réel et manifeste à l'endroit des minorités francophones :

> Les intérêts politiques du Québec et ceux de la francophonie hors Québec vont peut-être diverger pour de bon. Mais il faut à tout prix éviter que se répètent ces épisodes désolants où le Québec se désolidarise et laisse tomber ses proches sans le moindre souci des conséquences[1].

Récemment, nous avons assisté au Québec à des démarches en vue de remettre l'accent sur les liens avec les communautés francophones de l'extérieur. Le *Conseil de la langue française* a publié un rapport sur les relations entre les communautés francophones hors Québec et celles du Québec. Cet avis a été demandé par le ministre alors responsable de la *Charte de la langue française*, Claude Ryan. Le texte produit par le Conseil a été bien reçu par les communautés francophones de l'extérieur du Québec. Ce document insiste sur l'intérêt commun que portent les francophones du Québec et ceux de l'extérieur de la province à la vitalité de la langue française partout au Canada. On y reconnaît le rôle de leader que le gouvernement fédéral a joué auprès des communautés francophones et on y évite le pessimisme qui a souvent caractérisé l'analyse québécoise de la situation des communautés francophones hors Québec. Ce document a servi de fondement à une politique que le gouvernement du Québec a par la suite adoptée.

Les minorités francophones — leurs propres dires

Les rumeurs concernant la fin des groupes minoritaires ont souvent été alimentées par la rhétorique alarmiste fournie par les minorités elles-mêmes (p. ex., *Le Choc des nombres* publié par la Fédération des jeunes Canadiens français). Des commentateurs ont cherché à placer certains de ces tableaux pessimistes concernant la situation des minorités dans la perspective d'une réalité plus complexe. En tant que président de la FFHQ (aujourd'hui la FCFA), Guy Matte a laissé

1. Lise Bissonnette, « Pour un futur commun », *Le Devoir*, 26 novembre 1990.

entendre que le discours des minorités devrait être axé sur le contexte général, en même temps que sur les problèmes eux-mêmes :

> En 20 ans, on a fait d'énormes progrès comme communauté francophone et on ne les a peut-être pas assez célébrés... l'image que nous laissons... c'est que ça va mal, qu'il y a des difficultés, que nous sommes dans la misère noire, qu'on s'assimile. On laisse des messages qui sont une partie de la vérité[1].

Pourquoi une telle vision sombre de l'avenir des communautés francophones au Canada domine-t-elle le discours de la minorité sans égard au fait que l'infrastructure scolaire et communautaire mise en place au cours des 25 dernières années produit un impact mesurable? Cette infrastructure a rehaussé le statut de la langue française dans un contexte de communauté minoritaire et a donné lieu à la création d'un réseau d'institutions destinées aux communautés linguistiques minoritaires, au renforcement des droits linguistiques à travers le pays et à un accroissement considérable du bilinguisme chez les jeunes anglophones. Malgré tout, le pessimisme continue de caractériser le discours de la minorité.

Comme la sociologue Linda Cardinal l'a fait remarquer récemment dans un texte publié par le Conseil de la langue française, « on se demande vraiment pourquoi les francophones ont accepté cette représentation d'eux-mêmes. Hors Québec, le misérabilisme ne sert pas la cause de la protection des droits des minorités[2]. »

Le fait de réaliser que le négativisme même du discours minoritaire pourrait faire obstacle au développement d'une communauté constitue un développement assez récent : Jacqueline Pelletier a dernièrement fait remarquer que la question de la survie des minorités devrait être présentée différemment :

---

1. Guy Matte, cité par Sylvie Lépine, « D'énormes progrès comme communauté francophone », dans *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*, 7 novembre 1990.

2. Linda Cardinal, « Identité et dialogue : l'expérience des francophonies canadienne et québécoise » dans *Pour un renforcement de la solidarité entre francophones au Canada*, p. 69.

> ...il y a des croque-morts qui veulent nous enterrer vivants. Il y en a au Parlement, dans les universités... je les appelle les vautours de la statistique, des fossoyeurs de joie, des chercheurs-nécrologues qui grattent à l'os des données de recensement pour prédire la disparition de nos communautés. Qui annoncent à nos jeunes qu'ils sont des moribonds et se demandent ensuite pourquoi ils préfèrent parler l'anglais... je ne veux pas nier la réalité de l'assimilation, mais je pense... que poser la question : les communautés francophones hors Québec vont-elles survivre, c'est poser la mauvaise question[1].

Stebbins, dans son étude sur les Franco-Calgarois, fait remarquer :

> Ces signes d'une nouvelle force au coeur de la communauté francophone de Calgary contrastent avec le pessimisme que j'ai entendu chez de nombreux répondants au sujet des perspectives touchant la relève et, par le fait même, des perspectives de la communauté elle-même[2].

Dans leurs analyses du discours des associations des minorités francophones, Cardinal et *al.* notent ce qui suit :

> Fortement influencé par le constat de l'inégalité politique, culturelle et économique des Canadiens français émis par la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, le discours associatif des minorités francophones fut, au début de la période contemporaine, fortement entaché de pessimisme... Les thèmes de l'assimilation, de l'égalité économique, du refus historique par la majorité d'octroyer à la minorité des droits et des institutions serviront de canevas pour lire la réalité canadienne à partir d'une grille d'oppression nationale[3].

1. Jacqueline Pelletier, « Nos mots, à fleur de pays », Actes du 2e Congrès national de l'ACREF, p. 35.

2. Robert A. Stebbins, *The Franco-Calgarians*, p. 118.

3. Linda Cardinal, Line Kimpton, Jean Lapointe, Uli Locher et J. Yvon Thériault, *L'épanouissement des communautés de langue officielle : la perspective de leurs associations communautaires*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles et Secrétariat d'État, 1992, p. 10.

Toutefois, ils soulignent aussi un changement progressif dans le discours des minorités :

> Les communautés francophones et acadienne du Canada laissent pour leur part de côté une conception victimisante du statut de minoritaire pour s'affirmer comme partenaires égaux avec l'autre majorité... Les communautés francophones et acadienne inscrivent leur démarche à l'intérieur des modifications du cadre juridique canadien. L'évaluation favorable qu'elles effectuent des dispositions linguistiques de la *Charte canadienne des droits et libertés* (1982), particulièrement l'article 23, les conduit à croire qu'elles possèdent dorénavant les moyens pour freiner le long déclin démographique qui les afflige[1].

L'évolution vers un discours plus responsabilisé semble cependant être limitée aux associations. Celles-ci notent que la communauté au sens large et les médias de langue minoritaire ont conservé le discours pessimiste de la période antérieure. Ce pessimisme n'est pas non plus entièrement absent du discours des associations.

Le ton négatif du discours sur les langues minoritaires est en quelque sorte typique des communautés engagées dans des relations de dépendance avec les gouvernements. Pool a étudié le problème inhérent lié aux évaluations subjectives dans un régime linguistique : « Ce problème est une instance du principe général voulant que dire la vérité ne soit pas toujours rationnel si une politique qui affecte celui qui l'énonce doit être basée sur le dévoilement du locuteur[2] ». Cela révèle de façon évidente la tendance à mettre l'accent sur le fait que le verre est à moitié vide.

1. Linda Cardinal, Lise Kimpton, Jean Lapointe, Uli Locher et J. Yvon Thériault, *L'épanouissement des communautés de langue officielle : la perspective de leurs associations communautaires*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles et Secrétariat d'État, 1992, p. 125.

2. Jonathan Pool, "The Official Languages Problem", *American Political Science Review*, vol. 85, nº 2 (juin 1991), p. 499.

Dans leur livre intitulé *Building Communities from the Inside Out*[1], Kretzman et McKnight se penchent sur le même phénomène dans un contexte américain, mais le thème du développement communautaire est également pertinent au développement des communautés linguistiques minoritaires au Canada. La clé de leur approche vis-à-vis du développement communautaire consiste à se centrer sur les forces plutôt que sur les faiblesses, sur les atouts plutôt que sur les besoins. Ils soutiennent que les communautés sous-estiment leurs ressources et que le développement doit être enraciné dans la communauté elle-même. L'attention négative accordée aux problèmes, aux déficiences et aux besoins contribue à extérioriser les solutions tout en détruisant la capacité de la communauté à régler ses propres problèmes; cela fait croire aux communautés que leur seul recours provient d'une intervention externe ou des experts de l'extérieur.

L'attention sur les « besoins » donne aussi lieu à une certaine concurrence entre les communautés qui s'efforçent de démontrer que leurs besoins sont les plus grands afin d'obtenir de l'aide ou des fonds de l'extérieur. Ce genre de discours détourne l'attention du développement et met l'accent sur la simple survie. Comme la situation doit empirer afin de justifier un financement renouvelé ou amélioré, cette orientation vers la déficience module la réalité et amplifie le problème et finit par démobiliser la communauté. Puisque le soutien gouvernemental vise souvent aussi à combler les besoins, il a tendance à récompenser et, partant, à renforcer le discours axé sur les besoins au sein des communautés.

D'après Kretzman et McKnight, la solution consiste à concentrer l'attention sur les atouts et les forces locales afin de créer une stratégie qui permette de réaliser la vision du développement communautaire. Certains des travaux récents entrepris par le ministère du Patrimoine canadien dans le contexte des ententes Canada-communautés correspondent à l'approche suggérée par les deux auteurs, qui consiste par exemple :

- à viser essentiellement des partenariats communautaires (regrouper les atouts des communautés);

1. Kretzman et McKnight, *Building Communities from the Inside Out*, The Centre for Urban Affairs and Policy Research - Neighbourhood Innovations Network, Northwestern University, 1995.

- à tisser et retisser des liens (développement axé sur les liens);
- à transformer le rôle de client ou bénéficiaire en un rôle de participant à part entière au développement communautaire;
- à rétablir dans la communauté le développement communautaire comme élément moteur (attention centrée vers l'intérieur);
- à régler les problèmes au niveau de la communauté;
- à reconnaître l'interdépendance au sein de la communauté.

Churchill et Kaprielian-Churchill soulignent la nécessité de tenir un discours équilibré qui reconnaisse à la fois le défi réel que représente l'assimilation pour les francophones de l'extérieur du Québec et le désir de créer un sentiment d'urgence concernant les besoins, tout en reconnaissant les progrès et l'évidence de l'évolution positive de la situation.

> Les francophones sont, en général, très au courant des analyses démographiques qui semblent les vouer à la disparition... Il serait fâcheux que les francophones, à force d'appuyer leurs revendications par des indices négatifs, en viennent à convaincre l'opinion publique (et eux-mêmes peut-être) que les lignes d'action politique visant à revaloriser le français n'ont pas eu d'effets[1].

Les anglophones hors Québec

Au sein de la majorité anglophone, on invoque souvent la question de la présence et de l'avenir des francophones hors Québec pour critiquer la politique sur les langues officielles du Canada. En d'autres termes, on se sert de la taille des communautés francophones pour laisser entendre que la politique a échoué ou encore qu'elle est inutile. Ces analyses mettent l'accent sur la proportion de francophones au sein d'une population donnée ou sur l'utilisation décroissante du français comme langue parlée le plus souvent à la maison. Parmi les exemples

1. Stacy Churchill et Isabel Kaprielian-Churchill, *Les communautés francophones et acadiennes du Canada face au pluralisme*, Ottawa, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, 1991, p. 48-49.

typiques de ce genre d'analyse, on peut citer le texte suivant de l'économiste John Richards qui écrit :

> ...regardez ce qui est arrivé à la minorité francophone hors Québec au cours des deux dernières décennies. Depuis 1971, on a posé dans le recensement canadien des questions au sujet de la langue maternelle (la langue parlée le plus souvent dans la famille d'origine de la personne) et la langue d'usage (la langue parlée le plus souvent à la maison). Si le nombre de ceux qui utilisent le français est plus petit que le nombre de ceux qui l'ont apprise en tant que langue première, on assiste à un phénomène d'assimilation linguistique. ...vingt ans de bilinguisme officiel n'ont pas inversé ce phénomène... La conclusion est inévitable : hors du Québec et des zones bilingues de l'Acadie et de l'Est ontarien, le français est comme les autres langues minoritaires. Dans la prochaine génération, il ne peut concurrencer les avantages de l'anglais dans la cour d'école[1].

Kenneth McRoberts en arrive à une évaluation à peu près aussi sombre, tant de la politique sur les langues officielles que des chances de survie des communautés minoritaires francophones :

> En somme, le rêve d'un Canada vraiment bilingue, qui a mobilisé bon nombre d'intellectuels canadiens-anglais dans les années 1960, s'est en réalité évanoui à mesure que la société canadienne poursuivait inexorablement son mouvement vers un unilinguisme jumelé, avec prédominance francophone au Québec et prédominance anglophone dans les neuf autres provinces, exception faite d'une zone bilingue dans certaines parties de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick qui bordent le Québec... Dans une mesure très réelle, ces pressions assimilationnistes sur les minorités francophones vont simplement au-delà de la portée de toute action gouvernementale[2].

---

1. John Richards, "Language Matters - What Anglophone Canadians should learn from the PQ ,"*Opinion Canada*, Conseil pour l'unité canadienne, 1995, p. 3.

2. Kenneth McRoberts, "The Reading Edge,"*The Globe and Mail*, mars 1990.

Le dénominateur commun de pessimisme qui domine la plupart des débats publics concernant l'avenir des communautés francophones hors Québec semble bien enraciné dans des sources très différentes. Les minorités elles-mêmes se servent de ce discours pour inciter à l'action et pour prouver qu'il faut faire plus. Au Québec, on semble l'utiliser davantage en tant qu'épouvantail. Certains universitaires anglophones de l'extérieur du Québec semblent estimer qu'un pays plus simple, c'est-à-dire un pays caractérisé par l'unilinguisme territorial, pourrait être plus facile à gouverner.

Le taux d'assimilation

Dans le domaine du débat politique, les mots ne sont pas seulement des mots, ce sont aussi des idées. Par conséquent, on doit examiner attentivement la sémantique du débat pour s'assurer que ses suppositions implicites sont bien comprises. L'un des exemples les plus intéressants de cette situation, c'est celui de l'emploi de l'expression « taux d'assimilation », l'une des plus omniprésentes dans le débat linguistique.

Cette expression est souvent employée sans aucune définition ni source claire, bien que Statistique Canada en soit à l'occasion cité comme source, particulièrement lorsque le « taux d'assimilation » est exprimé en terme de données de recensement. L'idée voulant que l'assimilation soit un phénomène simple, précis et clairement définissable est alors implicite. En réalité, on évite d'employer cette expression dans les publications de Statistique Canada et l'organisme n'en a jamais endossé de définition officielle.

Nous savons que les modèles d'utilisation de la langue à l'intérieur de la société canadienne sont souvent complexes. En outre, la coexistence de plusieurs langues est une partie intrinsèque de la réalité de toute communauté minoritaire. Résultat, les définitions des communautés linguistiques ne sont pas étanches et on ne peut s'attendre à ce qu'elles le soient. De nombreux Canadiens donnent par exemple des réponses multiples au questionnaire de recensement. Beaucoup déclarent posséder plus d'une langue maternelle ou langue d'usage à la maison. Cela est particulièrement fréquent dans les familles exogames ou mixtes.

Les données relatives au pourcentage des personnes qui possèdent une langue maternelle donnée et qui en parlent une autre le plus souvent à la maison sont souvent considérées comme le taux d'assimilation. Statistique Canada, la source de ces données, parle de « transfert linguistique » pour désigner cette réalité ou encore, lorsqu'il s'agit de ceux dont la même langue parlée à la maison et la langue maternelle coïncident, de « continuité linguistique ». Cette information permet de mesurer le transfert linguistique au cours d'une vie. Bien sûr, il existe d'autres façons d'aborder cette question; on pourrait, par exemple, tenir compte des données de génération en génération.

Il existe un certain nombre de problèmes associés à cette définition du taux d'assimilation. Premièrement, le rapport entre la langue parlée à la maison et la langue maternelle est un indicateur cumulatif, et non un taux qui évolue avec le temps. Les taux d'inflation, de chômage ou de croissance économique sont tous des taux annuels. À un taux de 36 p. 100 par année, les communautés francophones de l'extérieur du Québec auraient disparu depuis longtemps. Le soi-disant taux d'assimilation reflète les transferts totaux de la population minoritaire, et non le transfert par année ou le changement survenu entre deux recensements. Toutefois, l'utilisation de cette donnée donne généralement au public l'impression trompeuse que ces communautés sont en train de fondre comme des cubes de glace au soleil.

Ces données tendent aussi à sous-estimer l'utilisation des langues minoritaires parce que les données sur la langue parlée à la maison reflètent seulement la langue parlée le plus souvent. Deux langues ou plus peuvent très bien coexister dans un même foyer. En réalité, c'est souvent le cas dans les familles mixtes. Marmen et Corbeil notent que « Le transfert linguistique est un indicateur de la prédominance d'une langue donnée et n'implique pas nécessairement l'abandon de la langue maternelle. Il est donc possible que la langue maternelle soit utilisée à la maison mais moins souvent qu'une autre langue[1]. »

De plus, la langue peut être présente dans des domaines où elle n'est pas parlée (télévision, radio, lecture). L'expression française « langue d'usage » est même moins nuancée et renforce l'impression qu'il s'agit

1. Louise Marmen et Jean-Pierre Corbeil, *Les langues au Canada, Recensement de 1996*, Ministère du Patrimoine canadien et Statistique Canada, Ottawa, 1999, p. 78.

de la seule langue utilisée quand cela n'est que la langue la plus parlée à la maison. Pour cette raison, dans les publications de Statistique Canada, on semble préférer la décrire comme étant la « langue parlée à la maison ».

D'autre part, le fait que les données soient limitées à l'utilisation des langues parlées à la maison n'est pas toujours établi avec clarté dans de nombreuses publications. Les données concernant la langue parlée à la maison ne peuvent rien nous dire sur le fait que le français peut très bien être employé à l'extérieur du foyer, par exemple au travail, à l'école, avec la famille ou les amis. Dans les familles mixtes, il n'est pas rare que des enfants soient envoyés dans une école du groupe linguistique minoritaire afin de renforcer leur maîtrise de la langue française. Dans de telles circonstances, l'école sert de contrepoids au milieu linguistique que constitue la maison.

Finalement, il est bon de rappeler que la grande majorité de ces soi-disant francophones assimilés peuvent encore parler le français. En fait, 97 p. 100 de ceux qui, au recensement, ont déclaré n'avoir que le français comme langue maternelle parlent le français. Ce chiffre diminue à 96 p. 100 lorsque les réponses multiples sont prises en considération. Bien qu'il soit possible qu'une personne n'arrive plus à parler la première langue apprise à la maison pendant son enfance, cela est extrêmement rare. L'assimilation réelle est un phénomène intergénérationnel.

TENDANCES ET ANALYSES

Le Recensement du Canada

Le Recensement du Canada est sans aucun doute la meilleure source d'information sur la vitalité des communautés francophones hors Québec. Le questionnaire détaillé du Recensement, auquel répond un ménage sur cinq, renferme trois questions sur les langues officielles. Diverses autres statistiques, touchant notamment la continuité linguistique, les taux de transmission de la langue de génération en génération et de transfert linguistique, sont tirées de ces données. Dans le Recensement de 1996, on posait les trois questions suivantes concernant la langue :

Figure 1 — Questions concernant la langue, Recensement de 1996

Cette personne connaît-elle assez bien l'anglais ou le français pour soutenir une conversation?

Cochez un seul cercle.

- O Anglais seulement
- O Français seulement
- O Anglais et français
- O Ni anglais ni français

Quelle langue cette personne parle-t-elle **le plus souvent** à la maison?

- O Anglais
- O Français

Autre - Précisez

Quelle est la langue que cette personne **a apprise en premier lieu** à la maison dans **son enfance** et qu'elle **comprend encore**?

Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue qu'elle a apprise.

- O Anglais
- O Français

Autre - Précisez

Les données de base

Le nombre de francophones hors Québec s'est accru de 44 000, ou de 4,7 p. 100, entre 1971 et 1996. On compte juste un peu moins d'un million de francophones à l'extérieur du Québec. Le nombre de personnes pour qui le français est la langue la plus parlée à la maison a cependant diminué de près de 57 000 au cours de la même période de vingt-cinq ans.

Bien que le nombre de francophones de langue maternelle ait augmenté, cette hausse ne correspond pas à celle enregistrée au sein de la population non francophone. Par conséquent, le pourcentage de francophones de langue maternelle n'a cessé de diminuer depuis quarante-cinq ans.

Le taux de croissance des communautés francophones hors Québec a été de 34 p. 100 entre 1951 et 1996. Quoique le nombre total de francophones soit demeuré essentiellement le même entre 1991 et 1996, en ne diminuant que de 0,6 p. 100, le taux de croissance a considérablement fluctué d'une province à l'autre. Ainsi, les francophones de Terre-Neuve ont diminué de 14,8 p. 100 alors que le taux de croissance s'établissait à 29,6 p. 100 au Yukon.

Tableau I Francophones hors Québec

	Nombre	Pourcentage de l'ensemble de la population
Langue maternelle		
1951	721 820	7,3
1961	853 462	6,6
1971	926 400	6,0
1981	923 605	5,2
1991	976 415	4,8
1996	970 207	4,5
Langue parlée à la maison		
1971	675 925	4,3
1981	666 785	3,8
1991	636 640	3,2
1996	618 522	2,9

Source : Louise Marmen et Jean-Pierre Corbeil, *Les langues au Canada, Recensement de 1996*, Ministère du Patrimoine canadien et Statistique Canada, Ottawa.

La situation des communautés francophones et de la langue française varie considérablement d'une province à l'autre ou même à l'intérieur de certaines provinces (voir le tableau 3). Ainsi, les francophones du Nouveau-Brunswick sont pour la grande part concentrés dans des secteurs où ils constituent en fait la majorité. Cela se voit rarement à l'extérieur du Nouveau-Brunswick, bien que l'on retrouve d'importantes concentrations locales de francophones dans certains secteurs comme Vanier, en Ontario, ou Saint-Boniface, au Manitoba. Si l'on ne tient pas compte du Nouveau-Brunswick, la population des francophones de langue maternelle représente moins de 5 p. 100 de la population de toutes les provinces autres que le Québec.

Les francophones de l'Ontario, qui ne représentent que 4,7 p. 100 de la population totale de la province, atteignent un nombre considérable de juste un peu moins d'un demi-million. À travers le Canada, les minorités francophones ont tendance à être concentrées dans certaines régions à l'intérieur de chaque province. Par conséquent, même s'ils ne représentent que 4,5 p. 100 de la population hors Québec, la plupart des francophones hors Québec vivent dans des régions où les concentrations de francophones sont plus élevées que la moyenne. Par exemple, en 1996, environ deux tiers des francophones vivaient dans des régions où la population francophone représentait 10 p. 100 ou plus de la population totale et le tiers des francophones vivaient dans des divisions de recensement où ils constituaient la majorité.

Tableau 2 Concentration de Francophones hors Québec

Concentration	Nombre	Pourcentage
50 p.100 et plus	305 193	31,3
11 p.100 à 49 p.100	294 106	30,1
5 p.100 à 10 p.100	50 793	5,2
Moins de 5 p.100	325 755	33,4

Source : Recensement du Canada de 1996.

La connaissance du français au Canada

La connaissance du français varie considérablement selon les régions du pays, passant de 43 p. 100 au Nouveau-Brunswick à aussi peu que 4 p. 100 à Terre-Neuve. Au cours des dernières années, elle a enregistré à travers le pays une hausse que l'on attribue principalement à celle du bilinguisme chez les anglophones. Les francophones représentent

Tableau 3 Profil de la langue française par province et territoire, 1996

Province/Territoire	Langue maternelle		Langue parlée à la maison	
Terre-Neuve	2 433	0,4%	1 018	0,2%
Î.-P.-É	5 715	4,3%	3 045	2,3%
Nouvelle-Écosse	36 308	4,0%	20 710	2,3%
Nouveau-Brunswick	242 408	33,2%	222 454	30,5%
Ontario	499 687	4,7%	306 788	2,9%
Manitoba	49 108	4,5%	23 136	2,1%
Saskatchewan	19 896	2,0%	5 829	0,6%
Alberta	55 293	2,1%	17 817	0,7%
Colombie-Britannique	56 755	1,5%	16 582	0,4%
Yukon	1 173	3,8%	543	1,8%
Territoires du N.O.	1 010	2,6%	357	0,9%
Nunavut	416	1,7%	250	1,0%

Source : Recensement du Canada de 1996.

37 p. 100 de la population de l'extérieur du Québec pouvant s'exprimer en français et en anglais.

Aux fins de la présente publication, nous définirons le bilinguisme comme étant la capacité de tenir une conversation en français et en anglais. Cette définition est conforme à celle du questionnaire de recensement. Dans certains documents, on remet en question la pertinence de ce niveau de connaissance de la langue seconde, car il est fondé sur une autoévaluation.

On ne devrait pas considérer les compétences linguistiques comme quelque chose que l'on possède ou que l'on ne possède pas, mais bien comme une capacité que chacun maîtrise plus ou moins. Il s'agit d'un continuum. La question du nombre de personnes qui sont bilingues présuppose qu'il n'y a pas de demi-mesures, c'est-à-dire que c'est noir ou blanc, alors qu'en fait, la majorité de la population se situe probablement dans cette zone grise entre l'unilinguisme total et le parfait bilinguisme. Les deux extrêmes sont certes assez rares.

Comme le soulignait la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme :

> On croit encore communément qu'être bilingue, c'est posséder une égale connaissance des deux langues; c'est là un

> des principaux obstacles à la compréhension du bilinguisme... Or, cette égale connaissance est un phénomène si particulier que pour le désigner, on a créé un terme « équilinguisme »[1].

Naturellement, il faut reconnaître l'importance que revêt l'incidence des niveaux élevés de raffinement de l'utilisation de la langue, bien que l'on dispose de peu de données fiables dans ce domaine. Il ne fait aucun doute qu'il existe plusieurs indicateurs de l'utilité du français. Ainsi, son acquisition comme langue seconde par des non-francophones est un indicateur largement reconnu, dans la mesure où l'acquisition d'une langue seconde requiert généralement un investissement substantiel de temps et d'énergie. De même, l'utilisation d'une langue en milieu de travail peut constituer un indicateur de son utilité. L'Enquête sociale générale de 1986 a révélé que quelque 64 p. 100 des francophones à l'extérieur du Québec utilisent le français au travail et 36 p. 100 le parlent le plus souvent[2].

Tableau 4 Connaissance du français - Profil de la langue française par province, territoire, et le Canada moins le Québec, 1996

Province/Territoire	Nombre	Pourcentage
Terre-Neuve	21 415	3,9
Î.-P.-É.	14 740	11,1
Nouvelle-Écosse	85 350	9,5
Nouveau-Brunswick	311 175	42,6
Ontario	1 281 83	12,0
Manitoba	104 635	9,5
Saskatchewan	51 115	5,2
Alberta	180 120	6,7
Colombie-Britannique	250 365	6,8
Yukon	3 260	10,6
Territoires du N.O.	3 050	7,8
Nunavut	1 025	4,1
Canada moins le Québec	2 308 105	10,7

Source : Recensement du Canada, 1996.

1. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, tome 1, Les langues officielles, p. 6.

2. Enquête sociale générale, 1986, citée dans Brian Harrison et Louise Marmen, *Le Canada à l'étude : les langues au Canada*, *op.cit.*

Tableau 5 Connaissance du français à l'extérieur du Québec

Année	Français Seulement	Français et Anglais	Total	Pourcentage
1951	207 570	689 317	896 887	9,0
1961	235 016	892 294	1 127 310	8,7
1971	211 240	1 236 365	1 447 605	9,4
1981	160 640	1 616 855	1 777 495	10,0
1991	151 370	1 985 670	2 137 040	10,5
1996	127 370	2 180 720	2 308 090	10,8

Source : Marmen et Corbeil, *op.cit.*

Au cours des quarante-cinq dernières années, le nombre de personnes parlant le français à l'extérieur du Québec a plus que doublé. Leur proportion a elle aussi augmenté de façon constante, bien que plus modestement. Entre 1991 et 1996, le nombre de personnes aptes à parler le français a augmenté de 8 p. 100, soit 171 000. Une partie de cette hausse est attribuable à celle du nombre de francophones, mais la majeure partie découle d'une augmentation du bilinguisme chez les anglophones. Compte tenu de la hausse récente du niveau de bilinguisme chez les jeunes anglophones, laquelle est avant tout liée au phénomène de l'immersion en français, cette tendance est susceptible de se poursuivre dans un avenir prévisible.

Certains peuvent se demander en quoi le niveau de bilinguisme des anglophones influence la vitalité des communautés francophones hors Québec. Réjean Lachapelle fut le premier à démontrer avec des données du recensement de 1991 que dans les familles exogames, le bilinguisme du conjoint anglophone constitue une variable primordiale, peut-être la variable la plus importante. Au sein des familles dont les enfants sont âgés de 5 à 14 ans et dont la mère est francophone et le père ne parle pas le français, 60 p. 100 des enfants ne parlaient pas français et seulement 40 p. 100 le parlaient. Au moins 85 p. 100 de ces enfants n'avaient pas le français comme langue maternelle.

Cependant, dans les familles exogames où le père anglophone pouvait parler français, 78 p. 100 des enfants parlaient français et seulement 22 p. 100 en étaient incapables. Qui plus est, une majorité

Tableau 6 **Incidence du bilinguisme du père sur le degré de francisation des enfants (5 à 14 ans) des familles exogames** (toutes les provinces à l'exception du Québec)

	Enfant ne parlant que l'anglais	Enfant bilingue, n'ayant pas le français comme langue maternelle	Enfant bilingue - deux langues maternelles	Enfant bilingue ayant le français comme langue maternelle	Enfant ne parlant que le français
Père ne parlant pas le français	60 %	25 %	3 %	11 %	0 %
Père parlant l'anglais et le français	22 %	27 %	6 %	40 %	5 %

Source : Lachapelle, Réjean. « L'exogamie dans les populations francophones en situation minoritaire : facteurs, évolution et conséquence », *Actes du mini-colloque national sur l'exogamie et les structures d'accueil des immigrants et immigrantes francophones*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 1994.

(51 p. 100) avaient le français comme langue maternelle[1]. Au sein des familles exogames, le bilinguisme du conjoint anglophone semble constituer un facteur qui influe considérablement sur l'apprentissage ou le non-apprentissage du français et sur sa continuité comme langue maternelle. Cela laisse fortement supposer que l'augmentation du bilinguisme chez les anglophones au sein de la société canadienne peut jouer un rôle important dans le renforcement de la vitalité des communautés de langue minoritaire. Bien que certaines recherches suggèrent que les anglophones bilingues n'utilisent pas leur français souvent à la maison, il semble que cette capacité passive peut avoir un impact significatif en facilitant l'usage du français au sein d'une famille exogame. En d'autres mots, le bilinguisme des conjoints non francophones facilite pour le parent membre de la communauté minoritaire l'usage du français à la maison.

1. Réjean Lachapelle, « L'exogamie dans les populations francophones en situation minoritaire : facteurs, évolution et conséquence », Actes du mini-colloque national sur l'exogamie et les structures d'accueil des immigrants et des immigrantes francophones, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 1994, p. 13-14.

Table 7 **Incidence de la connaissance du français par le parent non-francophone sur la transmission du français de génération en génération dans les familles exogames (Canada moins le Québec)**

Enfants 0 à 18 ans	Parent non-francophone ne parlant pas français	Parent non-francophone parlant français*
Français comme langue de l'enfant parlée à la maison**	7,8 %	36,4 %
Enfants capables de parler français	34,8 %	73,3 %
Enfants ayant le français comme langue maternelle **	12,8 %	47,1 %

Source: Recensement du Canada, 1996.
* Seuls les parents ayant déclaré une seule langue maternelle.
**Comprend les réponses simples et les réponses multiples.

Le recensement de 1996 confirme que le bilinguisme du conjoint non francophone est un facteur important dans la transmission du français comme langue maternelle et dans la transmission de la capacité de parler français. Contrairement à l'analyse de M. Lachapelle qui est fondée sur l'observation de familles dont la mère est francophone, ce qui, comme nous le verrons, est le meilleur scénario à certains égards, le tableau 7 porte à la fois sur les familles exogames où le parent de langue minoritaire est la mère et sur celles où le parent de langue minoritaire est le père. L'analyse tient également compte de tous les conjoints non francophones, non pas seulement des anglophones. Tout en confirmant systématiquement l'incidence déterminante du bilinguisme du conjoint non francophone, elle permet de mieux saisir la portée générale du phénomène.

Un examen des enfants de 0 à 18 ans dans les familles exogames nous permet de constater que le français est presque cinq fois plus susceptible d'être la langue la plus souvent parlée à la maison lorsque le conjoint non francophone peut parler cette langue. De plus, près des trois quarts peuvent parler français dans les familles où le conjoint non francophone parle cette langue - en comparaison du tiers des enfants dans les cas où le conjoint non francophone ne connaît pas la langue. Enfin, la transmission de la langue maternelle, probablement l'indicateur le plus important de l'assimilation, est près de quatre fois

plus élevée lorsque le parent non francophone parle français. Autrement dit, les enfants de familles où le conjoint non francophone parle français représentent moins du quart des 181 115 enfants de familles exogames, mais sont majoritaires (54,4 p. 100) parmi les 38 480 enfants dont la langue maternelle est le français.

On croit depuis longtemps que la clé de la transmission du français de génération en génération réside dans l'utilisation de cette langue par le parent de langue minoritaire. Ces données démontrent clairement que l'utilisation du français dans les familles exogames ne dépend pas seulement de l'engagement et de la détermination du parent francophone, mais également de l'environnement linguistique que créent les compétences linguistiques de l'autre parent. Comme Allard et Landry l'indiquent dans leur recherche sur les enfants au sein des familles exogames, il existe des moyens de contrer la dominance de l'anglais :

> L'exogamie est souvent considérée comme un fléau pour la francophonie. Or, nous l'avons vu, de nombreux couples exogames assurent le développement d'un bilinguisme additif chez leurs enfants grâce à l'utilisation du français par le membre francophone du couple et à leur choix de l'école française. Le contact entre deux cultures et deux langues ne mène pas obligatoirement à un rapport de dominance d'une culture sur l'autre[1].

La continuité linguistique et les transferts linguistiques

La continuité linguistique et les transferts linguistiques constituent des indicateurs utiles de la force relative d'une langue. Ils déterminent la mesure dans laquelle une population de langue maternelle française continue d'utiliser principalement cette langue en contexte familial au cours d'une vie. Le transfert de la langue maternelle à une autre langue se fait en général au début de la vie adulte et on observe peu de changements après l'âge de 35 ans. Par conséquent, on peut s'attendre

1. Rodrigue Landry et Réal Allard, « L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures : le rôle de la francité familioscolaire », Revue des sciences de l'éducation, vol. XXIII, nº 3 (1997), p. 588.

Tableau 8 Français langue maternelle, exogamie et continuité linguistique, par province et territoire, 1996

Province/Territoire	Population (%)	Exogamie (%)	ICL*
Nouveau-Brunwick	33,2	15	0,92
Ontario	4,7	45	0,61
Manitoba	4,5	50	0,47
Î.-P.-É.	4,3	51	0,53
Nouvelle-Écosse	4,0	48	0,57
Yukon	3,8	65	0,46
Territoires N.-O.**	2,6	78	0,35
Alberta	2,1	64	0,32
Saskatchewan	2,0	60	0,29
Nunavut	1,7	n/a	0,60
Colombie-Britannique	1,5	72	0,29
Terre-Neuve	0,4	67	0,42
Canada moins le Québec	4,5	42	0,64

Source : Recensements du Canada de 1996.
*Indice de continuité linguistique - Représente la relation entre le nombre de personnes qui parlent le français le plus souvent à la maison et le nombre de personnes dont le français est la langue maternelle. Un indice de continuité linguistique inférieur à 1 signifie que le français enregistre plus de pertes que de gains dans ses échanges avec d'autres langues.
**Le chiffre de l'exogamie comprend le Nunavut.

à ce que le vieillissement de la population contribue à un transfert linguistique.

Le transfert linguistique est en outre généralement associé aux familles exogames. La raison en est assez simple. Le niveau de bilinguisme (anglais-français) des anglophones hors Québec est de 6,9 p. 100, alors que celui des francophones hors Québec est de 83,8 p. 100. En fait, les francophones représentent près de 37 p. 100 des personnes hors Québec qui parlent le français et l'anglais. Chez les couples francophones-anglophones, 92 p. 100 des francophones étaient bilingues comparativement à 21 p. 100 chez les anglophones[1]. Compte tenu de ce déséquilibre, le choix de l'anglais comme langue la plus utilisée semblerait inévitable. En 1996, 96 p. 100 des couples francophones-anglophones ont indiqué l'anglais comme langue la plus souvent utilisée à la maison. Il importe cependant de se souvenir que la langue parlée le plus souvent à la maison peut très bien ne pas être la seule langue qui y est utilisée. En réalité, les données suggèrent que

1. Louise Marmen et Jean-Pierre Corbeil, *Les langues au Canada, Recensement de 1996*, Statistique Canada et ministère du Patrimoine canadien, Ottawa, 1999, p. 80.

le français est parlé régulièrement dans bon nombre de ces foyers, quoique moins souvent que l'anglais.

Les niveaux élevés de transfert linguistique sont le plus souvent associés à de faibles concentrations de francophones. Le Nouveau-Brunswick, qui possède la concentration la plus élevée de francophones, est la province qui enregistre le taux le plus élevé de continuité linguistique; celles où les francophones constituent un plus petit pourcentage de la population possèdent un niveau moins élevé de continuité linguistique. Essentiellement, on retrouve la même corrélation entre le pourcentage de la population et le taux d'exogamie.

De nombreux observateurs ont soulevé le fait qu'il existe un lien étroit entre l'exogamie et l'assimilation.

> On peut conclure que l'exogamie est l'une des causes de l'assimilation mais on ne peut déterminer avec précision quelle en est l'importance parmi les facteurs responsables du processus d'assimilation[1].

Les recherches peuvent déterminer l'effet d'une exogamie à la hausse sur l'assimilation et souligner le fait que l'exogamie est le facteur déterminant du niveau de transfert linguistique. Bien que l'usage du

Tableau 9 Indice de continuité linguistique - français

Province/Territoire	1971	1981	1991	1996
Terre-Neuve	0.63	0.72	0.47	0.42
Î.-P-É.	0.60	0.64	0.53	0.53
Nouvelle-Écosse	0.69	0.69	0.59	0.57
Nouveau-Brunswick	0.92	0.93	0.93	0.92
Ontario	0.73	0.72	0.63	0.61
Manitoba	0.65	0.60	0.49	0.47
Saskatchewan	0.50	0.41	0.33	0.29
Alberta	0.49	0.49	0.36	0.32
Colombie-Britannique	0.30	0.35	0.28	0.29
Yukon	0.30	0.45	0.43	0.46
Territoires du N.-O.	0.5.0	0.51	0.47	0.43
Canada moins le Québec	0.73	0.72	0.65	0.64

Source : Recensements du Canada de 1971, 1981, 1991 et 1996.

1. Roger Bernard, « Les enjeux de l'exogamie », Actes du mini-colloque national sur l'exogamie, p. 7.

Figure 2 **Structure par âge — Population ayant le français comme langue maternelle** (Canada moins le Québec)

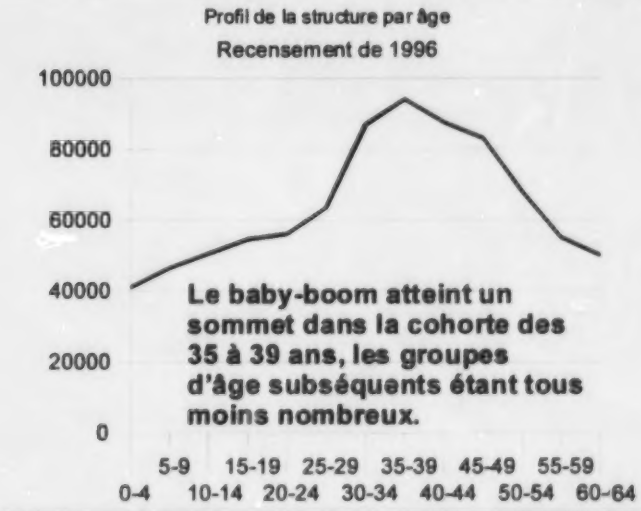

Source : Recensement du Canada de 1996.

français se soit accru aussi bien au sein des familles exogames que des familles endogames, l'importante hausse du nombre de familles exogames a tendance à faire grimper le taux de transfert linguistique du français à l'anglais.

> Ailleurs au Canada, la transmission du français a eu tendance à diminuer depuis la fin des années cinquante... Cette évolution est attribuable à la progression de l'exogamie, car on observe plutôt une amélioration de la transmission du français lorsqu'on tient constante la répartition des pères selon leur langue maternelle[1].

Le transfert linguistique au sein des communautés francophones hors Québec semble très sensible aux facteurs liés au cycle de vie. Il est donc important de pouvoir isoler les changements attribuables au vieillissement de la population.

1. Réjean Lachapelle, *Nouveaux indicateurs de transfert de langue : validation et application*, mai 1987, p. 15. Inédit.

Tableau 10 Indice de continuité linguistique - français selon le groupe d'âge

Canada moins le Québec	1971	1996	% de changement
Total	0,74	0,64	-13,8
0 à 4 ans	0,90	0,92	+1,9
5 à 9 ans	0,87	0,90	+3,2
10 à 14 ans	0,84	0,83	-1,5
15 à 19 ans	0,81	0,77	-4,3
20 à 24 ans	0,69	0,68	-1,5
25 à29 ans	0,64	0,60	-5,6
30 à 34 ans	0,63	0,59	-6,2
35 à 39 ans	0,61	0,59	-4,0
40 à 44 ans	0,62	0,57	-7,6
45 à 49 ans	0,63	0,55	-12,5
50 à 54 ans	0,64	0,55	-13,8
55 à 59 ans	0,67	0,55	-17,4
60 à 64 ans	0,70	0,56	-19,7
65 ans et plus	0,74	0,60	-18,9

Source: Recensements du Canada de 1971 et 1996.

Figure 3 Pourcentage de variation de la continuité linguistique

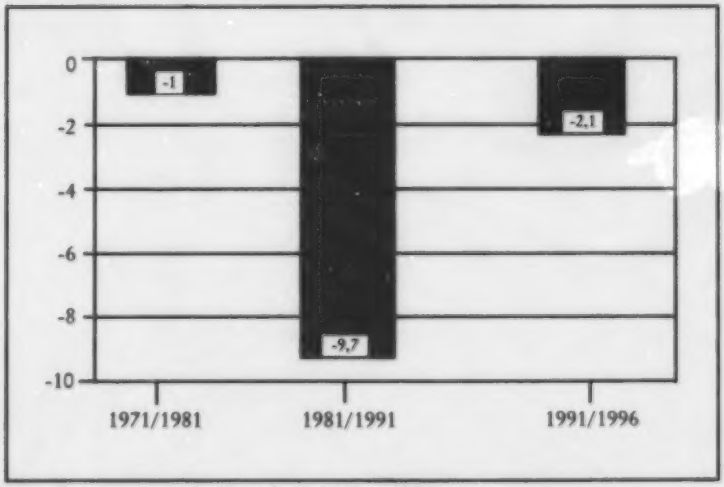

Source: Recensements du Canada de 1971 et 1996.

Tableau 11 Familles de langue maternelle française (les deux parents) Langue maternelle des jeunes

0 à 24 ans				
	Français*	Anglais	Autre	Total
1991	92,2 %	7,7 %	0,1 %	100 %
1971	90,6 %	9,3 %	0,1 %	100 %
0 à 4 ans				
	Français*	Anglais	Autre	Total
1991	95,3 %	4,7 %	0,0 %	100 %
1971	92,7 %	7,2 %	0,1 %	100 %

Source : Brian Harrison, *Les jeunes et les minorités de langue officielle*, 1971 à 1991, 1996.

*Inclut ceux qui ont déclaré avoir l'anglais et le français comme langue maternelle.

> L'anglicisation est un processus qui commence dès l'enfance, se poursuit durant l'adolescence et prend de l'ampleur au début de la vie adulte quand les hommes et les femmes entrent sur le marché du travail, quittent leur milieu familial d'origine et se marient ou vivent en situation de couple[1].

La continuité linguistique et le transfert linguistique sont en étroite corrélation avec les changements au niveau des cycles de vie qui surviennent au sein de la population. C'est chez les groupes plus jeunes que l'on observe le taux le plus élevé de continuité linguistique, de 75 p. 100 ou plus. La baisse la plus marquée survient dans les groupes d'âge de 20 à 24 ans et 25 à 29 ans. C'est en général la période

Tableau 12 Familles mixtes (mère francophone/père non francophone) Langue maternelle des jeunes

0 à 24 ans				
	Français*	Anglais	Autre	Total
1991	24,0 %	74,3 %	1,4 %	100 %
1971	10,6 %	86,6 %	1,8 %	100 %
0 à 4 ans				
	Français*	Anglais	Autre	Total
1991	30,4 %	68,0 %	0,0 %	100 %
1971	13,4 %	84,3 %	2,2 %	100 %

Source : Harrison, *op cit.*

*Inclut ceux qui ont déclaré avoir l'anglais et le français comme langue maternelle.

1. Réjean Lachapelle, *La politique des langues officielles et la situation du français hors Québec*, avril 1991, p. 4. Inédit.

de la vie au cours de laquelle les gens se marient et entrent sur le marché du travail, ce qui semble beaucoup contribuer au transfert linguistique. La continuité linguistique diminue de façon moins prononcée chez les 30 à 64 ans, période au cours de laquelle elle a tendance à se stabiliser aux environs de 60 p. 100, et elle augmente à nouveau chez les 65 ans et plus.

Au sein des populations visées par les recensements de 1971 et de 1996, le schème de transfert linguistique est assez similaire. Le plus important changement enregistré entre les deux périodes est l'augmentation de la continuité linguistique dans les groupes d'âge les plus jeunes. En comparant les données de recensement de 1971 et de 1996, on constate que chez les francophones de 0 à 9 ans, la tendance à passer du français (langue maternelle) à l'anglais (langue parlée à la maison) a diminué au cours des vingt-cinq dernières années (voir tableau 10). Cette diminution est possiblement une conséquence directe de l'effort de promotion de l'enseignement dans la langue de la minorité francophone et de l'accroissement du bilinguisme au sein de la population non francophone. Cela est remarquable étant donné que la tendance à passer du français à l'anglais s'est accrue de façon générale au sein de la communauté francophone.

La comparaison des données montre également une stabilité remarquable chez les 10 à 44 ans. Le taux de continuité linguistique a légèrement diminué au sein de ces groupes d'âge. Dans tous les cas, la baisse a été bien inférieure à celle qu'a connue l'ensemble de la communauté francophone.

La diminution du pourcentage de continuité linguistique entre 1971 et 1996 est particulièrement importante dans les groupes d'âge plus élevés. Chez tous ceux de plus de 50 ans, ce pourcentage est passé sous la moyenne. Cette diminution n'avait pas été décelée auparavant et mériterait probablement un examen plus approfondi. L'écart entre les groupes plus jeunes et les plus âgés semble s'être accentué au cours de la période de vingt-cinq ans. En termes de continuité linguistique de la langue, trois schèmes distincts se dessinent : une hausse chez les jeunes (0 à 9 ans), la stabilité chez les 10 à 44 ans et une baisse considérable chez les 45 ans et plus.

Lorsqu'on examine cette population, il est utile de se rappeler que la population francophone a vécu les conséquences de l'explosion

démographique (voir figure 2). En 1971, 45,9 p. 100 des francophones hors Québec étaient âgés de moins de 25 ans. En 1996, les moins de 25 ans ne représentaient plus que 25,7 p. 100 des francophones. Étant donné que ce vieillissement de la population se répercute considérablement sur le transfert linguistique, il est nécessaire de comprendre les tendances particulières au groupe d'âge ainsi que l'évolution de la continuité linguistique au sein de l'ensemble de la population.

L'interprétation de l'accroissement des taux de transfert doit se faire à la lumière du vieillissement des « babyboomer » et non comme un indicateur d'une augmentation des taux d'assimilation ou d'un échec de la politique linguistique fédérale comme bon nombre de commentateurs s'empressent de le dire. Cette explosion démographique de la population francophone a atteint l'âge de 20 à 30 ans dans les années 80. Ces gens ont quitté le foyer familial et se sont mariés (souvent à l'extérieur de leur groupe linguistique). Ce phénomène a mené à une diminution importante (9,7 p. 100) dans la continuité linguistique entre les périodes de 1981 et 1991 (voir figure 3). Cette diminution a ralenti considérablement (-2,1 p. 100) pour la période 1991-1996 et la tendance devrait se maintenir pour la période 1996-2001.

La transmission du français comme langue maternelle de génération en génération

L'accent placé sur le transfert de la langue a tendance à masquer le renforcement important du français dans les familles endogames et, de façon plus marquée encore, au sein des familles exogames. Si l'on examine la transmission du français comme langue maternelle chez les familles ayant des enfants de moins de 25 ans, on constate qu'elle a légèrement augmenté dans celles dont les deux parents sont francophones. Le niveau de transmission de la langue de génération en génération était déjà assez élevé dans les familles endogames en 1971 (voir tableaux 11 et 12).

Il est plus étonnant encore de constater que la transmission du français de génération en génération est à la hausse au sein des familles mixtes. En 1971, l'exogamie était presque toujours synonyme de non-transmission du français comme langue maternelle. En 1991, on

Table 13 Transmission de génération en génération chez les familles endogames et exogames vivant en couple (Canada moins le Québec)

Langue maternelle des parents* (0 à 18 ans)	Deux parents francophones Nombre	%	Un parent francophone et un non-francophone Nombre	%
Langue parlée à la maison par l'enfant	117 720	100	181 130	100
Français	100 170	85,1	19 255	10,6
Anglais et Français	1 885	1,6	7 730	4,3
Français et langue non-officielle	170	0,1	145	0,1
Angl., français et langue non-officielle	60	0,1	220	0,1
Total réponses avec français	102 285	86,9	27 350	15,1
Connaissance du français	117 720	100	181 125	100
Français seulement	40 800	34,7	3 785	2,1
Anglais et français	70 925	60,2	76 375	42,2
Total parlant français	111 725	94,9	80160	44,3
Langue maternelle de l'enfant	117 720	100	181 135	100
Français	108 630	92,3	29 350	16,2
Anglais et français	620	0,5	8 740	4,8
Français - autres	295	0,3	235	0,1
Angl., français et autres	25	0,0	165	0,1
Total réponses avec français	109 570	93,1	38 465	21,2

Source : Recensement du Canada de 1996.
* Parents ayant déclaré une seule langue maternelle.

observe une hausse marquée de la transmission de génération en génération. Cela s'applique aussi bien au vaste échantillon de toutes les familles ayant des enfants de moins de 25 ans qu'à celui des 0 à 4 ans.

Ce dernier échantillon peut, dans un sens, servir d'indicateur avancé, étant donné que la langue maternelle s'acquiert à cet âge et que l'échantillon des 0 à 4 ans confirme la tendance au renforcement du français observée en comparant les données de 1971 et de 1991.

Le renforcement du français comme langue parlée le plus souvent à la maison chez les francophones de moins de 10 ans et la transmission accrue du français comme langue maternelle confirment un renforcement général de la langue française à la maison. Ce renforcement étant facilement masqué par d'autres tendances, comme

les niveaux d'exogamie à la hausse, il est cependant pratiquement passé inaperçu.

Transmission de génération en génération : recensement de 1996

Le recensement de 1996 confirme les principales conclusions des analyses de MM. Lachapelle et Harrison sur la transmission de la langue de génération en génération. Le tableau 13 démontre que la transmission est très élevée dans les familles endogames (93,1 p.100) et beaucoup plus faible dans les familles exogames (21,2 p. 100). Ces données font ressortir l'importance de considérer l'assimilation comme un phénomène social. La langue étant généralement reproduite dans les familles, la présente analyse y accorde donc une importance particulière.

Il faut également souligner (voir tableau 13 et tableaux suivants qui portent sur la transmission de génération en génération), que le niveau de transmission de la langue maternelle est toujours plus élevé que la proportion affirmant que le français est la langue la plus souvent utilisée au foyer. Certains analystes considèrent que les familles qui ne déclarent pas le français comme étant la langue la plus souvent utilisée au foyer sont assimilées et ils soutiennent que le français n'est pas du tout parlé dans ces foyers. Les données n'étayent pas cette conclusion. Par exemple, dans les familles exogames, 40,6 p. 100 plus d'enfants déclarent le français comme leur langue maternelle plutôt que leur langue la plus parlée au foyer. Cela laisse fortement entendre que, bien que le français ne soit pas la langue la plus parlée dans ces foyers, il n'y est pas entièrement absent et y est même suffisamment présent pour assurer sa transmission comme langue maternelle dans de nombreux cas ou, plus souvent, pour faire en sorte que les enfants acquièrent la capacité de parler français.

Au-delà de l'incidence déterminante du bilinguisme du parent non francophone dont il a été question précédemment, nous avons examiné deux autres questions se rattachant à la transmission du français dans les familles. Premièrement, la transmission est-elle plus probable si le parent non francophone est anglophone ou s'il est allophone? Les données confirment que la transmission est légèrement plus probable dans les familles exogames où un parent est

Tableau 14 Incidence de la langue maternelle du parent non-francophone et du sexe du parent francophone sur la transmission du français aux enfants des familles exogames
(Canada moins le Québec)

(0 à 18 ans)	Parent anglophone	Parent allophone	Épouse francophone	Époux francophone
Français comme langue parlée à la maison par l'enfant	14,7 %	18,3 %	20,2 %	9,9 %
Enfant capable de parler français	44,1 %	45,6 %	50,9 %	37,4 %
Français - langue maternelle de l'enfant*	20,8 %	24,8 %	29,4 %	13,0 %

Source : Recensement du Canada de 1996.
*Y compris les réponses simples et les réponses multiples.

allophone (24,8 p. 100) que dans les familles où un parent est anglophone (20,8 p. 100). Cette constatation n'étonne pas beaucoup compte tenu de la force de l'anglais dans la société canadienne et des probabilités plus élevées qu'il soit la langue commune (voir tableau 14).

Deuxièmement, les données confirment le rôle que joue le sexe d'une personne dans la transmission de la langue. Comme nous nous y attendions, la transmission du français est beaucoup plus probable dans les familles exogames où le parent francophone est la mère (29,4 p. 100) que dans les familles où le parent de langue minoritaire est le père (13 p. 100). Cette conclusion confirme que les femmes continuent de jouer un rôle plus important dans l'éducation des enfants et, par conséquent, dans la transmission de la langue dans les familles.

Il est aussi intéressant de constater qu'aucun de ces facteurs ne permet de prédire la transmission de la langue maternelle aussi bien que la capacité du parent non francophone de parler français. De plus, le bilinguisme des non-francophones est un facteur sur lequel joue ou peut jouer la politique linguistique.

Nous nous sommes déjà penchés sur le degré général d'exogamie chez les couples francophones. Une autre façon d'examiner la question

Tableau 15 Transmission du français langue maternelle par groupe d'âge et modèle de famille
(Canada moins le Québec)

Âge de l'enfant	Enfants de familles endogames (%)	Enfants de familles exogames (%)
0–5	34,4	65,6
6–9	38,4	61,6
10–14	41,2	58,8
15–18	45,2	54,8
Tendance	Diminution de 23,9 %	Augmentation de 19,7 %
Transmission du français langue maternelle du parent à l'enfant		
Âge de l'enfant	Familles endogames (%)	Familles exogames (%)
0–5	94,0	24,7
6–9	93,1	20,8
10–14	92,6	19,3
15–18	92,6	18,7
Tendance	Augmentation de 1,5 %	Augmentation de 32,1 %

Source : Recensement du Canada de 1996.

consiste à se pencher sur la proportion d'enfants dans les familles exogames. En étudiant les différents groupes d'âge des enfants de familles biparentales, on peut dégager des tendances qui façonnent l'avenir des communautés francophones (voir tableau 15). Tout d'abord, dans les familles exogames, la proportion d'enfants est plus élevée chez les cohortes plus jeunes. Seulement 54,8 p. 100 des jeunes du groupe d'âge de 15 à 18 ans font partie d'une famille exogame; chez les enfants du groupe d'âge de 0 à 5 ans, ce pourcentage passe à 65,6 p. 100, soit une augmentation de 20 p. 100. Ces données démontrent en outre que la transmission du français comme langue maternelle continue d'augmenter. M. Harrison a illustré ce phénomène en comparant les données de 1971 à celles de 1991. On pourrait aussi comparer le taux de transmission chez les différents groupes d'âge. Le tableau 15 montre une légère augmentation du taux déjà élevé de transmission dans les familles endogames, taux qui se situe à 92,6 p. 100 pour le groupe d'âge des 15 à 18 ans et à 94 p. 100 pour le groupe d'âge des 0 à 5 ans. L'augmentation du taux de transmission dans la familles exogames est encore plus impressionnante. En effet, il passe de 18,7 p. 100 chez les jeunes de

15 à 18 ans à 24,7 p. 100 chez les enfants de 0 à 5 ans, ce qui représente une amélioration de 32 p. 100.

On pourrait laisser entendre que le renforcement du français dans les familles exogames est dû à l'augmentation du bilinguisme chez les parents non francophones. En fait, dans les familles où le parent non francophone parle français, la proportion d'enfants parlant français augmente, passant de 24,1 p. 100 pour le groupe d'âge de 15 à 18 ans à 26,5 p. 100 pour celui de 0 à 5 ans. Toutefois, l'augmentation de la transmission est évidente dans les deux types de familles. Le taux de transmission dans les familles exogames où le conjoint non francophone ne parle pas français augmente graduellement dans chacun des groupes d'âge, allant de 10 p. 100 chez les 15 à 18 ans à 16 p. 100 chez les 0 à 5 ans. La même tendance se manifeste dans les familles où le parent non francophone parle français. La transmission est moins importante pour le groupe d'âge de 15 à 18 ans (45,7 p. 100) que pour le groupe d'âge de 0 à 5 ans (49,2 p. 100).

Le meilleur indicateur de la force ou de la faiblesse d'une langue est probablement l'indice de transmission de génération en génération (voir tableau 16). L'indice porte sur la transmission de la langue maternelle des parents aux enfants. Pour cet indice, 100 est le point où le rendement d'une langue donnée dans la génération de l'enfant est

Tableau 16 Indice de transmission intergénérationnelle

Langue	Anglais	Français	Autres
Canada	116 %	99 %	63 %
Terre-Neuve	101 %	53 %	63 %
Île-du-Prince-Édouard	104 %	55 %	39 %
Nouvelle-Écosse	104 %	61 %	58 %
Nouveau-Brunswick	106 %	96 %	40 %
Québec	125 %	103 %	76 %
Ontario	120 %	77 %	61 %
Manitoba	124 %	60 %	47 %
Saskatchewan	110 %	34 %	46 %
Alberta	113 %	43 %	56 %
Colombie-Britannique	115 %	46 %	67 %
Yukon	110 %	66 %	41 %
Territoires du N.O.*	133 %	40 %	77 %
Canada moins le Québec	116 %	74 %	61 %

Source : Recensement du Canada de 1996.
*Y compris le Nunavut.

identique à l'apport des parents. Pour atteindre 100, une langue doit avoir été transmise comme la langue maternelle au total des enfants issus de familles où les deux parents font partie du même groupe linguistique, plus la moitié des enfants issus de familles où seulement un parent fait partie de ce groupe linguistique. Ce chiffre représente donc le point où une langue ne gagne ni ne perd de terrain par rapport aux autres.

Bref, il s'agit d'une mesure de l'assimilation linguistique de génération en génération. L'indice ne tient compte que des familles biparentales dont les parents ne donnent qu'une seule réponse à la question sur la langue maternelle.

Le tableau 16 montre que l'anglais se répand aux dépens des autres langues dans chaque province et territoire, sauf au Québec où c'est le français qui prend de l'ampleur. L'anglais se répand toutefois dans une moindre mesure au Québec où des familles allophones transmettent cette langue à leurs enfants comme langue maternelle. Chez les francophones hors Québec, le français est le plus répandu au Nouveau-Brunswick (96 p. 100) et en Ontario (77 p. 100). La transmission de génération en génération est inférieure à la moitié de ce qui est nécessaire pour une reproduction stable en Saskatchewan (34 p. 100), dans les Territoires du Nord-Ouest (40 p. 100) et en Colombie-Britannique (46 p. 100). Le taux global de transmission de génération en génération chez les francophones hors Québec (74 p. 100) reflète la concentration de francophones en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

L'exogamie croissante, qui a une incidence négative sur le taux de transmission du français comme langue maternelle, efface-t-elle les gains que réalise cette langue dans la transmission de génération en génération? Pour répondre à cette question, on peut examiner l'indice de transmission intergénérationnelle. Bien que le tableau 16 porte sur tous les enfants de 0 à 18 ans, nous pouvons quand même en examiner les sous-groupes. L'indice est plus élevé chez les enfants de 0 à 5 ans (75,2); il se situe à 73,1 pour le groupe d'âge de 6 à 9 ans. Ces chiffres font comprendre qu'au cours de la dernière période, la transmission du français s'est accrue et que ce phénomène n'est pas menacé par l'augmentation de l'exogamie.

L'incidence de l'immigration

Il est facile de démontrer l'importance que revêt l'immigration en tant que facteur explicatif de la diminution relative du pourcentage de francophones hors Québec. En 1996, les personnes nées à l'extérieur du pays (les immigrants et les résidents non permanents) représentaient 17,4 p. 100 de l'ensemble de la population canadienne. Au sein de la communauté francophone hors Québec, ils constituaient moins de 4 p. 100 de la population.

La majeure partie (79,6 p. 100) des personnes ayant immigré au Canada entre 1991 et 1996 n'ont ni l'anglais ni le français comme langue maternelle[1]. L'immigration et la migration interprovinciale n'ont contribué que de façon assez mineure à la taille globale et à la croissance des communautés francophones hors Québec. Au cours de la période de 1991 à 1996, quelque 5 600 immigrants (0,6 p. 100) se sont joints à la population francophone minoritaire, ce qui a fait passer le nombre total d'immigrants ayant le français comme langue maternelle hors Québec à 37 700, soit 3,9 p. 100.

La diminution du pourcentage de francophones au sein de la population hors Québec est en grande partie attribuable à l'immigration et à la baisse du taux de fécondité (un phénomène d'envergure nord-américaine); elle ne nous en révèle donc pas beaucoup sur l'assimilation et la vitalité des communautés francophones elles-mêmes. De plus, étant donné qu'aucun de ces facteurs n'est censé être influencé par la politique linguistique, la représentation à la baisse des francophones ne nous en dit pas beaucoup non plus sur l'efficacité de cette politique.

La concentration des francophones peut cependant se répercuter sur le statut et sur l'utilité que pourrait avoir le français au sein de la société canadienne. Les preuves à l'appui d'une perte consécutive d'importance du statut et de l'utilisation du français ne sont pas encore très persuasives. On peut facilement douter du fait que la concentration des francophones minoritaires soit le seul facteur qui influe sur l'utilisation et le statut de la langue. D'autres, comme la politique gouvernementale, l'usage de la langue seconde, le contrôle et la complétude institutionnels sont depuis longtemps invoqués comme facteurs importants dans les documents sur la question.

1. Recensements du Canada de 1991 et 1996.

La migration interprovinciale

Si les schèmes d'immigration n'ont que légèrement contribué à la croissance des communautés francophones hors Québec, on peut dire de même de la migration interprovinciale. Entre 1966 et 1996, la migration nette de francophones du Québec vers d'autres régions du pays a accru de quelque 42 100 la population francophone hors Québec. Ce schème semble cependant s'être renversé entre 1986-1991 et 1991-1996, périodes au cours desquelles 5 200 francophones de plus ont migré d'autres régions du pays vers le Québec et 1 200 dans la deuxième période. Il est cependant trop tôt pour dire si cela constitue un virage permanent dans le schème de migration interprovinciale ou pour suggérer dans quelle direction la migration interprovinciale pourrait évoluer.

Bien que le nombre net de francophones partant du Québec pour s'établir ailleurs au Canada soit assez peu élevé, il vaut la peine de souligner qu'il y a passablement de mobilité entre le Québec et les communautés francophones du reste du pays. Entre 1966 et 1996, quelque 255 400 francophones ont migré du Québec vers d'autres provinces et territoires et environ 213 300 résidents d'autres régions du Canada sont venus s'y établir. La migration interprovinciale constitue toutefois un facteur plus important en Alberta et en Colombie-Britannique.

Tableau 17 Migration des francophones entre le Québec et les autres provinces ou territoires

Période	Du Québec vers d'autres provinces	D'autres provinces vers le Québec	Migration nette
1966–1971	46 900	33 400	13 500
1971–1976	41 300	37 200	4 100
1976–1981	49 900	31 900	18 000
1981–1986	45 900	33 000	12 900
1986–1991	37 800	43 000	-5 200
1991–1996	33 600	34 800	-1 200
Total	255 400	213 300	42 100

Source : Recensements du Canada.

Le taux de fécondité

Un facteur important expliquant la baisse du pourcentage et du nombre de francophones est la chute importante du taux de fécondité pendant quatre décennies, qui est passé de 4,95 enfants par femme entre 1956 et 1961 à 1,57 enfant pour la période de 1991 à 1996. Ce taux est inférieur à la moyenne de 1,7 enregistrée pour tous les groupes linguistiques hors Québec. Naturellement, cela soulève des questions concernant la viabilité à long terme des communautés francophones hors Québec. Au cours de la période de 1991 à 1996, le taux de fécondité des francophones hors Québec a été, pour la première fois, le plus faible parmi tous les groupes linguistiques du pays. Bien que toutes les communautés linguistiques aient connu une baisse de

Tableau 18 Taux de fécondité — Français langue maternelle (Canada moins le Québec)

Période	Taux de fécondité
1956–1961	4,95
1961–1966	4,34
1966–1971	2,87
1971–1976	2,12
1976–1981	1,76
1981–1986	1,60
1986–1991	1,56
1991–1996	1,57

Source : Louise Marmen et Jean-Pierre Corbeil, *Les langues au Canada, Recensement de 1996.*

fécondité au cours de l'après-guerre, le taux considérablement plus élevé qui avait toujours caractérisé les francophones hors Québec avait contribué de façon importante à la croissance de ceux-ci. Dans le passé, le taux de fécondité élevé compensait d'une certaine façon le phénomène d'assimilation, ce qui n'est plus le cas.

Comme les communautés francophones hors Québec profitent très peu de l'immigration, la baisse du taux de fécondité a eu une incidence relativement plus grande sur le nombre de jeunes francophones que sur celui des jeunes non francophones. À l'extérieur du Québec, la population des jeunes francophones a chuté de 35 p. 100 entre 1971 et 1991, tandis que celle des jeunes non francophones ne diminuait que de 1 p. 100.

Les principales tendances démographiques – faits saillants

- Le pourcentage global de francophones hors Québec a diminué, en raison principalement de l'immigration et des faibles taux de fécondité.
- Le nombre de francophones hors Québec est essentiellement demeuré le même.
- Au sortir du baby boom, on compte moins de jeunes francophones.
- On a observé une augmentation du transfert du français (comme langue maternelle) à l'anglais (comme langue parlée le plus souvent à la maison) au sein de la communauté minoritaire.
- Il y a eu diminution du transfert linguistique chez les jeunes francophones (de moins de 10 ans).
- Le pourcentage de familles exogames a augmenté.
- Le taux de transmission de la langue maternelle minoritaire de génération en génération a augmenté.
- Une augmentation du nombre de personnes parlant français.

Analyse des tendances

Les tendances démographiques actuelles nous permettent de prévoir une communauté minoritaire francophone moins nombreuse et plus âgée. Depuis vingt ans, le taux de fécondité des communautés francophones hors Québec se situe sous le seuil nécessaire (2,1) pour maintenir une population stable et semble s'être stabilisé au niveau actuel.

La composition actuelle de la population d'expression française révèle une chute marquée du nombre de jeunes francophones. On dénombre 93 925 adultes de 35 à 39 ans comparativement à 41 143 enfants de 0 à 4 ans — une baisse de 56 p. 100. La génération de l'après baby-boom a ralenti la tendance à la baisse, mais ne l'a pas arrêtée. Cette chute reflète le faible taux de fécondité et la non-transmission de la langue maternelle minoritaire du parent à l'enfant dans les familles exogames.

Les tendances démographiques actuelles nous permettent de prévoir une communauté francophone moins nombreuse et plus âgée. Nos projections indiquent que, d'ici l'an 2021, cette communauté sera réduite de 16 p. 100 et qu'une personne sur quatre sera âgée d'au moins 65 ans. Ces projections révèlent aussi une baisse continue de la proportion de jeunes dans la communauté francophone. En 1971, 45,9 p. 100 des francophones étaient âgés de 24 ans ou moins. En 1996, seuls 25,7 p. 100 des francophones faisaient partie de ce groupe d'âge. Nous prévoyons que cette proportion chutera à 15,7 p. 100 d'ici l'an 2021.

Déficit intergénérationnel

La baisse prévue est due à deux facteurs : le faible taux de fécondité et la non-transmission de la langue maternelle des parents aux enfants. Comme le font remarquer Mme Marmen et M. Corbeil : « Les démographes considèrent que « le seuil de remplacement » correspond à un indice de 2,1[1]. » Le taux de fécondité des francophones se situe sous ce seuil de remplacement depuis vingt ans.

Les francophones hors Québec, qui ont un taux de fécondité de 1,57, subissent un déficit intergénérationnel de 25,2 p. 100 en raison de leur faible fécondité. À ce déficit s'ajoute la non-transmission de la langue maternelle. L'indice de transmission intergénérationnelle nous indique que le français est transmis à 74 p. 100 de ces enfants. En conséquence, nous pouvons établir le déficit intergénérationnel à 44,7 p. 100, la faible fécondité étant responsable de 56,5 p. 100 de cette perte et la non-transmission de la langue maternelle de 43,5 p. 100.

1. Louise Marmen et Jean-Pierre Corbeil, *op. cit.*, p. 62.

Figure 4 Projection des tendances

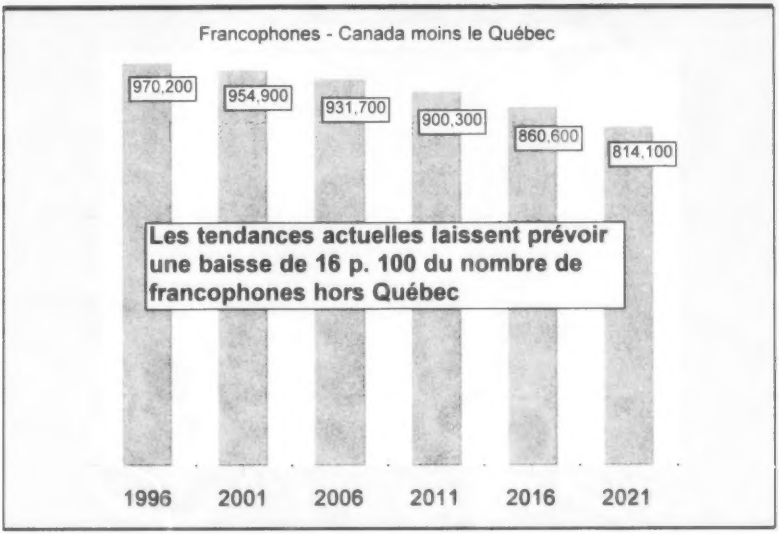

Figure 5 Déficit intergénérationnel

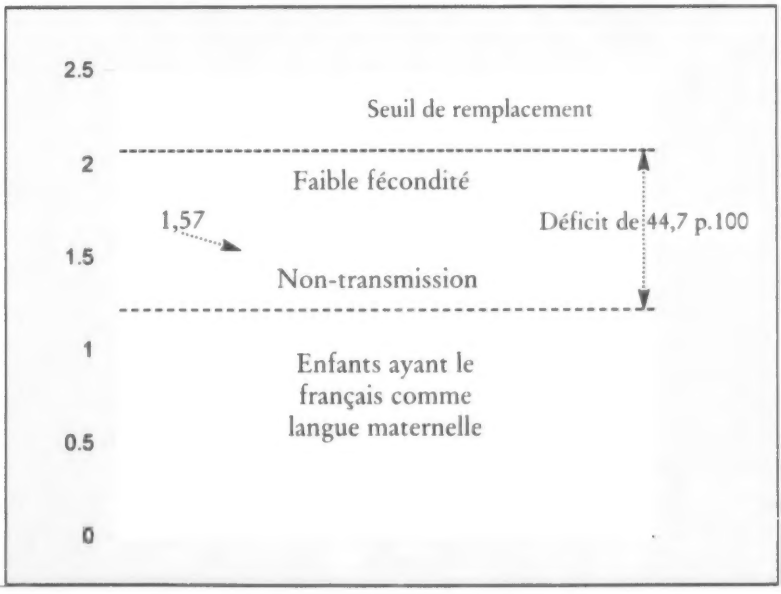

LA JEUNESSE, L'ENSEIGNEMENT ET LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

La cohorte des jeunes est l'une des plus intéressantes à observer pour plusieurs raisons. Non seulement ses tendances présagent-elles le profil à venir des communautés francophones, mais c'est également au sein de ce groupe que l'on a le plus de chances de déceler l'incidence des politiques linguistiques mises en place il y a environ vingt-cinq ans. Dans son analyse des jeunes de langue minoritaire, Harrison fournit une importante source de données sur la situation des jeunes francophones hors Québec, de même que sur l'évolution de leur situation au cours de la période 1971-1991[1]. Nous avons déjà mentionné la baisse du taux de transfert linguistique au sein des groupes de 0 à 9 ans; l'éducation constitue un autre domaine qui a connu une importante évolution. Traditionnellement, le niveau de scolarité des francophones était plus bas. Cette disparité entre les francophones et les non-francophones s'est estompée dans les groupes d'âge plus jeunes.

Au Canada, l'éducation a été au coeur d'une stratégie comportant de nombreux aspects dans le but de renforcer le français et le développement des communautés minoritaires francophones au sein de la société canadienne. La pierre angulaire de cette politique est le droit constitutionnel à une éducation publique dans la langue de la minorité au niveau primaire et secondaire et à la gestion de ces institutions d'enseignement pour les minorités linguistiques de langue officielle (francophones à l'extérieur du Québec et anglophones au Québec). Les tribunaux ont insisté sur l'aspect « réparation » de cette mesure constitutionnelle par laquelle on tente de limiter l'érosion des

1. Brian Harrison, *Les jeunes et les minorités de langue officielle*, *op. cit.*

Événements marquants de l'évolution de l'éducation des minorités

Années 60 *Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme* — l'un des points clés de la politique linguistique est l'éducation.

1970 Création du *Programme des langues officielles dans l'enseignement* (PLOE) par le gouvernement du Canada. Ce programme donne aux minorités de langue officielle la possibilité de se faire instruire dans leur propre langue et améliore les chances de tous les Canadiens d'apprendre une deuxième langue officielle.

1977 *Déclaration sur l'éducation dans la langue de la minorité de St. Andrews* — neuf premiers ministres conviennent d'une déclaration de principe, à savoir de s'efforcer d'assurer l'instruction en anglais et en français, là où le nombre le justifie. On demande au Conseil des ministres de l'Éducation, Canada (CMEC) de faire rapport sur l'état de l'éducation dans la langue de la minorité dans chaque province. Le gouvernement fédéral préconise des garanties constitutionnelles.

1982 La *Charte canadienne des droits et libertés* garantit l'accès à l'instruction dans la langue de la minorité et exige des structures de gestion des écoles pour la minorité.

1988 L'article 43 de la *Loi sur les langues officielles* établit une base légale au PLOE et mandate la ministre du Patrimoine canadien de prendre des moyens afin de créer des occasions pour les membres des communautés d'être éduqués dans leur langue.

1990 *Mahé c. Alberta* — La Cour suprême du Canada confirme le droit à la gestion des écoles de la minorité.

1993 **Mesure fédérale spéciale** — Appui à la mise en oeuvre de la gestion scolaire des écoles francophones et appui à l'éducation postsecondaire (112 millions de dollars sur six ans).

communautés minoritaires. On se penchera dans ce chapitre sur l'impact de cette politique et sur l'évolution du niveau de scolarité qui en découle. On examinera également dans ce chapitre des indicateurs économiques qui permettraient d'associer l'enseignement et la réussite économique au sein de la société canadienne.

La politique en matière d'éducation

La politique canadienne en matière d'éducation s'est longtemps caractérisée par son hostilité marquée envers la survie des communautés francophones hors Québec. Par exemple, plusieurs provinces ont interdit l'enseignement en français ou il n'y avait tout simplement pas d'école de langue française dans d'autres provinces. Ces politiques ont entraîné des taux de décrochage et d'analphabétisme supérieurs chez les francophones hors Québec, et finalement une réussite socio-économique moins grande pour les francophones qui ont été privés de l'accès à l'instruction dans leur langue maternelle. En définitive, l'accès à l'instruction est une question d'équité sociale.

La Commission B et B a consacré tout un livre sur la question de l'enseignement. Voici la conclusion à laquelle elle en est arrivée : « On ne doit pas voir dans l'existence de ces écoles l'effet d'une concession; pour des raisons d'ordre pédagogique, elles représentent le moyen le plus sûr d'instruire les enfants du groupe minoritaire. » Les données qui suivent au sujet de l'évolution du niveau de scolarité des francophones corroborent de façon certaine cette conclusion.

Le droit à l'instruction dans la langue de la minorité

Évidemment, un des développements les plus importants du point de vue des politiques, a été l'adoption, en 1982, de la *Charte canadienne des droits et libertés*. L'article 23 de la *Charte* (voir Annexe A) confère aux parents citoyens canadiens le droit de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue officielle de la minorité de la province qu'ils habitent (c'est-à-dire en anglais au Québec et en français ailleurs au pays), si :

Tableau 19 Indice d'accessibilité à l'enseignement dans la langue de la minorité

	Inscriptions - Minorité francophone (Nombre	%)	Français langue maternelle Population de l'extérieur du Québec (%)	Indice d'accessibilité à l'enseignement (%)
1970-1971	196 08	4,8	6,0	80
1981-1982	157 734	4,3	5,3	81
1986-1987	151 063	4,2	5,0	83
1991-1992	158 296	4,1	4,8	85
1995-1996	157 811	3,9	4,5	86

Source : Ces données d'avant 1996 sont tirées de l'étude intitulée *Les droits scolaires des minorités de langue officielle au Canada : de l'instruction à la gestion*, de Angéline Martel, Bureau du Commissaire aux langues officielles, 1991.

1) la langue maternelle du père ou de la mère est la langue de la minorité de la province, ou

2) le parent a reçu son instruction au niveau primaire dans la langue de la minorité au Canada, ou

3) le parent a un autre enfant qui reçoit ou qui a reçu son instruction au niveau primaire ou secondaire dans la langue de la minorité au Canada[1].

Le droit à l'instruction dans la langue de la minorité existe partout où le nombre des enfants des citoyens visés à l'article 23 est suffisant pour justifier le paiement par les fonds publics de ladite instruction. Ce droit s'étend au-delà de l'instruction pour inclure également la gestion et le contrôle des établissements d'enseignement dans la langue de la minorité financés sur les fonds publics.

Une des conséquences du généreux caractère réparateur de l'éligibilité qu'accorde l'article 23, c'est que ce ne sont pas tous les ayants droit qui possèdent nécessairement une maîtrise adéquate de la langue française. Ceci a donc amené les écoles primaires à développer des programmes de refrancisation pour intégrer ces étudiants dans des classes régulières.

1. Au Québec, seules les conditions 2 et 3 s'appliquent actuellement.

L'instruction en français au Canada — caractéristiques et objectifs

En 1998-1999, 155 872 élèves étaient inscrits dans des programmes d'éducation à l'intention des minorités francophones du Canada hors Québec. Afin d'illustrer le taux de participation à la hausse des enfants admissibles à l'instruction en langue française, le tableau 19 montre la proportion des inscriptions totales dans le système scolaire minoritaire par rapport à la proportion de francophones minoritaires au sein de la population. L'indice indique une augmentation du taux de participation, même si la proportion d'élèves en situation minoritaire demeure inférieure au poids que représente la communauté linguistique au sein de la population. Étant donné que le nombre d'élèves est à la baisse dans toutes les écoles en raison de la diminution du taux de fécondité, on vise, par cet indice, à donner un aperçu plus juste de la participation au lieu de présenter simplement des chiffres sur le nombre d'inscriptions.

L'objectif premier de tout système scolaire est de fournir les expériences d'apprentissage de base nécessaires au développement social, affectif et intellectuel de l'élève. Les écoles pour les groupes linguistiques minoritaires ont un objectif supplémentaire : le maintien et, dans certains cas, le perfectionnement des compétences en français ainsi que le développement du patrimoine et de la culture de ces groupes. Idéalement, l'apprentissage est renforcé parce qu'il est fondé sur les références culturelles à la famille et à la communauté qui sont significatives pour l'élève en situation linguistique minoritaire.

Les objectifs des établissements d'enseignement de langue française comprennent, entre autres, les suivants :

- soutenir et mettre en valeur l'identité francophone des élèves ainsi que leur sentiment d'appartenance à la communauté francophone;
- jouer le rôle de centre culturel à l'intention de la communauté francophone;
- permettre aux élèves de connaître l'histoire et l'héritage de la communaté francophone au Canada.

Afin d'atteindre ces objectifs, il est essentiel d'encourager la plus grande intégration possible de l'école à la vie de la communauté, tout en facilitant la participation des parents à la vie de l'école. Le modèle des centres communautaires est un bon moyen d'y arriver. L'importance de l'école pour la survie des communautés minoritaires ne peut donc être surestimée. Comme le déclarait l'ancien Commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom :

> Le fait que les écoles des minorités linguistiques exercent une influence sur la vitalité de leur communauté n'est guère contestable. Ces établissements jouent un rôle essentiel, offrant un espace physique et social au sein duquel les gens peuvent se rencontrer et renforcer leur patrimoine culturel et linguistique. Sans ces écoles, il serait beaucoup plus difficile d'assurer les conditions nécessaires à la préservation de la dualité linguistique canadienne[1].

Bien que l'enseignement en français langue maternelle soit très différent de l'enseignement du français en immersion, il n'en demeure pas moins que ceux-ci ont quelques points en commun. En effet, puisque le droit à l'instruction dans la langue de la minorité est en fait conféré aux parents, il arrive souvent que les enfants, surtout ceux de parents mixtes, n'aient qu'une piètre connaissance du français. Pour ceux-ci, l'enseignement en français est en quelque sorte une forme amplifiée d'immersion puisque la plupart des enfants avec qui ils seront en contact à l'école auront une bonne connaissance de la langue. Dans ce sens, les écoles ne se limitent pas à être des lieux où les enfants apprennent ensemble, mais bien où ils apprennent les uns des autres.

Le programme d'immersion en français a été conçu pour l'enfant qui appartient à la majorité. Essentiellement, ce dernier habite dans un milieu où il est constamment en contact avec sa langue maternelle, alors que l'enfant qui appartient à la minorité habite un milieu où sa langue maternelle n'est pas la langue parlée à l'extérieur de la maison ou de l'école. L'instruction en français langue minoritaire est destinée aux enfants pour qui le français est la langue maternelle, mais qui habitent dans un environnement essentiellement anglophone.

1. *La gestion scolaire : La mise en oeuvre de l'article 23 de la Charte*, Commissariat aux langues officielles, 1998, p. 6.

Il est évident que l'école doit réussir à influer sur son environnement. Les enfants ne passant que peu de temps à l'école, l'environnement familial est primordial pour l'apprentissage d'une langue. Des liens étroits entre la communauté et l'école sont essentiels pour que la communauté profite entièrement de la synergie entre le milieu familial et le milieu scolaire. On crée ainsi un environnement dynamique équilibré entre les faiblesses et les points forts de la minorité linguistique selon les contextes.

Lorsqu'on parle de la langue, il ne faut pas en oublier les nombreux aspects. La langue en contexte minoritaire n'est pas seulement un moyen de communication ou une forme de capital humain, c'est aussi un symbole auquel on s'identifie et un moyen de véhiculer la culture et les valeurs. Une étude menée récemment pour le compte du Commissariat aux langues officielles intitulée *Motivations en ce qui a trait aux choix scolaires chez les parents ayants droit hors Québec* s'intéresse aux raisons qui poussent les parents à choisir pour leurs enfants la filière de l'enseignement dans la langue de la minorité. Dans le cadre de cette étude, 81 parents qui ont été réunis en huit groupes ont été interviewés dans quatre villes (Vancouver, Calgary, Halifax et Sudbury).

La *Charte* précise quels parents (« parents ayants droit ») peuvent envoyer leurs enfants dans une école de langue officielle minoritaire — les parents admissibles n'exercent pas tous ce droit. Un pourcentage des parents ayants droit choisissent d'envoyer leurs enfants dans une école anglaise (y compris les classes d'immersion)[1]. L'étude explore les raisons qui poussent les parents ayants droit à choisir un système scolaire plutôt que l'autre.

L'étude a identifié les facteurs-clés suivants :

- Le facteur le plus important est la distance.
- Le lien entre l'exogamie et le choix de l'école anglaise — un rapport étroit existe entre le sentiment d'appartenir à la communauté francophone et le choix de l'école française.

1. Le recensement de 1996 démontre que des 230 470 enfants ayant droit à l'enseignement dans la langue de la minorité hors Québec, 81 560 proviennent de familles dont les deux parents sont francophones et le reste de familles dont un seul des parents est francophone. En 1998-1999, 155 873 enfants étaient inscrits dans des écoles de langue française.

Tableau 20.1 Motivations en ce qui a trait aux choix scolaires des parents

Parents ayant opté pour le système anglophone	Parents ayant opté pour le système francophone
PERCEPTIONS DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE	
Absence d'une véritable communauté francophone locale.	- Ces parents décrivent une communauté francophone vivante et dynamique qui les incite à transmettre leur langue et culture.
- Certains ont l'impression que ceux et celles qui s'identifient à la communauté francophone ont tendance à être des fanatiques et à refuser la langue anglaise.	- L'école est le pivot de la communauté. C'est grâce à l'école que les membres de la collectivité se retrouvent.
	- Même les parents les plus engagés dans la communauté francophone locale expriment un désarroi profond face à l'anglicisation des enfants et à leur difficulté de transmettre la valorisation de la langue et de la culture françaises.
PERCEPTIONS À L'ÉGARD DE L'ÉCOLE FRANÇAISE	
- Ils ne sont pas familiers avec les écoles françaises (au point de mettre en question leur existence).	- Les écoles sont surpeuplées et éloignées.
- Ils se soucient beaucoup de la distance entre la maison et l'école française.	- Afflux d'élèves qui ne parlent pas le français à la maison. Certains critiquent cette augmentation — taxent le peu de ressources consacrées à la francisation.
- Le programme répond aux normes du ministère de l'Éducation et la valeur de l'éducation est comparable.	- Univers linguistique mixte ralentit l'apprentissage car les professeurs doivent se consacrer aux enseignements de base.
- Dans des écoles plus petites : la supervision est meilleure; il y a moins d'activités parascolaires.	- Pour certains, les écoles de dénomination catholique restreignent l'accès à l'école française, tandis que d'autres associent ces écoles à une plus grande rigueur/discipline.
	- Activités parascolaires et programmes techniques plus limités.
	- Ils rejettent l'idée que l'école française isolerait les enfants.

Source : Adapté de *Motivations en ce qui a trait aux choix scolaires chez les parents ayants droit hors Québec*, un rapport préparé pour le Commissariat aux langues officielles par le Réseau Circum, le 10 janvier 1999.

Tableau 20.2 Motivations en ce qui a trait aux choix scolaires des parents

Parents ayant opté pour le sytème anglophone	Parents ayant opté pour le système francophone
IDENTITÉ ET VALEURS	
- Ils tendent à s'identifier comme Canadiens ou comme Canadiens français. - Ils sont plutôt mal à l'aise avec le concept des valeurs propres à la francophonie. - L'identification à la façon de faire de la majorité ne semblait pas être un facteur important.	- Les profils sont variés : Albertains, Québécois, Acadiens, Brayons, Franco-Canadiens, Franco-Ontariens et Canadiens français. - Pour beaucoup d'entre eux, la composante francophone était plus importante que la composante territoriale. - Perçoivent tous l'école française comme moyen de consolider les valeurs communes aux francophones. - Personne n'accepte l'idée qu'il est important de se rapprocher des façons de faire de la majorité, sauf qu'il faut connaître leur langue.
L'ANGLAIS ET LA MOBILITÉ	
- L'anglais est essentiel pour réussir au travail, tandis que le bilinguisme est simplement utile. - Les écoles françaises enseignent le français au détriment de l'anglais, tandis que les classes d'immersion offrent un meilleur équilibre. - Les écoles anglaises facilitent les déplacements, mais cela n'est pas un facteur car peu prévoient déménager à court terme.	- L'anglais n'est pas la seule garantie du succès, il faut être bilingue. L'enseignement des deux langues est plus adéquat dans les écoles françaises. - Certaines personnes ont critiqué les programmes d'immersion. - L'anglais est essentiel à la mobilité, mais le bilinguisme est une meilleure garantie.
AUTRES FACTEURS	
- Le français est plus difficile à apprendre que l'anglais. - Certains ont des enfants qui sont incapables d'apprendre le français ou de faire face à deux langues concurremment.	- La difficulté à apprendre le français justifie le choix de l'école française, étant donné que l'anglais « ça ne s'apprend pas, ça s'attrape. » - À Sudbury, le Collège Boréal est un acquis important pour convaincre les enfants de rester dans le réseau français au secondaire.

- Les parents de statut socio-économique plus favorisé choisissent plus volontiers l'école française — ce choix est associé à une plus grande confiance en soi, à une identité culturelle plus ferme et à la certitude que les enfants apprendront l'anglais.
- Les parents anglophones craignent de ne pouvoir participer pleinement à l'éducation des enfants et que ceux-ci n'apprennent pas correctement l'anglais.
- Pour une minorité, des activités parascolaires limitées au niveau secondaire constituent un facteur de taille.
- Tous les parents s'entendent pour dire que « les enfants doivent apprendre l'anglais parfaitement bien pour avoir les bons emplois, les promotions. » Les parents qui choisissent les écoles françaises accordent plus d'importance à l'apprentissage des deux langues.

Dans l'ensemble, la qualité de l'enseignement ne constituait pas un facteur ayant influé sur le choix. Les facteurs psychologiques ne semblaient pas primordiaux et les facteurs politiques n'avaient presque aucune importance. Le concept du prestige associé à une langue (anglaise) était étranger à la majorité. Là où le nombre ou le pourcentage de francophones permettait d'avoir un milieu social vraiment francophone, le choix se faisait entre l'école française et les classes d'immersion — et non entre les systèmes anglophone et francophone. Un bon nombre de parents qui envoient leurs enfants dans une école française exprimeraient de sérieuses réserves si l'accroissement de l'accès à l'école française passait par l'attraction d'enfants ne maîtrisant pas le français à l'arrivée à l'école (les tableaux 20.1 et 20.2 présentent de façon plus détaillée les résultats de cette étude).

Niveau de scolarisation des jeunes francophones de l'extérieur du Québec

Le recensement de 1996 a permis de constater que le niveau de scolarisation des francophones continue de s'améliorer. En 1971, 31,6 p. 100 des francophones âgés de 25 à 34 ans avait un niveau de

scolarisation inférieur à la 9e année[1] (le groupe des 25 à 34 ans est utilisé parce que les personnes de ce groupe ont, de façon générale, terminé leurs études). Ce pourcentage a chuté à 3,3 p. 100 en 1996.

Ce portrait d'ensemble dissimule un écart important entre les régions. Le niveau de scolarisation des francophones, tout comme celui des non-francophones, est généralement plus faible dans l'Est et plus élevé dans l'Ouest. C'est au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard (régions rurales durement touchées par le chômage) que l'on retrouve le plus grand nombre de ceux ayant atteint un niveau inférieur à une 9e année. On observe le taux le plus faible dans les Territoires (population instruite qui s'installe dans le Nord afin d'y occuper des postes vacants).

Le pourcentage de francophones de l'extérieur du Québec qui ont étudié au niveau postsecondaire ou qui ont obtenu un diplôme universitaire augmente également. Le pourcentage des jeunes francophones âgés de 15 à 34 ans qui ont terminé des études postsecondaires est passé de 16,7 p. 100 en 1971 à 39,5 p. 100 en 1996. De la même façon, le nombre de ceux qui détiennent un diplôme universitaire est passé de 3,9 p. 100 en 1971 à 13,5 p. 100 en 1996.

La répartition régionale des francophones diplômés universitaires confirme le modèle observé parmi ceux ayant moins d'une 9e année. Le taux le plus élevé de diplômés universitaires est enregistré dans les provinces de l'Ouest et les Territoires, et le taux le plus faible dans les provinces de l'Atlantique.

Comment la jeunesse francophone de l'extérieur du Québec se compare-t-elle avec les autres groupes de la population? Plusieurs points de comparaison existent — la jeunesse non francophone de l'extérieur du Québec, les jeunes francophones du Québec et l'ensemble des jeunes du Canada. À 3,3 p. 100, le nombre de francophones de l'extérieur du Québec ayant moins d'une 9e année dans les groupes d'âge de 25 à 34 ans est légèrement plus élevé que chez les non francophones (2,8 p. 100). Ce pourcentage est cependant beaucoup plus faible que celui enregistré chez les francophones du Québec, soit 4,9 p. 100, et très près de la moyenne nationale de 3,4 p. 100.

1. Les données de 1971 et 1991 sont tirées de *Les jeunes et les minorités de langue officielle*, de Brian R. Harrison, et de données non publiées.

Figure 6 **Moins d'une 9e année de scolarisation chez les 25 à 34 ans vivant à l'extérieur du Québec**

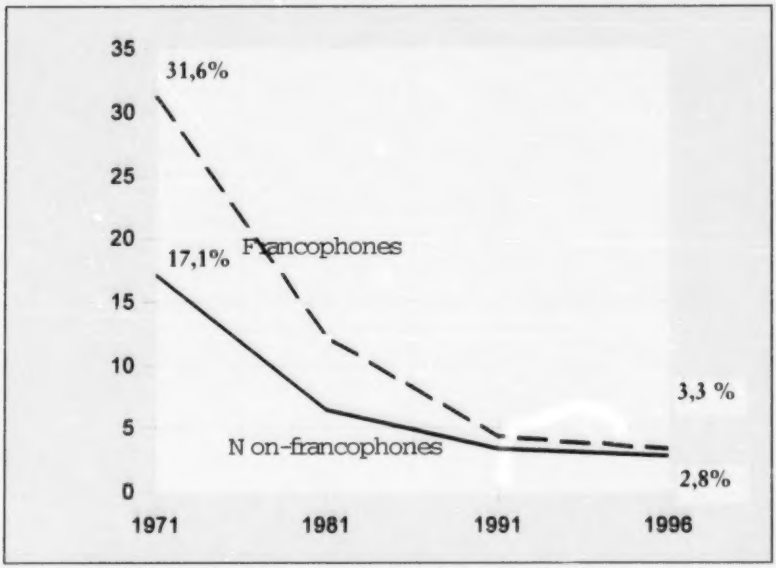

Source : Brian Harrison, *Les jeunes et les minorités de langue officielle* et Recensement du Canada de 1996.

Tableau 21 **Répartition régionale du pourcentage de francophones ayant moins d'une 9e année (chez les 25 à 34 ans)**

1. Nouveau-Brunswick	8,6
2. Île-du-Prince-Édouard	7,4
3. Terre-Neuve	5,1
4. Québec	4,9
5. Nouvelle-Écosse	4,3
6. Francophones hors Québec	3,3
7. Saskatchewan	2,0
8. Manitoba	1,6
9. Ontario	1,4
10. Alberta	1,1
11. Colombie-Britannique	0,9
12. Yukon	0,0
13. Territoires du Nord-Ouest*	0,0

Source : Recensement du Canada de 1996.
*Y compris le Nunavut.

Tableau 22 Éducation postsecondaire chez les jeunes francophones vivant à l'extérieur du Québec (15 à 34 ans)

Année	Études postsecondaires	Diplôme universitaire	Total
1971	16,7	3,9	20,6
1981	28,0	7,2	35,2
1991	35,7	10,8	46,5
1996	39,5	13,5	53,0

Source : Brian R. Harrison, *Les jeunes et les minorités de langue officielle* et Recensement du Canada de 1996.

Tableau 23 Groupe des 25 à 34 ans vivant à l'extérieur du Québec ayant un diplôme universitaire

Année	Francophones	Non-francophones	Comparaison
	%	%	%
1971	5,8	9,2	63
1981	11,6	15,9	73
1991	14,3	16,3	88
1996	18,8	19,9	94

Source : Brian R. Harrison, *Les jeunes et les minorités de langue officielle* et Recensement du Canada de 1996.

Tableau 24 Répartition régionale du pourcentage de francophones ayant un diplôme universitaire (chez les 25 à 34 ans)

1. Yukon	36,7
2. Colombie-Britannique	23,9
3. Territoires du Nord-Ouest	23,9
4. Saskatchewan	20,3
5. Ontario	19,9
6. Alberta	19,4
7. Francophones hors Québec	18,8
8. Manitoba	18,1
9. Québec	17,9
10. Île-du-Prince-Édouard	17,3
11. Nouvelle-Écosse	16,8
12. Terre-neuve	15,4
13. Nouveau-Brunswick	15,0

Source : Recensement du Canada de 1996.

Tableau 25 Certains indicateurs économiques chez les francophones (15 ans et plus)

	Taux de chômage(%)	Ratio. Emplois/Population(%)	Revenu moyen($)*
Terre-Neuve	17,6	48,0	41 893
Île-du-Prince-Édouard	15,9	52,8	30 544
Nouvelle-Écosse	12,9	52,7	34 706
Nouveau-Brunswick	18,1	49,3	31 649
Québec	11,1	56,1	34 837
Ontario	9,2	58,3	40 021
Manitoba	5,7	61,6	33 047
Saskatchewan	4,8	60,4	33 526
Alberta	6,4	66,2	37 502
Colombie-Britannique	10,3	59,0	39 234
Yukon	10,2	77,7	44 712
Territoires du N.O.	5,1	83,4	51 842
Canada moins le Québec	11,0	56,6	37 574
Canada (toutes langues)	10,1	58,9	37 556

Source : Recensement du Canada de 1996.
*Revenu moyen pour un travail à plein temps toute l'année.
N.B. La catégorie langue maternelle de ce tableau correspond à tous ceux qui ont déclaré le français comme langue maternelle, y compris les réponses multiples, mais exclut ceux qui ont déclaré à la fois le français et l'anglais.

En ce qui concerne l'éducation postsecondaire, les jeunes francophones de l'extérieur du Québec âgés de 15 à 34 ans réussissent légèrement mieux que la jeunesse non francophone et que l'ensemble des jeunes Canadiens, mais sont légèrement en arrière par rapport aux jeunes francophones du Québec. Le pourcentage des jeunes francophones de l'extérieur du Québec qui obtiennent un diplôme universitaire est plus élevé que celui des non francophones de l'extérieur du Québec, que celui des francophones du Québec et que la moyenne nationale. Toutefois, la répartition par groupe d'âge nous apprend que cette excellente performance est attribuable aux jeunes francophones de 20 à 24 ans. Le pourcentage des groupes de francophones plus âgés est inférieur à celui des groupes non francophones et à la moyenne nationale.

Indicateurs économiques

Ces données sur l'augmentation du niveau de scolarité soulèvent naturellement la question de savoir si la situation économique des francophones s'en est trouvée améliorée. La littérature a toujours dépeint les francophones comme des gens vivant en milieu rural, peu instruits et défavorisés sur le plan économique. Ce fut sans aucun doute le cas autrefois, mais il y aurait lieu de réexaminer la situation dans l'optique des tendances d'aujourd'hui, notamment l'urbanisation croissante de la population francophone minoritaire et le niveau accru de scolarité. Bien que cette publication n'entre pas dans le type d'analyse détaillée qui est nécessaire pour obtenir une réponse définitive, un examen préliminaire des données laisse voir que les disparités, dans la mesure où elles existent, sont bien moins évidentes.

La première et plus évidente conclusion à tirer des données figurant au tableau 25 est l'existence d'importantes disparités régionales entre les communautés francophones. Les différences régionales reflètent largement celles que l'on retrouve dans la population canadienne dans son ensemble. Au Canada, plus on se déplace à l'Ouest, plus les revenus sont élevés et plus le taux de chômage est faible. Les disparités sont considérables. Par exemple, l'écart entre le revenu annuel moyen d'un emploi à temps plein chez les francophones de l'Île-du-Prince-Édouard et chez ceux des Territoires du Nord-Ouest est de plus de 20 000 $. Les mêmes disparités se retrouvent dans le taux de chômage, qui va de 4,8 p. 100 en Saskatchewan à 18,1 p. 100 au Nouveau-Brunswick.

Si on prend le Canada (tous les groupes linguistiques) comme point de référence, on remarque que six des 11 communautés francophones hors Québec ont un revenu supérieur à la moyenne, tandis que celui des cinq autres est inférieur à la moyenne. Les 11 communautés ont une moyenne qui est sensiblement la même que la moyenne nationale. En ce qui a trait au chômage, six des 11 communautés sont au-dessus de la moyenne nationale et cinq sont inférieures à celle-ci. La moyenne générale se situe à près d'un point au-dessus de la moyenne nationale — l'importance de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick est sans doute le facteur déterminant à cet égard.

Il ne semble pas y avoir beaucoup de rapport entre la vitalité économique et la vitalité linguistique. Le Nouveau-Brunswick a les indicateurs économiques les plus faibles, mais il présente les indicateurs les plus forts pour ce qui est de la vitalité du français. Le Québec, qui est encore plus solide sur le plan linguistique, se situe dans la moitié inférieure de l'ensemble du pays. Des facteurs régionaux plutôt que linguistiques sont manifestement les éléments les plus importants qui influent sur les variables concernant l'emploi et le revenu.

CONCLUSION : DENSITÉ N'EST PAS DESTINÉE

Survivre ce n'est pas un objectif.
René-Daniel Dubois

Dans toute société, l'usage de la langue est un phénomène complexe et subtil à la fois. Là où coexistent plusieurs langues, les schèmes d'utilisation peuvent varier considérablement. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il n'y ait encore aucune théorie générale de la vitalité linguistique. Les recherches dans le domaine commencent à peine à jeter un nouvel éclairage sur ces phénomènes sociaux complexes. Les données sur les minorités francophones hors Québec proposent plusieurs pistes de recherche intéressantes et prouvent la nécessité de raffiner les diverses théories. Comme toujours, une analyse des données existantes soulève de nombreuses questions pour lesquelles il n'y a encore aucune réponse ou que des réponses partielles.

Le présent document s'intitule *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*. Certains pourraient soutenir qu'il aurait plutôt fallu écrire assimilation *ou* vitalité. Il y a toutefois des preuves que ces deux caractéristiques existent et, de fait, coexistent. Le défi que l'assimilation représente pour toutes les communautés minoritaires est réel et sans doute permanent. Tout comme nous parlons de développement durable, nous devrions peut-être nous demander quel est le taux d'assimilation compatible avec la persistance à long terme des communautés minoritaires. Même si le développement communautaire est nécessairement un processus de longue haleine, on observe des signes de progrès incontestables. Comme Angéline Martel le faisait remarquer dans une entrevue : « Quand on compare la situation des communautés francophones

et acadiennes avec celle d'il y a vingt ans, on constate que des progrès énormes ont été accomplis[1]. »

Le sociologue Joseph-Yvon Thériault écrivait récemment :

> Malgré leur fragilité, leur identité ambivalente et les défis de l'assimilation, les communautés acadiennes et francophones du Canada ont justement démontré, au cours des 30 dernières années, une surprenante capacité de répondre aux défis de la modernité. Ils ont su construire un réseau institutionnel francophone en éducation et, quoique plus faiblement, en santé... La multiplication des associations et des organisations qui gravitent autour de la langue confirme la capacité de ces minorités à se structurer d'une manière plus volontaire, en conformité avec les exigences de sociétés plus individualistes, tout comme elle témoigne d'une vitalité qui ne se dément pas. La francophonie minoritaire a aussi atteint une visibilité politique qui a permis des gains appréciables, particulièrement dans la reconnaissance juridique[2].

Beaucoup d'analyses antérieures ont seulement tenu compte de la proportion des communautés hors Québec par rapport à la population totale. Bien que ce soit là un bon indicateur de l'effet de l'immigration sur la société canadienne durant le dernier quart de siècle, il s'agit d'un très mauvais indicateur de l'assimilation des communautés francophones. En fait, le dernier recensement indiquait aussi une baisse de la proportion des anglophones au Canada mais personne n'attribue ce déclin à de l'assimilation. De plus, certains analystes ont tenté d'expliquer le déficit intergénérationnel uniquement sur la base de l'assimilation sans tenir compte de facteurs tels la fécondité. Aujourd'hui, le Canada compte un million de francophones hors Québec, soit une importante partie de sa population peu importe la façon de l'exprimer. Toute analyse sérieuse sur la vitalité de cette communauté doit aller au-delà de la simple logique comptable et se pencher plutôt sur la combinaison de facteurs requise pour assurer l'épanouissement d'une minorité linguistique.

1. Angéline Martel, Bulletin du Conseil de la langue française, 12, 1 (janvier 1995).

2. *Francophonies minoritaires au Canada : L'état des lieux* (Éditions d'Acadie), réalisé sous la direction de Joseph-Yvon Thériault, cité dans le Devoir, 4 août 1999.

Depuis vingt-cinq ans, on note une augmentation de la tendance des personnes de langue maternelle française à parler une autre langue à la maison. Ce phénomène est lié au vieillissement de la génération « baby-boomer » de la population francophone et à l'accroissement de l'exogamie. Voilà certes deux défis importants pour l'avenir des communautés, mais qui ne donnent pas une image intégrale de la situation.

Les principaux indicateurs de la vitalité des communautés minoritaires nous permettent de tracer un portrait plus complet de leur état actuel et de leurs perspectives d'avenir. Les résultats des derniers recensements montrent une augmentation notable de la transmission du français d'une génération à l'autre dans les communautés hors Québec et, fait significatif, même dans les familles mixtes (français-anglais). Pourquoi est-il important de connaître la situation de la prochaine génération dans ces familles mixtes? Vu le taux d'exogamie, il s'agit d'un indicateur décisif pour l'avenir des communautés francophones.

D'autre part, selon les recensements de la période de 1971 à 1996, il y a eu diminution de la tendance des jeunes francophones à transférer à l'anglais. La force de la langue française observée chez la cohorte des très jeunes persistera-t-elle jusqu'au début de l'âge adulte? Voilà une question à laquelle seul le temps nous permettra de répondre.

Ces informations donnent fortement lieu de penser que les écoles et l'infrastructure communautaire mises en place au cours des 25 dernières années ont eu un impact mesurable. Les multiples interventions ont effectivement amélioré le statut de la langue française dans les milieux minoritaires et dans l'ensemble de la société canadienne. Alors que les principaux indicateurs linguistiques démontrent une amélioration de la situation de la langue française, les communautés francophones commencent seulement maintenant à ressentir les effets d'un taux de fécondité insuffisant au remplacement de la population depuis 20 ans. Même si ce taux de fécondité pourrait bien être le principal facteur conditionnant la taille des communautés au XXIe siècle, les gouvernements et celles-ci n'ont pas encore commencé à réagir.

Leçons apprises

Quelles leçons avons-nous tirées de trente ans de politique linguistique au Canada?

1) Les politiques linguistiques ont une incidence à long terme. On ne change pas l'usage et le statut de la langue dans une société du jour au lendemain. Par conséquent, les interventions du gouvernement dans ce domaine doivent être soutenues et durables.

2) Il existe deux conditions essentielles à la survie d'une langue minoritaire. D'abord, les parents de la minorité doivent s'exprimer dans cette langue avec leurs enfants, puis les parents doivent envoyer leurs enfants dans des écoles où l'enseignement se donne dans cette langue. Quoique l'utilisation de la langue à la maison semble relever d'un choix personnel, on peut influer sur ce choix par des politiques propres à renforcer le statut et l'utilité de la langue dans une société. Ces mêmes politiques pourront aussi influer à la fois sur le choix de l'école et sur l'efficacité des écoles où l'enseignement est dispensé dans la langue de la minorité.

3) L'augmentation du niveau général du bilinguisme chez la population non francophone a aussi une incidence positive sur l'utilisation de la langue de la minorité dans les familles mixtes. Vu la croissance du bilinguisme observée récemment chez les jeunes anglophones, qui découle principalement du phénomène de l'immersion en français, cette tendance se maintiendra probablement dans les années à venir.

Toutefois, le débat sur la vitalité des communautés ne peut ni ne devrait se réduire à une simple question de chiffres. L'esprit, la détermination et le sentiment d'identité d'une communauté, voilà ce qui fait son dynamisme et non pas uniquement le nombre de ses membres.

Notre document n'avait pas pour objet de rendre un verdict quant à l'avenir des communautés francophones mais plutôt d'essayer de mettre en perspective les énormes défis auxquels elles font face. Il est à espérer que les questions soulevées dans le présent ouvrage seront utiles aux décideurs publics et aux communautés de langue minoritaire

dans le développement de stratégies efficaces qui aideront à accroître la vitalité linguistique. Les réponses à de nombreuses questions continuent cependant à nous échapper en partie. Même si le présent survol des théories et des données démographiques en évoque quelques-unes, il demeure forcément incomplet. Notre compréhension de ces questions sociolinguistiques doit continuer d'évoluer.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Allaire, Gratien et Anne Gilbert (Eds.). *Francophonies plurielles : Communications choisies.* Sudbury, Institut franco-ontarien, 1998.

Banque mondiale. *Priorities and Strategies for Education: A World Bank Review*, Washington DC, 1995.

Batley, Edward, Michel Candelier, Gisela Hermann-Brennecke et al. *Languages Policies for the World of the Twenty-First Century*, Report for UNESCO, avril 1993.

Bernard, Roger. « Les enjeux de l'exogamie », *Actes du mini-colloque national sur l'exogamie et les structures d'accueil des immigrants et immigrantes francophones*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 1994.

Bernard, Roger. *Le déclin d'une culture : recherche, analyse et bibliographie : Francophonie hors Québec 1980-1989, Vision d'avenir*, livre I, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 1990.

Bernard, Roger. *Le Canada Français : entre mythe et utopie*. Ottawa: Le Nordir, 1998.

Bradley, David. "Minority Language Policy and Endangered Languages in China and Southeast Asia", *Background paper, International Symposium on Endangered Languages*, Université de Tokyo, novembre 1995.

Breton, Albert. *Le bilinguisme : une approche économique*, Institut C.D. Howe, 1978.

Breton, Albert. "The Cultural Yield on Languages and Linguistic Assimilation" in *Exploring the Economics of Language*, sous la direction de A.Breton, Collection Nouvelles Perspectives Canadiennes. Ottawa: Patrimoine canadien, 1999.

Breton, Raymond. "Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants", *American Journal of Sociology* (Juillet 1964).

Breton, Raymond. « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie », *Sociologie et Société* 26,1 (Printemps 1964).

Conseil de la langue française. *Pour un renforcement de la solidarité entre francophones au Canada*, Québec, le Conseil, 1995.

Coulmas, Florian. *Language and Economy*, Cambridge, Blackwell, 1992.

Fishman, Joshua A. "Critiques of Language Planning: A Minority Languages Perspective", *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol.15, nº 2 et 3 (1994).

Gilbert, Anne. *Espaces franco-ontariens*. Ottawa, Les Éditions du Nordir, 1999.

Giles, Howard, éd. *Language Ethnicity and Intergroup Relations*, Academic Press, London, 1977.

Gold, Gerald L. « La revendication de nos droits : the Quebec Referendum and Francophone minorities in Canada », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 7, nº 1 (janvier 1984).

Grin, François. « Recherche européenne en économie de la langue : résultats récents et pertinence pour le Canada », Patrimoine canadien, *Langues officielles et économie*, Collection Nouvelles perspectives canadiennes, Ottawa, 1997.

Grin, François. "Towards a Threshold Theory of Minority Language Survival", *Kyklos*, vol. 45 (1992), p.69-97.

Guindon, René et Pierre Poulin. *Liens dans la francophonie canadienne*, Collection Nouvelles perspectives canadiennes, Ottawa, ministère du Patrimoine canadien, 1996.

Harrison, Brian, et Louise Marmen. *Le Canada à l'étude : les langues au Canada*, Scarborough (Ont.), Statistique Canada et Prentice Hall Canada, 1994.

Lachapelle, Réjean. « L'exogamie dans les populations francophones en situation minoritaire : facteurs, évolution et conséquence », *Actes du mini-colloque national sur l'exogamie et les structures d'accueil des immigrants et immigrantes francophones*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 1994.

Lachapelle, Réjean. "Demography and Official Languages in Canada", *Towards Reconciliation: The Language Issue in Canada in the 1990's*, Kingston, Ontario: Institute of Intergovernmental Relations, 1992.

Lachapelle, Réjean. « Évolution démographique des francophones et diffusion du français au Canada », *Language Spread and Social Change*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990.

Landry, Rodrigue, Réal Allard et Richard Y. Bourhis. « Profils sociolangagiers des jeunes francophones et anglophones du Québec en fonction de la vitalité des communautés linguistiques », dans G. Budach and J. Erfurt, *Identité Franco-canadienne et société civile québécoise*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag. À paraître.

Landry, Rodrigue et Réal Allard. « L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures : le rôle de la francité familioscolaire », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, nº 3 (1997), p. 561-592.

Landry, Rodrigue et Richard Y. Bourhis. "Linguistic Landscape and Ethnolinguistic Vitality: An Empirical Study", *Journal of Language and Social Psychology*, vol.16, nº 1 (mars 1997).

Landry, Rodrigue et Réal Allard. « Vitalité ethnolinguistique : une perspective dans l'étude de la francophonie canadienne », *De la polyphonie à la symphonie : méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*, sous la direction de Jürgen Erfurt, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 1996.

Landry, Rodrigue et Réal Allard. "Diglossia, Ethnolinguistic Vitality and Language Behavior", *International Journal of Sociology of Language*, nº 108 (1994), p. 15-42.

Landry, Rodrigue et Réal Allard. "Ethnolinguistic Vitality: A Viable Construct", *International Journal of Sociology of Language*, nº 108 (1994), p. 5-13.

Laponce, Jean A. *Languages and their Territories*, Toronto, University of Toronto Press, 1987.

Marmen, Louise et Jean-Pierre Corbeil. *Les langues au Canada, Recensement de 1996*, Collection Nouvelles perspectives canadiennes, Ottawa, Ministère du Patrimoine canadien et Statistique Canada, 1999.

McConnell, Grant D. *The Macro-sociolinguistic Analysis of Language Vitality, Geolinguistic Profiles and Scenarios of Language Contact in India*, Centre international de recherche en aménagement linguistique, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991.

Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1967.

Stebbins, Robert A. *The Franco-Calgarians, French Language Leisure, and Linguistic Life-style in an Anglophone City*, Toronto, University of Toronto Press, 1994.

Thériault, Joseph-Yvon. *Francophonies minoritaires au Canada : L'état des lieux* . Éditions d'Acadie, 1999.

Weber, Eugen. *Peasants into Frenchmen: The Modernization of Rural France*, 1870-1914, Stanford, Stanford University Press, 1976.

Woodfield, Andrew. "The Conservation of Endangered Languages", Seminar on the Conservation of Endangered Languages, Centre for Theories of Language and Learning, Université de Bristol, 21 avril 1995.

ANNEXE A : DROITS LINGUISTIQUES DANS LA *CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS*

Langues officielles au Canada

16. (1) Le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada; ils ont un statut et des droits et privilèges égaux quant à leur usage dans les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada. (2) Le français et l'anglais sont les langues officielles du Nouveau-Brunswick; ils ont un statut et des droits et privilèges égaux quant à leur usage dans les institutions de la Législature et du gouvernement du Nouveau-Brunswick. (3)La présente charte ne limite pas le pouvoir du Parlement et des législatures de favoriser la progression vers l'égalité de statut ou d'usage du français et de l'anglais.

16.1(1)La communauté linguistique française et la communauté linguistique anglaise du Nouveau-Brunswick ont un statut et des droits et privilèges égaux, notamment le droit à des institutions d'enseignement distinctes et aux institutions culturelles distinctes nécessaires à leur protection et à leur promotion. (2) Le rôle de la Législature et du gouvernement du Nouveau-Brunswick de protéger et de promouvoir le statut, les droits et les privilèges visés au paragraphe (1) est confirmé.

17. (1)Chacun a le droit d'employer le français ou l'anglais dans les débats et travaux du Parlement. (2) Chacun a le droit d'employer le français ou l'anglais dans les débats et travaux de la Législature du Nouveau-Brunswick.

18. (1)Les lois, les archives, les comptes rendus et les procès-verbaux du Parlement sont imprimés et publiés en français et en anglais, les deux versions des lois ayant également force de loi et celles des autres documents ayant même valeur. (2) Les lois, les archives, les comptes rendus et les procès-verbaux de la Législature du Nouveau-Brunswick sont imprimés et publiés en français et en anglais, les deux versions des lois ayant également force de loi et celles des autres documents ayant même valeur.

19. (1)Chacun a le droit d'employer le français ou l'anglais dans toutes les affaires dont sont saisis les tribunaux établis par le Parlement et dans tous les actes de procédure qui en découlent. (2) Chacun a le droit d'employer le français ou l'anglais dans toutes les affaires dont sont saisis les tribunaux du Nouveau-Brunswick et dans tous les actes de procédure qui en découlent.

20. (1)Le public a, au Canada, droit à l'emploi du français ou de l'anglais pour communiquer avec le siège ou l'administration centrale des institutions du Parlement ou du gouvernement du Canada ou pour en recevoir les services; il a le même droit à l'égard de tout autre bureau de ces institutions là où, selon le cas : a) l'emploi du français ou de l'anglais fait l'objet d'une demande importante; b) l'emploi du français et de l'anglais se justifie par la vocation du bureau. (2) Le public a, au Nouveau-Brunswick, droit à l'emploi du français ou de l'anglais pour communiquer avec tout bureau des institutions de la Législature ou du gouvernement ou pour en recevoir les services.

21. Les articles 16 à 20 n'ont pas pour effet, en ce qui a trait à la langue française ou anglaise ou à ces deux langues, de porter atteinte aux droits, privilèges ou obligations qui existent ou sont maintenues aux termes d'une autre disposition de la Constitution du Canada.

22. Les articles 16 à 20 n'ont pas pour effet de porter atteinte aux droits et privilèges, antérieurs ou postérieurs à l'entrée en vigueur de la présente charte et découlant de la loi ou de la coutume, des langues autres que le français ou l'anglais.

Droits à l'instruction dans la langue de la minorité

23. (1)Les citoyens canadiens :

a) dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident,

b) qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province où la langue dans laquelle ils ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province, ont, dans l'un ou l'autre cas, le droit d'y faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans cette langue.

(2) Les citoyens canadiens dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, en français ou en anglais au Canada, ont le droit de faire instruire tous leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de cette instruction.

(3) Le droit reconnu aux citoyens canadiens par les paragraphes (1) et (2) de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province :

a) s'exerce partout dans la province où le nombre des enfants des citoyens qui ont ce droit est suffisant pour justifier à leur endroit la prestation, sur les fonds publics, de l'instruction dans la langue de la minorité ;

b) comprend, lorsque le nombre de ces enfants le justifie, le droit de les faire instruire dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés sur les fonds publics.

59.* (1)L'alinéa 23 (1)a) entre en vigueur pour le Québec à la date fixée par proclamation de la Reine ou du gouverneur général sous le grand sceau du Canada. (2) La proclamation visée au paragraphe

* L'article 59 de la *Loi constitutionnelle de 1982* ne fait pas partie de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Il est cependant reproduit ici parce qu'il touche directement à la question des droits des minorités linguistiques en matière d'instruction.

(1) ne peut être prise qu'après autorisation de l'assemblée législative ou du gouvernement du Québec. (3) Le présent article peut être abrogé à la date d'entrée en vigueur de l'alinéa 23(1)a) pour le Québec, et la présente loi faire l'objet, dès cette abrogation, des modifications et changements de numérotation qui en découlent, par proclamation de la Reine ou du gouverneur général sous le grand sceau du Canada.

ANNEXE B : LA *LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES* (1988)

Promotion du français et de l'anglais
Partie VII, articles 41 à 44

41. Le gouvernement fédéral s'engage à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.

42. Le ministre du Patrimoine canadien, en consultation avec les autres ministres fédéraux, suscite et encourage la coordination de la mise en oeuvre par les institutions fédérales de cet engagement.

43. (1) Le ministre du Patrimoine canadien prend les mesures qu'il estime indiquées pour favoriser la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne et, notamment, toute mesure :

a) de nature à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement;

b) pour encourager et appuyer l'apprentissage du français et de l'anglais;

c) pour encourager le public à mieux accepter et apprécier le français et l'anglais;

d) pour encourager et aider les gouvernements provinciaux à favoriser le développement des minorités francophones et anglophones, et notamment à leur offrir des services provinciaux et municipaux en français et en anglais et à leur permettre de recevoir leur instruction dans leur propre langue;

e) pour encourager et aider ces gouvernements à donner à tous la possibilité d'apprendre le français et l'anglais;

f) pour encourager les entreprises, les organisations patronales et syndicales, les organismes bénévoles et autres à fournir leurs services en français et en anglais et à favoriser la reconnaissance et l'usage de ces deux langues, et pour collaborer avec eux à ces fins;

g) pour encourager et aider les organisations, associations ou autres organismes à refléter et promouvoir, au Canada et à l'étranger, le caractère bilingue du Canada;

h) sous réserve de l'aval du gouverneur en conseil, pour conclure avec des gouvernements étrangers des accords ou arrangements reconnaissant et renforçant l'identité bilingue du Canada.

(2) Le ministre du Patrimoine canadien prend les mesures qu'il juge aptes à assurer la consultation publique sur l'élaboration des principes d'application et la révision des programmes favorisant a progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.

44. Dans les meilleurs délais après la fin de chaque exercice, le ministre du Patrimoine canadien dépose un rapport annuel au Parlement sur les questions relevant de sa mission en matière de langues officielles.